

SOCIÉTÉ COLONIALE DES ARTISTES FRANÇAIS

Fondée en 1908.

ANTÉCÉDENTS

À TRAVERS PARIS
(*Le Figaro*, 24 février 1901, p. 1)

Le bon roi Aguibou, souverain du Marina, qui fut notre hôte pendant l'Exposition, accorda plusieurs séances de pose, au cours de son séjour à Paris, au sculpteur de Mellanville.

Son buste aura les honneurs d'un petit Salon spécial qu'inaugurera cette semaine M. Decrais, ministre des colonies, à l'Office colonial, installé dans la galerie d'Orléans au Palais-Royal. Ce curieux Salon, où l'on verra, immortalisés par la statuaire, quelques-uns des types indigènes les plus originaux de l'Exposition de 1900, sera suivi d'une exposition des peintres coloniaux, où MM. Merwart, Gaston Rouler [Roullet], Marsac, de La Nézière, Godeby, Merit et Avelot présenteront leurs dernières œuvres au public.

L'École française d'Extrême-Orient
et les artistes français orientalistes
par Ch. LEMIRE
(*La Dépêche coloniale*, 6 mars 1901)
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 avril 1901)

Nous avons signalé, ces jours derniers, les suggestifs panneaux décoratifs de M. Ruffier : les Officiers français, l'Évêque d'Adran avec l'empereur Gia-Long et le prince Canh, La Fondation de Saïgon, la Transformation du port, l'Arrivée des Français, l'Empereur labourant une riziére, la danse des paons à la cour de Hué.

ÉCHOS
(*La Dépêche coloniale*, 30 avril 1901)

Le peintre Lucien Ruffier. — « L'Office colonial » a inauguré samedi la première Exposition des œuvres du peintre Lucien Ruffier. Nous y avons remarqué d'intéressantes réductions des panneaux à sujets historiques destinés à la décoration du nouvel hôtel de ville de Saïgon. L'un d'eux nous présente une curieuse danse locale, la danse des paons. Nous y voyons encore une série d'études de costumes anciens de la cour d'Annam, et des paysages de l'Annam, du Tonkin, du Cambodge et de la Cochinchine.

Les Salons de 1901
AU POINT DE VUE COLONIAL (1)
par Charles LEMIRE¹
(*La Dépêche coloniale*, 5 mai 1901)²

Le cadre de ces salons sera limité au cadre d'un journal colonial. C'est-à-dire que nous ne nous occuperons que des sujets exotiques.

L'Exposition annuelle des peintres orientalistes français est reportée à l'année prochaine. Il semble donc que ces œuvres spéciales eussent dû être plus nombreuses aux deux salons. Il n'en est rien. Elles sont rares comme le soleil d'Orient qui ne brille en Occident cette année que par son absence.

Nous n'avions pas relevé plus d'une douzaine et demie d'œuvres à la Société nationale et une trentaine à la Société des artistes français.

.....
J'étais stupéfait de lire au livret qu'un peintre hollandais, fixé aux États Unis, exposant en France, nous présentait des *Soudanais* et *Soudanaises* de Java (Indes néerlandaises). En voyant les deux figures, la jeune fille, Titi (900), et le jeune homme (901), par Vos, j'ai eu tout de suite l'explication, au moment même où deux jeunes Parisiennes fort élégantes me demandaient si ces figures étaient chinoises ou hindoues. Or, la légende porte : *Soundanese maiden*, d'une part, et *Soundanese chief*, d'autre part ; d'où les auteurs du livret, au lieu de fille des îles de la Sonde, ou chef des filles de la Sonde, nous ont présenté des Africains, en faisant de *Sondanais* des *Soudanais* ! Mais aussi, pourquoi mettre une inscription en un anglais exotique ou en javanais ? Pourquoi faire un type en empruntant les éléments à plusieurs types de fils de chefs ? J'aime mieux les réels types des rajahs de la Sonde, dont la figure, les yeux, les sourcils sont peints à la latine et à la cire, comme une plaque d'ivoire. Il eût été bon de faire la comparaison. Le type de fille, nous le connaissons par les danseuses de l'Exposition. Le type homme a tous les caractères de la race.

Passons aux aquarelles et dessins :

On nous annonce une *Africa*. C'est une tête d'Espagnole (1460) par un Espagnol, M. Feliu. Puis, un *Paysage japonais*, par Mac-Rac (1277), un banal *Chinois* et l'une des scènes rapportées par Félix Regamey du voyage de M. Doumer à Bangkok (1350). C'est le médaillon allégorique de l' « Alliance du Siam avec la France », rappelant la pièce composée, avec musique de scène, par les jésuites de Douai pour la réception des ambassadeurs siamois en 1786. À cette apothéose a succédé, en 1788, une lamentable tragédie. L'œuvre de Regamey, en 1898, n'a pas eu de dénouement du tout. Ce n'est qu'une allégorie intéressante.

.....
Enfin, dans la salle réservée E, une série de dessins de Renouard (1352), en commémoration de l'Exposition : la *Musique malgache* et son chef si sympathique, les *Annamites*, en cortège nocturne, et l'escalier intérieur du *Temple souterrain khmer*.

Les Salons de 1901
AU POINT DE VUE COLONIAL (2)
par Charles LEMIRE
(*La Dépêche coloniale*, 7 mai 1901)

¹ Membre du Comité de patronage des peintres orientalistes français.

² Nous écartons de ces deux articles ce qui relève de l'orientalisme traditionnel, c'est-à-dire la rive Sud de la Méditerranée.

Gaston Roullet nous mène à la *Pêche à Saint-Pierre et Miquelon* et le fait avec sa conscience et son talent habituel (1752).

Entendez-vous rugir ? Voilà la ménagerie, les fauves, les *Lions* de Durand et sa *Chasse au tigre en Cochinchine* (1891). Les Annamites seuls l'ont pris et le rapportent ligoté. Pourquoi la mâchoire inférieure est-elle attachée par un lien ? Un Éléphant lutte contre un lion à Bombay. Un *Couple royal* (lion et lionne) viennent se désaltérer au crépuscule. Vertheimer a mis comme fond de scène les ruines d'un temple égyptien (2059).

Pour nous reposer, L. Beroud nous met en présence d'une *Tigresse*, c'est-à-dire d'une jeune femme couchée sous une peau de tigresse, sa tête féline sous la tête de la bête féline. C'est en effet fantaisiste (172).

Parmi les portraits, l'*Amiral Bienaimé*, de Martin Kavel (1405), dans l'attitude d'un marin à son banc de quart.

Marchand, par Humbert (1044), figure caractéristique et peinture sobre. Toute l'expression est dans le regard.

Foureau, par Lazerger, qui nous donne un *Groupe d'Arabes à l'ombre* (1219), et l'explorateur africain (1218). Celui-ci est en costume de mission, les traits amaigris, le pantalon blanc percé de trous, les pieds nus dans des sandales.

Dautret nous montre dans la gravure (4132) l'explorateur *de Brazza*. Ces deux portraits, Foureau et Brazza, rappellent ce que sont ces va-nu-pieds qui marchent pieds nus à la conquête d'un monde. En rencontrant de Brazza, en Afrique, Stanley, qui portait des bottes, s'étonna de voir de Brazza sans chaussures. Ces explorateurs sans chaussures, comme les soldats de la République, ont plus fait pour la colonisation du continent noir que certains explorateurs étrangers bien équipés mais plus durs aux populations traversées que pour leur propre personne. Ces deux va-nu-pieds, Brazza et Foureau, nous les saluons et nous les admirons.

Quant au portrait si dur de *M. G. Leygues* si doux par Barré (4023) nous préférions celui de *M^{me} et de M^{le} G. Leygues* par Farré (763.)

Nous aurons en partie terminé avec la peinture si nous mentionnons deux paysages japonais : un de Mac-Rab à la Nationale et un d'un Américain.

*
* * *

En architecture, Guimbard nous éblouit avec une *Mosquée sépulcrale au Caire* (3827) et Aleaux avec des *Mosquées à Alger* (3696-3697). C'est fort bien conçu, mais moins pittoresque et d'un style plus simple que le *Temple hindou à Bénarès* et la *Pagode de Candy* (Ceylan) (3700-3701), de M. Emmanuel André.

M. Fournereau-Yon renouvelle ses grandes et superbes reproductions d'une *Tour du Baion* (Anghkor Thôm) et du *Palais du Piméan Akas* (3806-3807), analogues à celles du musée khmer de M. Delaporte, au Trocadéro.

Ces reproductions font saisir la nécessité et l'importance qu'il y a à adjoindre à l'École française d'Extrême-Orient, fondée par M. Doumer, et composée de philologues et d'archéologues, des artistes aptes à dresser les plans, dessins, aquarelles de tous les monuments khmers, kiams, annamites, laotiens et à nous en fournir les artistiques et fidèles reconstitutions. Cette adjonction est, je crois, dans les idées de M. Doumer qui complétera ainsi, d'accord avec l'institut, le ministère des colonies et le président de la Société des artistes orientalistes français, son œuvre intéressante pour tous les artistes et les lettrés français.

Ces sujets nous entraînent naturellement dans une excursion en Indo-Chine et je considère comme une bonne fortune et un grand honneur d'être à nouveau désigné pour en être le cicérone.

*
* *

Dans la sculpture (n° 3353), nous retrouvons la maquette de M. Lormier du monument destiné à l'*Évêque d'Adran* à Saïgon. C'est une modification heureuse de la maquette exposée au Trocadéro en 1900 ; mais la composition manque de vie, d'ampleur et de pittoresque. Elle mérite mieux et il faut aller voir (26, galerie d'Orléans, Office colonial) les panneaux exposés par M. Ruffier pour l'hôtel de ville de Saïgon.

Il y a là un petit salon très instructif : *le Colonel Olivier, l'Évêque d'Adran, expliquent à l'empereur Gia Long et à son fils, le prince Canh, en présence des officiers français, les plans de la nouvelle citadelle de Saïgon*. Un autre panneau nous montre la *création du port de Saïgon par les Français* ; un autre, la *Danse des paons à la cour de Hué*. Tout cela est à la fois historique et artistique, bien vivant, bien fidèle, bien coloré et bien composé.

On voit que notre voyage en Indo-Chine se fera à Paris, du Grand-Palais au Palais-Royal et au Trocadéro.

La nouveauté, le clou, auquel il fallait s'attendre et qui renouvelle nos jouissances d'art brahmique et bouddhique, ce sont les reproductions du temple souterrain.

À tout seigneur, tout honneur : un Autrichien, Ernst (742), nous introduit au *Temple souterrain indo-chinois*, au pied du double escalier du dôme, en face des bayadères, des serpents nagas, des hippocampes.

Un marabout, à l'œil illuminé, est assis sur le seuil et invite à entrer un Hindou qui descend l'escalier, les mains sur les yeux, comme ébloui par la vision d'ensemble.

La même scène est traitée par M^{lle} Hilda (1018) élève du même ; l'architecture est conservée ; mais l'ornementation diffère. La légende porte : *un hôte dangereux* ; au lieu des religieux hindous, c'est un tigre royal qui descend majestueux et surpris l'escalier du temple. C'est plus éclairé que dans la toile de Ernst, mais celle-ci est l'œuvre du maître.

Destrem (650) nous ramène au plein air, au clair de lune, au milieu des *Ruines d'un temple khmer*, avec ses assises de monolithes, ses personnages mitrés, ses éléphants en cariatides, sur les bords des lacs d'Angkor. C'est le pendant du précédent, dans une autre gamme de tons et de couleurs.

Un quatrième temple en ruines écrase de ses hautes murailles nues la pauvre Maga (1276). C'est d'Auguste Leroux.

Devant la *Pagode de Java*, éblouissante d'un soleil cru, la foule se presse. Et de cinq !

Enfin, Renouard (1352) nous donne aussi un fusain de *l'Escalier du dôme du souterrain khmer*. M. Doumer, qui n'a pas vu son exposition et qui a eu le courage de pénétrer dans le temple obscur et vide par une froide matinée de pluie torrentielle, en avril, retrouvera au Grand Palais et sous la chaude coupole dépourvue de vélum, les splendeurs et la durable impression artistique des palais et des temples khmers du Trocadéro.

Au conseil municipal incombe la tâche de tirer de ces dix manifestations d'art la conclusion qui s'impose pour Paris, c'est-à-dire la conservation du temple souterrain, qui a si justement séduit, grâce à MM. Fabre et Marcel, les visiteurs et les artistes du monde entier. Que nos édites ne résistent pas aux suggestions des artistes dont nous lui avons adressé les adhésions. Qu'ils soient moins insensibles que le *Bouddha*, de Tapissier (1913).

Au milieu des ruines d'un temple khmer (le sixième), Cakia Mouni, est assis sous l'arbre sacré, au pied d'une colonne délabrée, sur les bords des lacs d'Angkor. Quatre femmes s'approchent en des attitudes provocantes pour le tenter. La cinquième est une apparition flottante, s'offrant belle et nue à ses regards. D'où il suit que l'anachorète aurait laissé hanter son esprit, son cœur et ses yeux par l'image et le souvenir des jolies filles, comme Jérôme dans le désert se rappelait les danses voluptueuses des Romaines

et comme Augustin luttant entre les souvenirs féminins et les conseils de Monique. Bouddha reste impassible et placide et conserve son auréole de pureté et de sainteté.

Les plans sont bien en relief, la perspective est lumineuse, mais ce pauvre Bouddha est écrasé par les pylônes et les ruines massives auxquels il reste adossé, immobile au milieu des évolutions de ses tentatrices.

En résumé, bien que les contributions des artistes coloniaux aux salons soient très peu nombreuses et peu variées, on admettra que les œuvres exposées dans le caractère exotique présentent un réel attrait et méritent qu'on s'y arrête et qu'on s'y intéresse vivement.

LE 10^e SALON DES PEINTRES ORIENTALISTES FRANÇAIS

— 1902 —

(*La Dépêche coloniale*, 5 mars 1902) ³

La dixième exposition des peintres orientalistes français s'est ouverte le 20 février. Elle s'est désormais installée au Grand Palais, à côté du salon des « Prix et Boursiers de voyage » et des « Femmes-peintres ». Ainsi se trouve confirmé et matériellement appliqué le principe que nous avions posé : « que l'art colonial est une branche de l'art national. »

.....
Les travaux accomplis en Indo-Chine n'étaient qu'une documentation préparatoire, restée incomplète.

Il est extrêmement curieux de voir comment les *Monuments d'Angkor* ont été traités par les maîtres G. Rouillet, Morand, Perret. Nous voyons le grand temple au soleil levant et au soleil couchant

Les trois artistes ont fidèlement rendu les teintes rouge-feu que l'on appellerait, avec M. L. Bénédite, de « périlleuses nouveautés » ; ces jeux de lumière asiatique étonnent et éblouissent l'œil inhabité de l'Européen. C'est une illumination orientale. La *Rue de Phnompenh* avec son flamboyant en fleurs, au clair soleil, est excellent de vérité et de couleur locale. Il en est de même des *Danseuses cambodgiennes*. Toute une série de *Musiciennes annamites* ont eu les préférences de l'artiste. Il les a rehaussées de la magie de sa palette, sans augmenter leurs grâces. Ce sont des documents humains.

À Java, c'est l'aspect tourmenté du sol qui fixe ses regards et qu'il fixe au pinceau en quatre documents de la nature tropicale.

Il semble que son esprit ait été travaillé, comme cette région elle-même, par des forces volcaniques intérieures qui coûtent la vie à ceux qui les affrontent.

Marius Perret est né à Moulins le 10 février 1853. Il avait fait toutes ses études médicales à Paris. Il renonça au doctorat, malgré sa famille, pour entrer à l'École des Beaux-Arts. Dès sa sortie, il se donna à l'école orientaliste et fut le premier peintre contemporain qui soit allé étudier nos colonies au point de vue artistique. Il fit colonne avec le général Dodds au Foula, après avoir travaillé dans plusieurs autres de nos possessions.

Lorsque le ministre des colonies accorda, en 1898, des passages aux peintres de l'Association des orientalistes, il songea à se rendre en Indo-Chine. Il hésita longtemps, comme s'il prévoyait sa fin prématurée et partit en 1899.

Il avait obtenu en 1892 un prix du Salon. Il était hors concours. Ses œuvres étaient entrées aux musées nationaux. Il était peintre des ministères de la marine et des colonies.

³ Nous écartons à nouveau ce qui relève de l'orientalisme traditionnel.

Artiste consciencieux, ami de la lumière éclatante, des grands horizons, des scènes neuves de la vie des indigènes, de la végétation tropicale, il laisse une œuvre remarquable, bien qu'incomplète. Sous tous les rapports, il occupe un des premiers rangs parmi nos orientalistes.

En 1898. c'était Poster, compagnon de Bonvalot et de Bonchamps, qui tombait en Abyssinie, frappé d'un coup de lance mortel, après nous avoir donné un *Panorama de Fachoda*, où la mission avait campé dix-huit jours avant l'arrivée de Marchand !

Aujourd'hui, c'est Perret qui succombe, en septembre 1900, de la fièvre des bois, dans les forêts de Java, à Sindanglaija, dont il peignait les volcans et les ravins.

Il était modeste à l'excès, rentré en lui-même, le visage empreint de tristesse. On a dit de lui qu'il « avait quelque chose d'asiatique dans les regards ». Il était si scrupuleux qu'ayant dû faire des illustrations commandées sur l'Inde et le Japon, il voulut voir par lui-même et s'en tenir à ses habitudes d'exactitude absolue et minutieuse jusque dans les plus petits détails. Il s'était d'ailleurs, au début, livré avec succès à des études d'anatomie artistique et à des figures médicales. Lui qui n'aimait pas les toiles de grande dimension. fut chargé, en 1899, de peindre le *Diorama de Djibouti* pour l'Exposition. Il en arrêta la maquette dans tous ses détails ; mais ne pouvant terminer à temps l'œuvre définitive, il la confia à un collègue qui l'acheva et la signa. On se rappelle le succès qu'eut cette œuvre au Diorama des colonies au Trocadéro et l'admirable perspective du *Chemin de fer d'Éthiopie*. La renommée lui échappa comme le chemin de fer faillit échapper à la France.

Il partit sans voir son œuvre, ni l'Exposition. Nous avions causé de ce qu'il y avait à faire là-bas. Il en causa avec M. Doumer et lui proposa de fonder à Saïgon « une école d'art orientaliste ». Il n'a pas vécu pour voir l'idée germer sous forme de l'exposition d'art français et oriental qui va avoir lieu cette année à Hanoï.

Nous avons dit qu'il s'était, dans son séjour, attaché surtout aux types. Il voulut en généraliser ou plutôt en comparer les origines et les variétés. Il obtint du gouverneur général l'autorisation de faire une excursion de trois mois à Java. Son estomac était depuis longtemps délabré. Il se soignait peu. Les médecins de Batavia le firent transporter au sanatorium de Sindanglaija où il ne tarda pas à succomber. Il exprima en mourant la volonté formelle d'être inhumé en cette région lointaine.

Il n'y reste pas ignoré, car les études faites en Indo-Chine et à Java sont revenues et forment l'ensemble de cette exposition posthume.

Le caractère de l'homme et l'œuvre de l'artiste sortent trop de l'ordinaire banalité pour ne pas être mis ici dans le relief qui convient. Ainsi iront à ce vaillant lutteur les hommages de tous les coloniaux. Lui aussi fut un « précurseur » dans cette nouvelle pléiade d'artistes orientalistes qui travaillent sur place et *de visu* et dont les œuvres servent au profit et à la gloire des colonies et de la France.

Perret a écrit un *Voyage au Sénégal* et les *Piroguiers de Gouet Ndar*. Il en a fait les illustrations. Ces œuvres doublement intéressantes au point de vue colonial et artistique ne verront-elles pas le jour ? Ce serait le complément de l'œuvre de toute une vie. On ajouterait ainsi au mérite des travaux artistiques celui des travaux littéraires et ethnographiques.

L'importance de l'Association des peintres orientalistes ne consiste pas seulement dans l'exposition périodique des œuvres de ses membres ; mais on voit avec quel soin pieux elle conserve leur mémoire. À leur célébrité, elle ajoute les honneurs posthumes et leur décerne ses palmes rehaussées de l'auréole que donne la mort prématurée, en pays asiatique, et dans la plénitude d'un talent désormais consacré.

Après Fournereau, Ruffier, Morand, deux peintres français MM. I. de la Nezière et Fraipont, viennent d'arriver au Siam (le 14 mars) par le *Donaï* des Messageries fluviales. Ils vont prendre des études et des esquisses de Bangkok et de l'intérieur, surtout des localités historiques et en feront le sujet d'intéressants tableaux.

Ces artistes « déjà célèbres », dit le *Siam Free Press*, ont un champ d'études aussi vaste que pittoresque. « Leurs magnifiques pinceaux » trouveront de quoi s'exercer et mériteront ainsi une place d'honneur dans les plus fameuses galeries d'art du monde. » Ces artistes font partie de la Société des peintres orientalistes français. On admirera leurs œuvres à l'Exposition de Hanoï. C'est ainsi que le Siam y sera artistement représenté.

L'Exposition artistique coloniale
par Ch. Lemire
(*La Dépêche coloniale*, 8 juin 1903)⁴

Cette nouvelle exposition, après le Salon des Orientalistes et les deux grands salons annuels, fait grand honneur aux organisateurs et aux artistes. Marcel Prévost avait raison : « Les artistes mettent les colonies à la mode. » Paris étant la mère-patrie des artistes, les filiales ont répondu à l'appel en nombre et en qualité. L'inauguration a eu lieu le 6 juin à trois heures. M. Deloncle en a fait les honneurs, aidé des membres de l'Association et des exposants qui ont donné de leur pinceau et de leur personne. Ils en ont été récompensés par les éloges des dames très nombreuses en fort élégantes toilettes et par l'affluence des visiteurs.

Nous revoyons la *Gabonnaise*, de H. Avelot ; l'*Éthiopie*, avec P. Buffet ; la *Dahoméenne*, d'Eug. Delahogue ; *Venise*, avec Triquet.

Nous prenons la *Mer* avec J. de Chicourt, avec M^{me} de Riencourt, et nous voilà en Indo-Chine, après avoir traversé le Sénégal, le Niger et le Soudan avec Roullet, La Nézière et Maillaud. Du premier, nous retrouvons les belles toiles de Hué, d'Angkor, de la Baie d'Along, de Hanoï en 1886 et surtout sa *Catastrophe de la Martinique*. C'est une œuvre d'histoire et d'art qui a sa place au Pavillon de Flore. De la Nézière nous fait passer en revue ses types annamites et coréens et Ehrman son milicien tonkinois qui pourrait passer pour une jolie fille apte au combat !

Pour la première fois, on peut juger de la facture à la fois conscientieuse et lumineuse de Ruffier : ses *Femmes de la Cour de Hué*, sa *Danse cambodgienne*, son *Fleuve Rouge* sont des toiles hors de pair. Il faut louer aussi la *Plage de Doson* de Cézard* et ses scènes annamites si personnelles et d'un relief si frappant.

G. Bigot nous mène au Japon, aux étalages des mousmés du Yoshivara où l'on fait son choix, aux jardins minuscules, à la fête des cerisiers et au sommet du Foudjiyama, comme Dumoulin aux temples de Nikko.

Il faut mentionner un curieux dessin du *Poste de Pac-Si* en 1895, par Xavier Baduel. C'est un document.

Le *globe trotter* Eug. Gallois n'hésite pas à nous transporter de la baie d'Along aux Antilles à Tahiti, aux Marquises et aux malheureuses îles dévastées des Tuamatou.

Nous revenons avec Eysséric, sous les murs de Péking, en Calédonie avec G. Roullet.

Eh bien ! si ce Salon colonial ne met pas encore plus à la mode nos colonies et leurs populations masculines et surtout féminines, c'est qu'on sera encroûté dans une

⁴ Nous écartons à nouveau ce qui relève de l'orientalisme traditionnel.

prudhommesque routine. C'est un succès artistique et colonial. Du moment où l'art colonial se fait parisien, c'est qu'il a conquis ses lettres de grande naturalisation. Les traditions françaises le voulaient ainsi. Nous avions annoncé, malgré les incrédules, ces temps nouveaux. Ils luisent aux yeux de tout le monde.

LES PETITS SALONS

Exposition des peintres coloniaux (*Le Journal*, 8 juin 1903, p. 3, col. 3-4)

Demain s'ouvre la première exposition des peintres coloniaux, pâle copie des Orientalistes, où nous ne retrouvons que quelques noms connus et aimés des amateurs. La sélection, à notre avis, n'a pas été assez sévère, et à part quelques morceaux de choix, trop rares, cette manifestation artistique est plutôt médiocre..

Nous devons en excepter les œuvres de MM. Paul et Amédée Buffet, représentées par des vues algériennes dans des colorations chaudes, de même que les petites toiles de M. Dagnac-Rivière : *Mariage arabe*, *Marchand de tapis*, *Alger*, etc., et une série d'aquarelles d'une belle harmonie, mais un peu trop à l'état d'ébauche. *Une entrée de temple au Tonkin*, par L. Dumoulin, d'un bel aspect, et qui appartenait à Fernand Xau ; quelques délicates notes : *Jeune fileuse de Biskra* et *Une rue à El Kantara*, par M. Henri d'Estienne ; deux tableaux de M. E. Girardet : *Femme arabe* et *Deux amis*, peinture sur porcelaine.

Les aquarelles de M. G. Roullet, très intéressantes au point de vue documentaire, le sont moins comme vision d'art ; un bon tableau du même artiste : *la Pêche à l'écornet à Saint-Pierre de Miquelon*. M. Taupin a été modeste, un seul tableau : *Femme arabe filant*, bonne toile d'une belle couleur ; de M. Triquet, plusieurs vues de Venise très brillantes et un exquis petit tableau de M. Jacques Wagrez : *Un organiste de Saint-Marc au quinzième siècle*, réplique de son tableau du Salon de 1901. Les vues de Tunisie et d'Indo-Chine, de M. Eynerie, sont très intéressantes par le côté d'observation, et quelques aquarelles du même peintre sont de premier ordre. Le côté technique est insuffisant dans les toiles de M. Antoni, et la confusion des choses et des êtres nuit à l'aspect du tableau, exception faite pour son tableau de la *Piscine à Gassa*. Puis des études et pochades d'Annamites et-de Coréens bien dans le caractère, mais grises d'aspect, par M. de la Nézière ; et une série d'illustrations de M. [Albert Cézard](#), pour le livre de M. de Pouourville : *le Maître des sentences*.

Espérons que, l'an prochain, les quelques notes discordantes qui émaillent cette intéressante exposition auront disparu et feront place à des œuvres fortes et saines. Cette exposition a lieu dans les salons de l'Association des journalistes coloniaux, 103, rue Richelieu, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Karl Cartier.

ÉCHOS (*La Justice*, 16 juin 1903, p. 1)

L'exposition des peintres coloniaux a été ouverte, le 7 juin, par M. Deloncle, député de la Cochinchine, et M. Lemoine, chef de cabinet de M. le ministre des colonies. Elle est située au siège de l'Association des journalistes coloniaux, 103, rue de Richelieu, et durera jus-qu'au 30 juin.

On y remarque surtout des œuvres de Sudéra, Paul Buffet, Roullet, Noiré, Herzog, Eystérie, et tout principalement les gouaches tonkinoises d'Albert Cézard. qui indique à nos orientalistes une documentation d'art toute nouvelle.

Première Exposition des peintres coloniaux
(*La Dépêche (Toulouse)*, 20 juin 1903, p. 2)

L'Association syndicale des journalistes coloniaux vient d'organiser — 103, rue de Richelieu — la première exposition des peintres coloniaux. On y retrouve naturellement les noms d'une grande partie des artistes qui figurent à l'exposition orientaliste du Grand-Palais. Ici encore M. Dagnac-Rivière occupe un des premiers rangs avec ses peintures et ses aquarelles d'un si éclatant et si puissant coloris. Il met une prestigieuse richesse de tons, une véritable féerie de couleurs dans ses impressions d'Algérie et de Tunisie où revit toute l'intensité des paysages africains.

M. Suréda a, lui aussi un coloris plein de chaleur et d'éclat, avec un dessin plus original et plus personnel. Il y a infiniment de pittoresque et de verve dans l'aquarelle intitulée : *Autour de la fontaine, oasis de Gabès*.

M. Antoni expose des impressions d'Algérie un peu sommaires et lâchées, mais vivantes et colorées, parmi lesquelles nous citerons particulièrement la *Femme allant à la fontaine* (Djerid), et la *Cour arabe* (Alger).

M. Paul Buffet a, comme à l'habitude, de pittoresques paysages : *Vues d'Abyssinie, Falle, Golokol*.

M. de La Nizière nous conduit au Sénégal et au Soudan, nous montre une *Caravane de Maures, des Baigneuses, une Femme maure*, et nous emmène ensuite en Extrême-Orient, exposant des Coréens et des têtes d'Annamites.

Les aquarelles de M. Georges Wybo : la *Vieille rue à Biskra*, la *Goulette*, la *Mosquée de Sidi-M'ridd, Kairouan, Alger, Tunis (vieille rue)* sont d'une agréable couleur, et l'artiste a fidèlement exprimé le pittoresque et l'accent local de ce décor africain, de ce pays, qui érige dans la lumière et le soleil d'aveuglantes et curieuses architectures.

Nous citerons encore les aquarelles de M. Albert Cézard, les paysages et notamment le *Village Rouge*, de M. Alexis Delahogue ; le *Temple de Tokio*, de Louis Dumoulin ; la *Fleuse de Biskra* et la *Rue à El-Kantara*, d'Henri d'Estienne ; les fins dessins au pinceau japonais de Georges Billot et le *Portrait peint* par M. Dreyfus-Gonzalès.

LAERTES

Exposition des peintres coloniaux
(*Gil Blas*, 28 juin 1903, p. 1)

La brousse tonkinoise, le Fleuve Rouge de Hanoï, les lagunes de Hué, l'Annam et ses mignonnes danseuses aux somptueux costumes, le Sénégal torride, le morne Soudan, la Tunisie et surtout le Maroc — à cent mètres du boulevard, voilà le voyage que vous offre l'intéressante Exposition organisée par le Syndicat de la Presse coloniale...

Le Maroc sombre Empire du Moghreb, Kairouan à la belle mosquée, Mequinez, Tanger la blanche, Fez, ses jardins de rouges anémones et de jujubiers broussailleux, son mellah sordide où passent, indolentes et voilées, des juives aux longs yeux de gazelle, tels sont les sujets qui ont inspiré — après Delacroix, Fromentin, Benjamin Constant, Dinet, Girardet et quelques autres — le groupe des peintres dits coloniaux.

Parmi les deux cents toiles exposées, il faut mettre hors de pair une superbe esquisse de M. Antoni, *Femme de Dierib allant à la fontaine*, les aquarelles très poussées, où

domine le bleu poitrail de paon, de M. Dagnac-Rivière, les sobres paysages étudiés à Gabès par M. Suréda. Notons encore, à côté des caricatures algériennes un peu lourdes à notre goût, de M. Herzog, les négrillons drôlatiques, chevauchant à califourchon sur le dos de leurs mamans hottentotes, excellemment callipyges, crayonnées finement par M. G. de la Nézière.

Première Exposition des peintres coloniaux
(*Le Chimiste de la ville et des champs*, juillet 1903)

L'inauguration de la première Exposition des Peintres coloniaux, organisée par l'Association des journalistes coloniaux, 103 rue Richelieu, et dont notre sympathique député François Deloncle est le président, a eu lieu le 6 juin.

M. Doumergue, ministre des colonies, s'était fait représenter à cette cérémonie par M. Lemoine, chef de son secrétariat.

Parmi les œuvres toutes plus artistiques les unes que les autres, on a beaucoup remarqué de jolies aquarelles (éventail) dues à mademoiselle Marguerite de Glori.

Les Salons de 1904
par Ch. Lemire.
(*La Dépêche coloniale*, 10 mai 1904)⁵

I

La Société nationale des Beaux-Arts a ouvert ses portes quinze jours avant les Artistes français. Elle a bien fait de devancer son aînée, de peur que celle-ci ne l'éclipse totalement.

Nous retrouvons (1097) de Rousseau le *Ravin de Kyoto* (Japon) et (1098 à 1102) les *Pagodes de Hanoï* et le *Fleuve rouge*, dont la composition attire et retient. Le *Théâtre des paons* à Versailles, de Larrue (703) rappelle la scène des paons à Hué, de Ruffier, reproduite par la *Dépêche coloniale illustrée*.

Dans les dessins, notons le *Billet de 5 francs de nos colonies de l'Afrique occidentale* (1361) [de] Ballouy-Desfontaines. Très jolis les pastels japonais de Bigot (1372 à 1374). Nous recommandons surtout à M. Doumergue, pour l'application de ses deux récentes circulaires, le recrutement de l'*Infirmière japonaise* (1373) si elle n'est pas trop occupée en Corée. À quand l'infirmière tonkinoise, guyanaise, soudanaise, malgache, canaque ? *Djara en Tunisie* (1650, Mangin), *Tanger* (1439-1440), de Dagnat-Rivière, le *Maroc* et la *Côte d'Afrique* sont traités aux crayons de couleur avec maestria.

III

La *Fumerie d'opium à Hanoï*, de Vollet, n'est pas sa meilleure inspiration. Nous avons fort apprécié son exposition et loué ses fumeurs d'opium indigènes plutôt que les Européennes à la pipe.

⁵ Nous écartons à nouveau ce qui relève de l'orientalisme traditionnel.

IV

Faugeron a bien saisi le type de S. Exc. Soueng-Paoki, ministre de Chine en costume mandarin.

Une petite série de portraits n'est pas sans attraits : c'est une réunion dans le même cadre et par le même auteur, Auguste Paris (3186-3187), des portraits de *M. Loubet*, de *M. Combes*, *M. Camille Pelletan et Madame*, de *M. P. Doumer*, de *M. Millerand*. Cette union artistique dans le même cadre est bien exposée ; c'est un privilège de l'art. ... M^{me} de Vériane a représenté debout, en robe, S. Exc. *M. Motono*, ministre du Japon, avec l'air calme et impassible d'un diplomate de carrière et non d'un belliqueux samouraï. M^{me} Bloch expose le buste (2684) de *l'Amiral Marquer* et M. Cordier celui de *M. de Brazza* (2794).

V

La principale œuvre de sculpture à signaler ici, c'est le *Monument Ballay* (2021) par Allouard. Il est édifié à Conakry. L'ensemble et le détail sont dignes d'admiration. Les types exacts, bien présentés, l'aspect simple et noble, toute l'œuvre de Ballay, sa personnalité, son peuple, tout revit pour la génération présente et future. Pas de vaine et confuse allégorie. Les indigènes comprendront et seront satisfaits. L'idéal réalisé par Ballay et reproduit par l'artiste élèvera le leur. Ce sera une grande leçon bien nette. On a ainsi évité l'écueil de négliger ou de contrarier la mentalité des habitants du pays comme dans les monuments Courbet à Abbeville et Francis Garnier à Paris, où l'allégorie trop vague froisse l'esprit des Annamites souscripteurs auxquels on tente de l'expliquer. C'est une gloire pour la colonie, et nous voudrions que toutes nos colonies eussent leurs monuments français, parce qu'elles sont françaises. Notre art est fait pour elles comme pour la métropole.

C'est un régal exotique de contempler (4455) les *trois femmes foulha, mandingue et soussou* (marbre et cire perdue) du même auteur, dont la place doit rester au Musée colonial du Louvre ou au ministère des colonies, ou au Musée ethnographique du Trocadéro. Il serait également désirable que la maquette du monument Ballay fût retenue par M. J. Charles Roux pour l'Exposition coloniale de Marseille.

..... puis défilent ... le *Tirailleur tonkinois* (3252), de Rivière-Théodore ; les *Fugitifs* (3368), de Wœrd ; « triste souvenir de l'expédition Stanley » ; *Thanh-thaï, roi d'Annam*, en or sur son trône en or, impassible comme un Bouddha hiératique ...

Il faut s'arrêter pieusement devint le *Prince Henri d'Orléans mourant*, de Mercié (3122). La figure est frappante de ressemblance. La main défaillante retombe sur une carte d'Indo-Chine. Le corps se soulève par un suprême et dernier effort. C'est de la perfection.

VI

À la section d'architecture, ... Tourane appelle grandement notre attention avec la *Pagode* (3729), et les *Grottes de marbre*, de Morice (3730), et surtout par le vaste projet de Rousselot (3801), un *Centre manufacturier des soies de l'Annam*. Une notice détaillée est attachée au cadre. À voir les plans, on se croirait non à Tourane, mais à

Lyon. Nous donnerons à part l'ensemble du projet à cause de sa grande importance au point de vue architectural et industriel. « Si le projet, dit son auteur, peut pêcher par excès de fougue, il impressionnera bien des esprits par la confiance qu'il montre en l'avenir. » C'est notre avis.

FONDATION DE LA SOCIÉTÉ COLONIALE DES ARTISTES FRANÇAIS

L'ART AUX COLONIES (*La Dépêche coloniale*, 28 février 1908, p. 3)

L'Exposition coloniale de Marseille s'est terminée, on le sait, par la création de bourses de voyage aux colonies. Cette initiative était due au peintre Louis Dumoulin. On a pu voir récemment les œuvres des voyageurs dans la galerie de M. Gaston Bernheim-jeune, qui était délégué général à la section des beaux-arts.

Hier, ces boursiers de voyage (MM. Avelot, Berthier, Dabadie, d'Estienne, Garibaldi, Godeby, Gourse. Marché, de Mellanville, Pinchon, de la Nézière, Ruffe et M^{lle} Gauthier), avec quelques autres personnalités artistiques (MM. Jean Béraud, Gervex, Montenard, Bompard, J.-J. Rousseau, Dagnaux, etc.) se sont réunis en un banquet présidé par MM. Tony Robert-Fleury et Henry Maret et offert au peintre Louis Dumoulin, commissaire des beaux-arts.

L'assemblée a arrêté définitivement la fondation de la Société coloniale des artistes français, avec, comme président, M. Dumoulin, qui fut un des premiers à s'inspirer de la nature extrême-orientale en des tableaux qui ont commencé sa réputation.

M. Gaston Bernheim-jeune, sera le trésorier de cette Société, à laquelle le ministre des colonies, au cours de sa visite à l'exposition des boursiers, a spontanément promis son patronage.

INFORMATIONS (*La Dépêche coloniale*, 29 juin 1908, p. 1)

Le Comité de la Section coloniale des artistes français, que préside M. Dumoulin, a attribué trois bourses de voyage aux artistes exposant à la Société nationale des Beaux-Arts.

Ces lauréats sont: MM. André Lenoir, auteur d'une statue *La Vierge et l'enfant, souvenir d'Egypte* ; Robert Lemonnier et Fernand Olivier dont les envois sont très remarqués.

ÉCHOS (*La Dépêche coloniale*, 8 décembre 1909, p. 3)

Société Coloniale des artistes français. — Voici une heureuse initiative coloniale à signaler en matière artistique.

L'éminent Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale française M. Merlaud-Ponty vient de doter d'un prix annuel la Société coloniale des artistes français que préside M. Louis Dumoulin. En même temps qu'il permettra de fructueux séjours dans la colonie aux lauréats de la Société, ce prix signalera aux peintres orientalistes que la nature de l'empire colonial français offre à leur talent d'aussi beaux motifs que n'importe quel pays étranger.

ÉCHOS

(*La Dépêche coloniale*, 16 décembre 1909, p. 2)

Société coloniale des Artistes français. — L'inauguration de l'Exposition de la Société Coloniale des Artistes français se fera le 20 décembre, à deux heures, dans les Galeries Bernheim-jeune, 15, rue Richepanse.

M. le président de la République, MM. les ministres des colonies, de l'instruction publique, M. le sous-secrétaire d'État aux beaux-arts ont promis d'y assister.

Cette Société a pour but d'envoyer aux colonies de jeunes artistes français, comme on envoie à la Villa Médicis, les prix de Rome, et l'exposition montrera au public les œuvres que ces artistes rapportent de nos possessions.

ÉCHOS

(*La Dépêche coloniale*, 21 décembre 1909, p. 3)

Le salon de la Société coloniale des artistes français. — C'est hier, à deux heures, que s'est ouverte la première exposition de la Société coloniale des artistes français, à la galerie Bernheim-jeune, 25, boulevard de la Madeleine.

Cette société, on le sait, a pour objet de grouper les artistes français et de créer un rapprochement entre ceux qui s'intéressent à la vie artistique, littéraire et scientifique de nos colonies, au moyen d'expositions, de congrès, de conférences et publications.

Dans ce but, un prix annuel de 1.000 francs a été fondé par le Gouverneur général de l'Afrique Occidentale.

Par suite de la mort du roi des Belges, le président de la République a renoncé à assister à cette inauguration.

En l'absence du président de la République, c'est M. Dujardin-Beaumetz qui a inauguré l'exposition où l'on peut voir, entre autres ouvrages, des tableaux de MM. Albert Besnard, G. Rochegrosse, Leon Ruffe, Cormon, Dabat, Aublet, Bouisset, G. Clairin, Louis Dumoulin, Maurice Lévis, Abadie, Marché, Olivier, Pinchon, Rigolet, Saint-Germier, Romberg, Paillard, J.-J. Rousseau, L. Tinayre, etc.

Les Petits Salons

Exposition de la Société Coloniale des Artistes Français
(Galeries Bernheim jeune)
(*Comœdia*, 11 janvier 1910, p. 3)

L'an dernier, un peintre de talent, M. Louis Dumoulin, heureux de faire connaître aux artistes les merveilleux sites de nos colonies, les richesses des mosquées, faciliter et faire connaître les mœurs et coutumes des habitants des cités, des villes et des nomades,

fonda une société ayant pour but de faciliter, par les moyens en son pouvoir, les études d'art, travaux littéraires et scientifiques intéressant tout le domaine colonial français.

À cet effet, M. Merlaud-Ponty, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, a bien voulu accorder une prime annuelle de mille francs devant être attribuée à un jeune artiste, à dater de 1910. C'est le principe des bourses de voyages que l'État offre aux divers Salons aux artistes peintres, sculpteurs, en leur laissant le libre choix de compléter leurs études d'art en Hollande, en Espagne ou tout autre pays.

La première exposition, hâtivement présentée au public, ne présente qu'un intérêt secondaire, les œuvres exposées, à quelques exceptions près, sont plutôt faibles : les toiles de M. Saint-Germain, les aquarelles de M. Scott ont été exposées maintes fois. Les pastels de M. Ferdinand Antoni sont d'une enveloppe délicate : *Femme et Jeune Fille de Bou-Saada* sont, à tous égards, préférables aux peintures de ce même artiste qui ne s'attache pas assez à la caresse des couleurs ; un tableau de M. Albert Aublet Jolet a nom : *Une Mendiane*, peinte sagement en digne élève de Gérôme. M. Albert Besnard trace avec fougue une suite de croquis exécutés dans les cafés maures de Boghari et de Blidah, une bonne toile, la *Ghisane aux beaux bras*, du maître peintre, est d'une incomparable virtuosité ; M. G. Rochegrosse montre *Une rue de la Casbah (Alger)*, un tableau qui, évidemment, doit être spirituel : *Fusion des races*, où nous voyons un hidalgo au menton bleu deviser tendrement avec une Mauresque ; *Dans le Jardin*, du même artiste, nous retrouvons les belles qualités de richesse dans les colorations lumineuses. De M. Ruffe, *Le Cimetière musulman* est une des toiles que nous préférerons parmi ses envois. M. J.-Jacques Rousseau est plus heureux dans ses notations d'Hanoï et du Tonkin que dans ses études d'animaux. Sa *Pagode des Corbeaux* a un certain caractère de grandeur délicatement harmonieuse. M. Rigolot a analysé et rendu en véritable artiste l'irradiante lumière ; ses trois envois, d'un métier peut-être un peu trop su, sont observés avec soin. Les *Laveuses à El-Kantara, Sidi-Brahim* et *Soleil couchant près Bou-Saada* valent par la grande sincérité de la vision ; il nous est impossible de faire l'éloge des envois de M. A. Chudent : son *Port d'Alger* semble avoir été peint dans une cave. C'est triste, triste.

M. Georges Clairin fait de l'orientalisme de fantaisie ; c'est habile, agréable, mais il n'y a pas la moindre parcelle de sincérité dans tout cela. *Avant la charge* est d'un aimable ragoût de couleurs, la suite de ses envois semblent être des réminiscences de Gustave Doré. Une sommaire ébauche du maître Cormon : *Vue de l'ancienne Goulette*, d'un intérêt très relatif. Ici, nous sommes heureux de rendre hommage au talent de M. Dabat, qui, dans les quatre toiles qu'il expose, se montre un coloriste vibrant, dont la palette est riche et l'esprit d'observation intense : ses *Boutiques de Mozabites*, son *Marchand d'oranges*, les notations des rues de la Casbah font pressentir un bel artiste. Les mêmes éloges à M. Henri Dabadie, très maître de son exécution ; il sait rendre avec sincérité ce qu'il voit. Nous retenons de cet artiste *Un coin de parc à Mustapha, la Rue des Remparts, Médée, la Porte Neuve*.

M. Louis Dumoulin, le président organisateur de l'exposition, se montre trop discret dans ses envois : *La Pagode, souvenir d'Extrême-Orient*, offre un intérêt documentaire. Son autre toile : *Au bord de l'Arroyo*, bonne étude, est un peu figée d'exécution. L'art de M. Georges Fraipont est fait de bonne sincérité, et c'est une qualité, les types qu'il nous présente ont bien l'allure et le caractère de leur race. *Femme annamite, Enfant accroupi, Danseuses cambodgiennes*, etc., valent d'être mentionnés. De ce même artiste, quelques paysages : *Un Marché en Annam, Un Coin de Bangkok*, prestement enlevés, merveilleusement traduits, sont à retenir. Sauf le faire indécis, le pastel de M. Étienne Mondineau nous donne bien l'impression de la lumière toute spéciale de Tunis ; une vue d'ensemble de cette ville est fort heureuse par le côté ambiant, et les plans sont très observés. Bonne toile. Je dois encore citer *Le Souk des Forgerons à Tunis*, de M. H. Paillard, puis une *Jeune Fille arabe*, de M. Pinchart, et une rue grouillante de Tunis très ensoleillée ; de M. Surand, qui a du talent à ses heures, encore des lions et

autres carnassiers en carton-pâte, devant servir de modèle pour jouets d'enfants. *L'Oued à Beni-Ounif*, *Coucher de soleil*, *Rue des Orfèvres à Tlemcen*, par M. Henri Valensi, dans une vision un peu grise, sont à mentionner pour le brio de l'exécution.

La statuaire n'a rien en ce salonnet qui soit à retenir, sauf un *Chasseur indien*, bronze de M. Aimé Morot, oui nous fait amèrement regretter l'absence de sa peinture. Nous avons évité un petit coin obscur de l'exposition de chez Bernheim avec intention, les organisateurs de cette manifestation artistique ont, très à propos, laissé dans l'ombre : le *Musée des horreurs*.

SAINT-LUC.

ÉCHOS
(*La Dépêche coloniale*, 26 mai 1910, p. 3)

Une initiative de M. Klobukowski. — M. Klobukowski, gouverneur général de l'Indochine, a pris, avant de partir rejoindre son poste, d'accord avec le ministre des colonies, une décision qu'il importe de faire connaître aux artistes qui seraient désireux d'aller en Indochine étudier notre belle et curieuse colonie.

M. Klobukowski a créé un prix annuel consistant en une somme de mille francs et le passage gratuit jusqu'au Tonkin.

La Société coloniale des artistes français, que préside si activement le peintre Louis Dumoulin, est chargée d'attribuer ce prix à un artiste exposant dans l'un des deux Salons. Le jury est composé du bureau des trois sociétés.

Les artistes peuvent se faire inscrire dès maintenant pour concourir à ce prix qui sera attribué, cette année, pour la première fois.

ÉCHOS
(*La Dépêche coloniale*, 30 juin 1910, p. 3)

Les Artistes coloniaux. — Les bureaux de la Société des Artistes français, de la Société Nationale des Beaux-Arts et de la Société Coloniale des Artistes français ont procédé, hier, sous la présidence de M. Laloux, membre de l'Institut, à l'attribution des prix de l'Indochine, de l'Afrique Occidentale française et des bourses de voyage créées aux deux Salons sur l'initiative de M. Louis Dumoulin, président de la Société Coloniale des Artistes français.

Le prix de l'Indochine a été attribué à M. Martin-Gauthereau ; le prix de l'Afrique Occidentale française à M. Louis Antoni ; les bourses de voyage à M. Paul Geraud, architecte (Société nationale des beaux-arts) ; M. Marius-J. Sain, sculpteur (Société des Artistes français) ; M^{lle} Marie Nivouliès, artiste peintre (Société nationale des beaux-arts).

Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 28 juin 1912, p. 1)

Chaque année, un jury composé des membres du bureau des Deux Salons et du bureau de la Société Coloniale des Artistes français choisit parmi les exposants, soit à la Société des Artistes français, soit à la Société Nationale des Beaux-Arts : deux candidats à qui il décerne les prix dits : Prix de l'Afrique Occidentale française et prix de l'Indochine.

Le prix de l'Afrique Occidentale française, fondé par M. W. Ponty, gouverneur général, consiste en une somme de mille francs et le voyage aller et retour, tant en chemin de fer qu'en paquebot, de Paris jusqu'à Dakar. Les plus grandes facilités de séjour et de voyage dans l'intérieur de la colonie sont, en outre, données au titulaire du prix par les soins du gouverneur général, pour lui permettre d'étudier les aspects très variés et très pittoresques de la colonie.

Le prix de l'Indochine, fondé par M. Klobukowski, ancien gouverneur général, est attribué dans les mêmes conditions que le prix de l'Afrique Occidentale.

Le jury réuni a désigné les heureux lauréats et, sous la présidence de M. Louis Dumoulin, a décerné les prix suivants :

Prix de l'Afrique Occidentale française : MM. Laurent-Gsell⁶, Edgard Muller; suppléant ; M. Régis Deygier.

Prix de l'Indochine : M. Carréra ; suppléant : M. Supparo.

De plus, la Société Coloniale des artistes français a décerné des bourses coloniales à MM. Villard, G. Rousseau. Auguste Cornu, Sacochy et à M^{lle} Hautot pour leur faciliter un voyage d'études aux colonies.

J. K.

Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 29 avril 1913, p. 1)

M. Louis Dumoulin, président de la Société coloniale des artistes français, vient d'aviser télégraphiquement le trésorier de la société, M. Gaston Bernheim jeune, qu'il a obtenu de M. Garbit, gouverneur de l'île de la Réunion, un nouveau prix annuel de 500 francs, pour un artiste désireux d'aller étudier notre colonie.

Ce prix vient s'ajouter à celui de Madagascar, fondé tout dernièrement.

L'Exposition Coloniale de 1916
ET L'ART AUX COLONIES
(*La Dépêche coloniale*, 16 juin 1913, p. 1)

On sait que, dans sa séance de lundi dernier, le conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Robaglia, a décidé de participer officiellement et effectivement à l'Exposition coloniale internationale qui aura lieu à Paris en 1916⁷ : la subvention que la ville serait disposée à accorder dépendra naturellement de celle que souscrira l'État ; mais, dès à présent, on a parlé de deux millions. Assurée des concours financiers nécessaires, l'Exposition Coloniale internationale que Marseille avait tout d'abord revendiquée pour elle-même, se fera donc à Paris et elle y remportera le plus grand et le plus légitime succès.

Dès qu'on parle d'Exposition, une question intéressante se pose : quelle part convient-il d'y faire à l'Art ? Très grande assurément !

Le but d'une exposition est d'instruire, de faire connaître au public des pays qu'il ne connaît pas. Or, l'éducation par l'image n'est elle point de toutes, la plus séduisante et la plus instructive, parce qu'elle frappe plus profondément l'esprit ? Aussi serait-il incontestablement très désirable qu'il y eût parmi les principales attractions de l'Exposition prochaine un panorama de nos colonies.

⁶ *La Dépêche coloniale illustrée* lui consacre son [numéro de janvier 1914](#).

⁷ L'exposition se tint finalement à Marseille en 1922.

Remarquons d'ailleurs que, dans cet ordre d'idées, la Société Coloniale des Artistes français a déjà pris des initiatives extrêmement intéressantes : chaque année, elle envoie des artistes étudier les plus caractéristiques de nos possessions, l'Indochine, l'Afrique Occidentale, la Tunisie par exemple. Son président, M. Dumoulin, revient précisément de Madagascar, où il a obtenu de M. le gouverneur général Picquié, en faveur des artistes coloniaux français, la création d'un prix dit « de Madagascar » qui consiste dans la gratuité des prix de voyage en chemin de fer et en paquebot à laquelle s'ajoute une somme de 1.000 francs ; M. Garbit, gouverneur de la Réunion, a complété ce prix par la gratuité du voyage de Madagascar à la Réunion dont bénéficierait son titulaire et, par une somme de 500 francs. En outre, il vient d'être décidé que, à côté du Musée historique et ethnographique que M. Picquié a organisé à Tananarive, on créera un Musée des beaux-arts ; d'importants envois seront faits au Musée Léon Dierx, nouvellement installé à la Réunion.

Les artistes français serviront ainsi d'éducateurs aux Malgaches : il est inutile d'insister sur l'intérêt qu'il y aurait à placer dans nos musées coloniaux, des œuvres qui puissent montrer aux indigènes la puissance et la grandeur de la métropole aux différents points de vue industriel, agricole, militaire et commercial.

Les indigènes, d'ailleurs, subissent déjà l'influence des artistes que nous envoyons aux colonies. À leur exemple ou sous leur direction, ils se sont mis à dessiner : ils y montrent beaucoup de dispositions et de goût. Si nous cherchions à développer ce premier mouvement, il est certain qu'en présence des résultats très encourageants obtenus jusqu'ici, nous arriverions assez facilement et rapidement à rénover les anciennes industries locales d'art qui présentent malheureusement une fâcheuse tendance à disparaître.

Or, l'Exposition de Paris ne pourrait-elle point donner précisément à cette rénovation de l'art indigène l'essor désirable ? Celle de Marseille, en 1906, avait déjà exercé, sous ce rapport, une très heureuse influence. L'Exposition de Paris, par son importance, par le retentissement qu'elle aura dans nos colonies, par l'émulation qu'elle provoquera, est capable de donner à l'art colonial, l'art métropolitain comme l'art indigène, un développement considérable : c'est une occasion qu'il ne faudra point laisser échapper.

P. d'Horel.

ÉCHOS (*La Dépêche coloniale*, 19 juin 1913, p. 3)

Société Coloniale des Artistes français. — L'assemblée générale aura lieu le lundi 23 juin, à 6 heures précises du soir, galerie Bernheim-Jeune, 25, boulevard de la Madeleine.

L'ordre du jour de l'assemblée générale comprend : allocution du président, compte rendu des travaux de la société, compte rendu financier, approbation des comptes.

Petites nouvelles des Lettres et des Arts (*Comœdia*, 8 décembre 1913, p. 3)

Aujourd'hui s'ouvre l'exposition des œuvres destinées à former le « Musée de Tananarive » et offertes par le président de la République, le ministère des Beaux-Arts et les artistes, et réunies par la Société coloniale des Artistes français, à la galerie Bernheim jeune, 15, que Richépanse.

Elle sera close le 13 décembre, à trois heures.

LA MUSIQUE ET LE THÉÂTRE
aux Salons du Grand-Palais
(*Le Ménestrel*, 9 mai 1914, p. 149)

..... La danse et les danseuses ont maintenant leurs notateurs attitrés : c'est une sous-division de la peinture de genre qui peut assurer la gloire et la fortune. [...]

Dans la salle du rez-de-chaussée réservée à la Société coloniale des Artistes français — exposition particulièrement intéressante au point de vue ethnographique —, on trouvera, parmi des toiles assez sommairement barbouillées, quelques études plus poussées, d'une réelle valeur documentaire : la *Danseuse cambodgienne*, l'*Actrice annamite*, la *Chanteuse chinoise*, de M. Auguste Carrera, ainsi que le *Tam-Tam Sénégalais*, tumultueuse composition de M. Henri Cayon.

..... L'orientalisme, un peu négligé aux derniers Salons, nous réservait cette fois l'agréable surprise d'une véritable réunion d'œuvres originales. Les maîtres du genre sont bien représentés, M. Girardot par une suite d'études marocaines, M. Aublet par sa mariée arabe de Tunis, M. Suréda par sa Séance de musique arabe où il a groupé des exécutants aux physionomies curieusement expressives et manié de belles pâtes colorées, sans renoncer malheureusement à son parti-pris de perspective sommaire collant les comparses les uns aux autres dans une invraisemblable juxtaposition. Les *Arabes en burnous récitant des psaumes* et les *jeunes Juives à la boucherie*, du même artiste, sont encore de solides envois. M. Dinet, un des doyens les plus réputés parmi les peintres de la race algérienne, reste fidèle à ses traditions de scrupuleux observateur dans l'aimable tableau du *Joueur de Quesba* (la flûte de roseau) et dans deux autres toiles où il vise un peu trop pour le goût moderne à la composition anecdotique, les *Baigneuses surprises* et les *Guetteurs*. La suite de miniatures qu'il expose en huit cadres à la section des dessins représente un autre genre d'effort ; elle est destinée à l'illustration de « La Vie de Mahomet, prophète d'Allah », par E. Dinel et Sliman ben Ibrahim Bâmer. Avec leur mélange d'huile et de gouache, ces miniatures produisent l'impression d'éclatantes enluminures et l'artiste y a fait vivre tous les entours familiers du prophète — à défaut de la représentation animée sévèrement interdite par le doyen. Parmi les envois moins traditionnels figurent l'*Eléphant caparaçonné*, toile de M. Paul Jouve d'une rare magnificence de coloris, et les *Marchands arabes* de M^{me} Grâce Ravlin, une artiste américaine brillamment douée. La *Musique dans l'Oasis*, de M. Charles Dufresnes, est étrangement vibrante, essentiellement décorative avec ses colorations fougueuses et ses complications d'arabesques. Ce serait un splendide carton de tapisserie des Gobelins et qui nous-reposerait de tant de fades mythologies.

.....;

CAMILLE LE SENNE

Silhouettes coloniales
Georges BIGOT,
peintre du ministère des colonies
(*Le Midi colonial*, 23 mai 1918, p. 1)

Georges Bigot mérite assurément d'être appelé Japonais de Paris ; car, s'il est Parisien de cœur, d'esprit et de naissance, il a vécu tant d'années dans le mystérieux empire du Soleil-Levant ; il s'en est si bien assimilé la langue, les mœurs et les usages que rien de ce qui concerne le Japon ne lui est étranger, et nul mieux que lui ne sait

évoquer ces figures exotiques, impénétrables, dont lui seul peut-être connaît la psychologie.

Georges Bigot, qui est né à Paris en 1860, eut pour premier maître, à l'École des Beaux-Arts, le regretté Gérôme ; puis il passa dans l'atelier de Carolus Duran. Il collabora dès lors à diverses publications : le *Journal Illustré*, la *Vie Moderne*, et, à ses moments perdus, il faisait de l'eau-forte et de la pointe sèche. Félix Buhot, alors professeur de dessin au Collège Rollin, le guida dans cette voie : il était chargé d'illustrer le grand ouvrage de Gonse, sur l'*Art japonais* et c'est ce qui décida Bigot à visiter l'Extrême-Orient. En 1881, il réussit à économiser l'argent nécessaire au voyage, et fut très aimablement accueilli à Yokohama. Le Gouvernement japonais l'engagea bientôt comme professeur de dessin à l'École Militaire de Tokio. Son premier soin fut d'apprendre la langue japonaise, afin de pouvoir connaître ce peuple et s'initier à ses coutumes. Bigot vécut bientôt en véritable Japonais, vêtu en kimono, mangeant le riz avec des baguettes, savourant le poisson cru arrosé de shoyou et buvant le saké dans de petites tasses en porcelaine. Il est un des rares Européens qui aient vécu aussi complètement avec les indigènes, et cela pendant dix-neuf années.

Il suivit les manœuvres japonaises presque tous les ans, et, envoya de curieux croquis au *Graphic* et au *Monde Illustré*, lors de la guerre sino-japonaise :

De retour en France, Georges Bigot collabora comme peintre au *Panorama du Tour du Monde*, pour la partie chinoise et japonaise, à l'Exposition Universelle de 1900. Il dirigea l'aménagement des jardins japonais et chinois, surveilla l'édition des constructions exotiques. Depuis, il a exposé aux différents salons : Exposition Coloniale au Grand Palais, Exposition des Peintres coloniaux, Peintres orientalistes. Collaborateur de divers journaux illustrés : l'*Illustration*, le *Petit Parisien*, le *Journal des Voyages* et le *Midi-Colonial et Maritime*, Georges Bigot est, depuis de longues années, peintre du Ministère des Colonies.

N'est pas encore chevalier de la Légion d'honneur, parce que trop modeste, et ne sachant rien demander pour lui-même.

S'en console en ayant plus de talent que certains de ses confrères à la boutonnière copieusement enrubannée, dont il fut le professeur, et souvent le collaborateur anonyme !

Viator.

Les prix coloniaux pour les artistes
(*La Dépêche coloniale*, 17 juin 1920, p. 1)

Les bureaux de la Société des artistes français, de la Société nationale des beaux-arts et de la Société coloniale des artistes français ont ainsi attribué les prix fondés par les Gouverneurs Généraux de l'Indochine, de l'Afrique Occidentale, de l'Afrique Equatoriale et du Maroc : prix de l'Indochine, M. Victor Tardieu, peintre ; prix de l'Afrique Occidentale, M. Olivier, peintre ; prix de l'Afrique Equatoriale, M. Géo Dutheil, sculpteur ; prix du Maroc, MM. Gaston Broquet, sculpteur, et Boiry, peintre.

Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 13 novembre 1920, p. 2)

Hier matin, au ministère des colonies, a eu lieu l'assemblée générale de la Société coloniale des artistes français, dont M. Albert Sarraut, ministre des colonies, a bien voulu accepter la présidence d'honneur.

À l'unanimité, les pouvoirs du président sortant, le peintre Louis Dumoulin, ont été renouvelés avec, comme vice-président. M. Pierre Mille.

Cinq commissions nouvelles ont été créées, savoir :

Commission de littérature : président, M. Pierre Loti, de l'Académie française.

Commission d'architecture : président, M. Deglane, de l'Institut.

Commission des arts du théâtre : président, M. A. Brisson.

Commission des arts décoratifs: président, M. Delaherche.

Commission d'archéologie: président, M. René Cagnat, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Grâce à une subvention du ministère des colonies, ces commissions pourront, dès cette année, décerner cinq prix à des œuvres remarquables intéressant chacune de ces sections.

BOURSE DE VOYAGE COLONIALE

(*La Dépêche coloniale*, 11 décembre 1920, p. 2)

La Société coloniale des artistes français, dont le président d'honneur est M. Albert Barrat, ministre des colonies, vient d'attribuer la Bourse de voyage de l'Afrique Occidentale française.

Deux artistes exposants au Salon d'automne ont été désignés :

1° M. Mainessieux, peintre ;

2° M. Marcel Gaillard, également peintre, pour le cas où M. Mainessieux ne pourrait s'embarquer pour la colonie dans les délais fixés.

LE PRIX D'ARCHÉOLOGIE COLONIALE

(*La Dépêche coloniale*, 9 janvier 1921, p. 2)

On sait que la Société coloniale des artistes français, que préside M. Louis Dumoulin, a récemment pu instituer, grâce aux libéralités de M. Albert Sarraut, ministre des colonies, des prix importants destinés à encourager les artistes, les littérateurs et les savants qui se consacrent à l'étude et à l'illustration de notre domaine colonial.

Sa commission d'histoire et d'archéologie, que dirige M. Leon Cagnat, de l'Institut, vient ainsi de décerner pour la première fois le prix d'archéologie coloniale. L'heureux lauréat est M. Henri Parmentier pour son *Inventaire descriptif des monuments chams de l'Annam*, paru chez Ernest Leroux pendant la guerre. Ce monument scientifique, œuvre d'un savant et d'un artiste à la fois, fait revivre l'architecture et l'art décoratif d'un peuple disparu, dont l'intérêt a été quelque peu éclipsé par la brillante fortune de son rival, l'art khmer.

L'ART COLONIAL

(*La Dépêche coloniale*, 11 janvier 1921, p. 2)

Nous sommes d'ores et déjà en mesure d'annoncer qu'une importante exposition d'art colonial aura lieu au Grand-Palais des Champs-Elysées en 1921 à l'époque habituelle des salons.

La Société des artistes français qui, avec la Nationale, le Salon d'automne et les nombreuses sociétés annexes, groupe plus de quatre mille adhérents, a décidé d'offrir

l'hospitalité à la Société coloniale des artistes français, dont M. Albert Sarraut est le président d'honneur et M. Louis Dumoulin le président fondateur.

Outre la section des beaux-arts qui distribue chaque année à l'issue des salons des bourses de voyage pour le Maroc, l'Afrique Occidentale, l'Afrique Equatoriale françaises, Madagascar, la Réunion et l'Indochine, les sections suivantes, également dotées de prix, ont été créées.

Littérature : président, M. Pierre Loti, de l'Académie française.

Architecture : président, M. Deglane, de l'Institut.

Archéologie : président. M. René Cagnat, de l'Institut.

Arts décoratifs : président, M. A. Delaherche.

Arts du théâtre : président, M. Adolphe Brisson.

Ces sections exposeront au Grand-Palais en 1921 des œuvres exécutées dans les colonies françaises ou pays actuellement sous le mandat de la France, ou ayant trait sous une forme quelconque d'art, peinture, sculpture, gravure, architecture, art décoratif, à nos colonies ou pays de protectorat, ainsi qu'à l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

On peut compter sur un très vif succès pour cette manifestation d'art colonial qui sera une utile préparation aux Expositions coloniales de Marseille (1922) et Paris (1925).

LE SALON
de la
Société Coloniale des Artistes
(*La Dépêche coloniale*, 25 mai 1921, p. 2)

Dans le Grand Palais, la Société coloniale des artistes français occupe cette année à côté du grand Salon, une place importante — le quart des salles du rez-de-chaussée — et groupe 230 artistes et 649 œuvres.

Voilà bien des chiffres, dira-t on, et nous voici dans la statistique et non pas dans la critique d'art, mais je cite ces chiffres à dessein pour montrer par la quantité, l'importance et la variété de l'effort accompli avant de parler de la qualité et des qualités et de passer à la critique et aux critiques.

C'est une œuvre remarquable qui a été accomplie par M. Louis Dumoulin, que l'essor pris par la Société coloniale des artistes français depuis sa création en 1908.

L'élan interrompu par la guerre est repris et l'avenir de l'œuvre est désormais assuré par les consécérations reçues : le haut patronage du ministre des colonies, les encouragements officiels sous forme de prix et de bourses de voyage, les salles du Grand-Palais accordées à son exposition et, nous ne saurions trop le souhaiter dans ce journal, la faveur du public.

Qu'il nous soit permis cependant une critique : le non-groupement par pays des œuvres exposées. Une fête arabe voisine avec un paysage annamite et une tête de Sénégalaïs.

Il en résulte divers inconvénients : 1° comme la plus grande partie des œuvres ont été exécutées en Afrique du Nord ou dans l'Orient musulman, celles représentant des scènes ou types des autres parties de notre empire colonial sont « noyées » dans cette foule orientale ; 2° Pour cette même raison, on peut se faire une idée de ce qu'est l'Afrique du Nord en sortant, mais d'aucune de nos autres colonies ; or cette exposition constitue un excellent moyen de propagande coloniale qui pourrait servir de lien de conférences-promenades.

Enfin le riche amateur, l'ancien colon ou voyageur que l'Extrême-Orient seul intéressé est obligé de se livrer à une véritable recherche dans toutes les salles.

Nous avons procédé à un groupement sommaire pour cet article, dans le cadre duquel nous ne pouvons naturellement faire figurer la citation de toutes les toiles. Leur seule énumération occupe vingt-quatre pages de catalogue, mais s'il y en a qui témoignent seulement de louables efforts, l'ensemble toutefois est d'une bonne tenue générale et certaines œuvres sont vraiment remarquables.

Voyons d'abord :

I. — Peinture
1° Afrique du Nord et Orient
Scènes et types

Quelques portraits lumineux tels que la *Mauresque* et le *Jeune Mohamed* de M^{me} André Preville, les consciencieuses études de *Têtes d'Orientaux* de Lévy-Dhurmer ; le *Marchand de poterie* de M^{me} Marcelle Ackein ; les divers *Marchands marocains* de Charles Denizard : la *Femme nomade* d'Adam Styka est superbe de coloris et de lumière. C'est, au milieu de beaucoup d'« études », un véritable tableau. Il en est de même du prestigieux *Chef arabe* du maître Rodolphe d'Erlanger.

Noté aussi pour la justesse d'observation dans la pose le *Vieux musicien* de François Alaux. Le *Nomade à la Séguia*, largement brossé par M. A. Berthon, et ses trois autres œuvres témoignent d'un talent plein de promesses fauché par la guerre.

Les *Danseuses* et les *Almées* de M^{me} Georgette Brunet-Mahuet sont gracieuses et d'une composition originale et amusante.

Il y a du mouvement et de la couleur dans le *Retour de l'oasis* de Louis Cabanes, de même dans le *Harem au jardin* d'Albert Aublet. Les divers envois de W.-A. Lambrecht le classent parmi nos meilleurs orientalistes.

Un riche coloris, une fantaisie étrange parfois mais non sans art font s'arrêter devant les types arabes de Gio Colucci.

Une grande scène rutilante de couleur : les *Danseuses du désert* de Jean Louis Paguenaud. On remarquera les œuvres de Dagnac-Rivière : sa *Fontaine au Maroc* notamment est un superbe morceau d'une technique personnelle et très sûre. Citons encore la *Bédouine sur la terrasse à Tunis* d'André Vaury-Caille, et celles d'Adrienne Jouclard ; la *Rencontre* de M^{me} Janogé ; le *Chef de tribu en voyage* de E. A. Bridgman ; les *Masques algériens* (pastels) de Willy Worms ; la *Famille arabe* et le *Marché à Tanger*, respectivement d'Auguste et d'Eugène Delahogue.

Nous regrettons que l'œuvre si intéressante d'Étienne Dinet ne soit représentée que par un seul envoi : *Courtisane*.

Passons aux paysages :

Les *Palmiers près de Marrakech*, de Joseph-Victor Communal, sont traités avec de curieux empâtements.

Cécile A. Bougourd a bien su rendre avec l'*Oued Miliane* (Tunisie) le charme paisible des lits d'oueds africains desséchés, fleuris de lauriers roses, et la paix du *Cimetière arabe* a été excellamment traduite par Suzanne Drouet-Cordier.

Voici des paysages du Sud-Algérien : *El Kantara*, avec ses monts violets, *Bou-Saada* et ses couchers de soleil pleins de rêve, les ciels lumineux d'Algérie et la transparence de l'atmosphère, tout cela est noté avec beaucoup de justesse et d'observation par A.-G. Rigoulot.

Voici une prestigieuse aquarelle du *Port d'Alger*, de Georges Besnus ; noté aussi le *Village de Tozeur* (Tunisie), sobrement composé par Henri Dufaux. Enfin, Maurice Romberg, avec sa *Porte de Meknès*, finement dessinée et d'un coloris agréable, montre

les ressources intéressantes que présente l'Afrique du Nord quand on sait les interpréter avec art, au point de vue de la lithographie en couleurs.

Nous avons remarqué au passage quelques essais de traitement des scènes orientales avec des procédés cubistes. Le cubisme est une aberration en général, mais le comble serait de chercher à l'adapter à l'Orient.

En Extrême-Orient passe encore ; les angles se retrouvent fréquemment dans l'architecture, les bras des danseuses affectent des poses angulaires, etc. Mais l'Orient musulman est caractérisé, au contraire, par la généralisation de la ligne courbe : les arcades, les dômes des mosquées ou des palmiers, le croissant, les turbans, les poignards, les caractères de l'écriture... sans parler des contorsions des danseuses, et des bosses des chameaux.

2° Colonies diverses

Le Sénégal a inspiré Henri Cayon qui, dans une grande scène, nous montre le curieux contraste de visages noirs et d'étoffes de vives couleurs à Dakar. Henri Dufaux nous peint aussi des *Pêcheurs sur le Sénégal*. La série d'envois de Lucien Madrassy : *Femmes peulhs* constitue un intéressant document ethnographique et Henri Gervès prouve avec sa pittoresque *Rue à Dakar*, d'un agréable coloris, de même que par sa *Rue à Casablanca*, l'excellent parti original que l'on pourrait tirer des scènes coloniales pour des frises décoratives.

Madagascar a aussi ses peintres : Maurice Lévis, *Près de Majunga* et le *Crépuscule en rade de Diégo*, de M^{lle} Morin Monod.

Nos Antilles ont fort heureusement inspiré Pierre Bodard : *Foulards et madras* sont en belle lumière. Horace Cristol a peint la *Rivière Madame* à la Martinique, et Germaine Casse une *Plage sous le fort à la Guadeloupe* d'une facture hardie et d'une radieuse clarté.

suite

(*La Dépêche coloniale*, 26 mai 1921, p. 2)

3° Extrême-Orient

Passons en Extrême-Orient, ou plutôt notons, au hasard des salles, des visions d'Indochine.

Si l'Afrique du Nord nous fait pénétrer dans le monde oriental, notre belle colonie nous met en contact, au point de vue art aussi, avec le monde asiatique, sa civilisation, son architecture, ses types particuliers.

M. G. Salgé a su, avec un talent vigoureux et un sens profond des oppositions d'ombre et de lumière, nous montrer une impressionnante vision des *Ruines du temple d'Angkor*. Ce côté mystérieux, un peu sinistre même, de ces contrées est bien évoqué aussi avec *La Pagode des tortues à Hanoï*, par J.-J. Rousseau, et le *Clair de lune sur la rivière*, de Henry Vollet.

Du même peintre, par contre, une scène simple et charmante : le *Boy aux pigeons* et la *Commémoration à la stèle d'un lettré*, qui groupe des bonzes aux robes de couleurs voyantes.

Voici encore des *Jonques à voiles de natte en baie d'Along*, de M^{lle} d'Abbadie ; des *Jonques sur le Mékong* et des *Marchandes annamites*, de P.-L. Fréquenez ; le *Tombeau annamite*, de Raymond Bassouls.

L'Inde a ses peintres dans Suzanne Frémond, qui expose une étrange *Jongleuse hindoue*, et le *Crépuscule à Ceylan*, de J.-P. Pinchon.

L'Inde française est évoquée aussi par une vue de *Mahé*, de Maurice Lévis.

L'armée coloniale est représentée par divers types de soldats bien notés par Lucien Jonas, et les *Tirailleurs sénégalais*, de J.-F. Galey, R. G. Gautier et d'A. Prévôt-Valéri.

Dans les *Héros de l'infanterie de marine*, Paul Legrand nous montre l'un d'eux étendu inanimé, terrassé par la fièvre, tragiquement symbolisée par un horrible monstre à face humaine.

Il y a aussi divers portraits de nos grandes personnalités coloniales :

M. Angoulvant, par Jean Béraud ;

M. Henry Bérenger, par M^{lle} Hélène Dufau ;

Le général Marchand et M. Diagne, par J.-L. Paguenaud.

II. — Sculpture

Un grand et magistral *Monument aux morts de la province de Socstrang* (Cochinchine), par André de Chastenet, qui a symbolisé la participation des Annamites à la guerre par un tirailleur indigène qui, côte à côte avec un poilu français, en même uniforme, tient la poignée d'un même glaive planté dans le cœur d'un aigle agonisant sous leurs pieds. Raymond Sudre a su également bien camper diverses statuettes de *Tirailleurs sénégalais* et Paul Moreau-Vauthier dresser pour Bamako un *Monument à la gloire des tirailleurs sénégalais*.

Henri Allouard, en utilisant habilement le bronze, le marbre et le bois, crée des petites statuettes en pied de jeunes négresses de l'A. O. F., bien campées et d'un effet réaliste très heureux, et Vieil-Noé avec ses plâtres patinés en plusieurs teintes obtient aussi des effets curieux avec ses têtes de Kabyle et de Soudanais.

Le *Fakir aux serpents*, de Paul Landowski, a du mouvement et beaucoup d'expression.

La *Danseuse indoue* en bronze patiné de Jeanne Itasse-Broquet, à genoux, aux mains contournées, est d'une silhouette pittoresque et bien campée. Noté aussi le *Porte étendard du sultan du Maroc* d'Émile Raissiguier. Plusieurs bustes dus au talent de Jacques Villeneuve reproduisent les traits de M. Albert Sarraut, de M. Candace et de M. Pierre Guesde.

Gaston Broquet expose une série de *Types marocains*, aux attitudes bien saisies, et que l'on pourrait appeler des « croquis à la cire ». Noté aussi le *Jeune chaouch*, d'André Lenoir.

La faune coloniale a aussi ses sculpteurs : Jacques Merenlano nous montre en une étreinte farouche la *Jalousie* proverbiale de deux tigres, superbe morceau, bien modelé qui eût gagné pourtant à être plus détaché du sol avec lequel les corps se confondent sans l'être cependant autant que son *Lion et sa lionne* dans le désert qui eux marchent sur un sol trop plat.

Maurice Marx s'affirme comme un animalier remarquable avec ses charmants et expressifs *Groupes de singes, chat et tortue*, tant par une technique très sûre que par le choix judicieux du marbre de couleur utilisé.

Nous regrettons de ne pas voir là un excellent morceau, l'*Eléphant*, de Jean Delavallée, exposé dans une autre partie du Salon.

III. — Arts décoratifs et architecture

Il y a enfin l'amorce de sections d'art décoratif et d'architecture.

Dans la première catégorie : l'*Annam et Cambodge*, de Louis Dumoulin, qui a su obtenir, avec toute l'étrangeté de l'Extrême-Orient, sa flore, ses dragons, un panneau décoratif d'un art très personnel.

Marguerite Géraud expose une admirable *Collection de poissons de Tahiti*, consciencieusement notés, mais qui semblent irréels, tant leurs coloris et leurs formes sont étranges.

De P.-L. David des dessins décoratifs marocains ; et, au mur, de grandes tentures indochinoises anonymes et d'un bel effet.

Il y a aussi diverses pièces de mobilier laqué juge, rappelant les chinoiseries du XVIII^e siècle. Nous eussions aimé y voir les meubles originaux que fabriquent certaines maisons parisiennes en utilisant de façon très heureuse des bois coloniaux comme l'okoumé.

Enfin, rayon « architecture », voici d'Auguste Delaval, en maquette réduite, le féerique *Projet de construction d'un palais pour l'Indochine à l'Exposition coloniale*, qui fut exposée dans le hall de la *Dépêche coloniale*.

*
* * *

Le Salon colonial donne, dans son ensemble, une belle impression. Il fournit surtout la preuve de la contribution que l'art colonial peut apporter à l'art français moderne.

Dans le Salon des artistes français, en effet, à côtés d'œuvres de maîtres, que de faveurs et de banalités ! que de pots de fleurs, de portraits, de paysages et de marines qui eussent été aussi bien, sinon mieux, rendues par la photographie en couleurs.

On y note, en outre, l'absence ou plutôt la pénurie de sujets composés, d'allégories. De grands faits contemporains ou d'actualité n'ont inspiré aucun peintre : la paix, la France sur le Rhin, le relèvement des ruines, l'aviation, les rayons X, même le centenaire de Napoléon, autant de scènes « tout indiquées » que l'on s'attendrait à voir...

L'Exposition coloniale, elle s'affirme par une note nouvelle qui sent l'inspiration, l'observation directe et non l'élève et l'école, le modèle d'atelier, le banal et le convenu.

C'est que l'on trouve dans les diverses parties de nos terres coloniales d'autres civilisations, d'autres hommes, une flore, une faune, une architecture différente, du soleil et de vives couleurs, tout ce qui frappe en un mot, lorsque l'on débarque dans l'une quelconque des « autres France ».

Détail curieux : il y a beaucoup de femmes parmi nos artistes coloniaux et si nous en avons cité un certain nombre au cours de cet article, c'est en toute sincérité de critique et non par galanterie. L'avouer, n'est-ce pas d'ailleurs rendre hommage à leurs talents ?..

De même que notre expansion coloniale peut nous assurer — seule peut-être encore — un magnifique avenir national et mondial, l'art colonial français peut aussi, par sa nouveauté et son originalité, contribuer puissamment à une véritable rénovation des Arts de France.

Paul-Yves Sébillot.

ÉCHOS (*La Dépêche coloniale*, 14 juin 1921, p. 2)

M. Albert Sarraut, ministre des colonies, a mis à la disposition de la Société coloniale des Artistes français, présidée par le peintre Louis Dumoulin, une subvention destinée à récompenser et à encourager, sous forme de prix annuels, les manifestations artistiques ayant trait à la vie coloniale française.

La commission des arts du théâtre s'est réunie sous la présidence de M Adolphe Brisson. Étaient présents : MM. Émile Fabre, Bouché, Alphonse Franck, Rondel, Dethomas ; M^{mes} Maille et Chasles, etc.

Le prix pour 1920, d'une valeur de 1.000 francs, a été attribué à M. Henri Clerc, auteur de la pièce tirée du roman de M. Pierre Benoît, l'*Atlantide*.

ÉCHOS
(*La Dépêche coloniale*, 16 juin 1921, p. 3)

Demain 17 juin s'ouvrira au Grand-Palais, dans les salles de la Société coloniale des artistes français, l'exposition des projets envoyés au concours organisé par le commissariat général de l'Indochine à l'[Exposition Coloniale de Marseille](#), pour la composition d'une affiche consacrée à la participation de l'Indochine à cette exposition.

ÉCHOS
(*La Dépêche coloniale*, 7 juillet 1921, p. 2)

Le Prix artistique de Madagascar, créé par le Gouverneur Général, pour une bourse de voyage dans la colonie, a été attribué, par les comités réunis de la Société des Artistes Français, de la Société Nationale des Beaux-Arts, du Salon d'Automne et de la Société Coloniale des Artistes Français, à M^{me} Suzanne Frémont. Dans le cas où M^{me} Frémont ne pourrait s'embarquer dans le délai voulu, la bourse de voyage reviendrait à M. Gaston Parison.

L'arrêté créant ce prix met l'artiste dans l'obligation de séjourner quatre mois dans la colonie et de donner des leçons de dessin aux élèves de l'École des Beaux-Arts.

À la Société **coloniale** des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 14 juillet 1921, p. 2)

La Société coloniale des artistes français a attribué les récompenses suivantes :

Prix du gouvernement de l'Indochine : M. Paul Jouve, peintre, graveur et sculpteur, Société nationale.

Prix du gouvernement de l'Afrique Occidentale : M. Henri Sollier, peintre, Société des artistes français.

Prix du gouvernement de l'Afrique Equatoriale : M Charles Garry, peintre, Société des artistes français:

Prix du gouvernement de Madagascar : M^{me} Suzanne Frémont, peintre, Société du Salon d'Automne,

Prix du Maroc : M. William Lambrecht, peintre, Société des artistes français.

Prix de la Compagnie Générale Transatlantique : M^{me} Marguerite Delorme, Société des artistes français.

Prix de la Compagnie de navigation mixte : M^{me} Marie Boullard, peintre, Société nationale.

Ont été désignés en seconde ligne pour bénéficier de ces prix dans le cas où le titulaire ne pourrait partir aux dates fixées :

MM. Thomas Cartier, sculpteur (A. F.), pour l'Indochine ; Albert Séraphin, sculpteur, Société nationale pour l'Afrique Occidentale ; Charles Bouthéon, peintre (A. F.), pour l'Afrique Equatoriale ; Gaston Parison, peintre (A. F.), pour Madagascar ; Marcel Lalaurie, peintre pour le Maroc ; Jehan Berjonneau, peintre (A. F.), pour la Compagnie Transatlantique ; Fernand Riblet, peintre pour la Compagnie mixte.

BOURSES DE VOYAGES

MM André Janne, peintre ; Gustave Alaux, peintre ; Jean Bascoules, peintre ; Émile Raissiguer, sculpteur ; M^{le} Marguerite Prévost, peintre ; MM. Jacques Nam, dessinateur ; Jean Baltus ⁸, peintre ; M^{me} Vieill-Noe, sculpteur.

Une artiste chez les Malgaches
(*La Dépêche coloniale*, 3 août 1921, p. 2)

Des artistes vont à Rome pour s'inspirer aux sources de l'art antique. Mais à d'autres on songe aujourd'hui de conférer une mission différente : s'inspirer aux sources naturelles dans nos colonies. Et c'est la Société coloniale des artistes français, fondée en 1908 par le peintre Louis Dumoulin, qui a pris cette initiative peu banale. Et, grâce à une bourse de voyage, une femme, M^{me} Suzanne Frémont, s'en ira, aux premiers jours de l'automne, vers Madagascar, chercher au pays malgache.., ces thèmes picturaux, qui sont, selon l'expression du général Gallieni, éminemment propres à aire éclore des œuvres neuves et originales. »

L'EXPOSITION DE MARSEILLE

Madagascar à l'exposition coloniale
(*La Dépêche coloniale*, 25 octobre 1921, p. 2)

La participation de Madagascar à l'Exposition nationale coloniale de Marseille, en 1922, s'effectue dans les meilleures conditions et permettra de présenter au public un ensemble des ressources de toute nature que détient la Grande île.

Le pavillon de Madagascar est en voie de construction et sera terminé vers la mi-novembre 1921. Sa décoration intérieure a été confiée à M. Dumoulin, président de la Société coloniale des artistes français. M. Richard en est l'architecte.

À côté des collections scientifiques et ethnologiques, les arts industriels trouveront leur place. Les productions forestière et agricole, celles de l'élevage, les travaux et la petite industrie malgache voisineront avec les collections minéralogiques qui forment la partie documentaire la plus intéressante de l'île. Enfin, une présentation nouvelle aura lieu qui concerne l'industrie naissante de la pêche sur les côtes de Madagascar. M. Gruvel, professeur au Muséum, s'est chargé de réunir, avec la collaboration de M. Petit, préparateur au Muséum, actuellement en mission sur les côtes de la Grande île, des spécimens de la faune maritime.

Une documentation administrative et économique, étendue et appuyée par un choix important de vues photographiques et de films cinématographiques, accompagnera l'ensemble de ces collections.

Toutes les personnes qui s'intéressent au développement de notre colonie, trouveront au Pavillon de Madagascar, à l'Exposition de Marseille, des renseignements intéressants et des données nouvelles concernant révolution économique de l'île.

Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 8 novembre 1921, p. 2)

⁸ Jean Baltus (Lille, 1880-Saint-Rémy-de-Provence, 1946).

Dimanche matin, le comité de la Société coloniale des artistes français s'est réuni chez son président, le peintre Louis Dumoulin. Le comité de littérature était représenté par MM. Lichtenberger, Pierre Mille, Albert de Poumourville⁹, Jean Vignaud. Le comité a enregistré l'adhésion de cent vingt membres nouveaux, et décidé l'époque où les prix de littérature, de peinture et de sculpture, ainsi que les bourses de voyage seront distribués pour l'exercice 1921-1922.

Le Musée colonial permanent*

Pour y attirer le public la science est bonne
mais l'art est meilleur

(*La Dépêche coloniale*, 26 novembre 1921, p. 1-2)

Nous avons, un peu partout, des expositions permanentes des colonies, des documentations, des classements, épars dans des « offices » généraux ou particuliers, le tout bien fragmentaire et incoordonné. Nous n'avons nulle part un musée, colonial, comme les Anglais en ont un à Londres, comme les Belges en ont un à Tervueren. Ce ne sont pourtant pas les projets qui ont manqué ; pas même les projets de loi.

Ceux-ci remontent à 1919 et concrétisent les efforts faits, depuis de nombreuses années, par des coloniaux avertis, et spécialement par Louis Dumoulin, président de la Société coloniale des artistes français.

La première proposition de loi est du 17 janvier 1919 ; elle a été transformée en projet de loi et votée, à la Chambre, sur le rapport de M. Outrey, le 16 avril, et au Sénat, sur le rapport de M. Saint-Germain, le 16 octobre 1919. Ces rapports résument les initiatives de M. Dumoulin et, en quelque sorte, énumèrent et consacrent ses droits pour l'avenir.

Il ne s'agit pas du tout de faire un musée colonial qui soit un conservatoire de pédantisme et d'ennui. Nous en avons vu assez des bocaux, des sachets, des échantillons poussiéreux et des bouts de bois vermoulus. Tout le monde les connaît, et personne n'en veut plus.

On peut être instructif sans être insupportable, et pratique sans être monotone et vulgaire. Les cortèges officiels ont pontifié et ont entraîné un public aux pieds las dans trop de salles froides, et désolées, parmi les barèmes, les chiffres, les graphiques, les catalogues et les statistiques. Il y avait là de quoi dégoûter des colonies ; et on y serait arrivé, si le public avait continué d'aller dans ces offices ; heureusement, dès le lendemain de l'inauguration, tout le monde en avait oublié le chemin. Tout cela, ce n'était que « châteaux de conservateurs aux musées dormants. » Il nous faut autre chose, et voici ce qu'il faut.

*
* * *

Les colonies françaises sont, comme tous les pays neufs, des organismes agissants, vivants, vibrants, indéfiniment perfectibles, sans cesse en parturition et en évolution. Il convient que le musée colonial soit le figure exacte des colonies, et qu'il soit donc tout le contraire de ces hypogées funèbres-que nous avons coutume d'appeler des musées. Il faut représenter là la « Vie », c'est-à-dire le labeur, en même temps que ses résultats économiques, les obstacles en même temps que les méthodes qui les ont vaincus, et

⁹ Des Français d'Asie.

toute l'existence extérieure, trépidant et chaude, qui console et qui distrait de leur travail l'ingénieur, l'industriel, le commerçant et l'agriculteur.

Chaque colonie devra être représentée là, non pas seulement par les produits de son sol et les fabrications de sa main-d'œuvre, mais par toute sa production sociale et intellectuelle ; sa peinture, sa sculpture, son architecture, ses dessins, sa musique, son théâtre, ses danses et ses mimiques, ses liturgies, ses cérémonies familiales, ses costumes, ses traditions, les lignes de sa nature et les ruines laissées par les générations passées : et enfin et surtout, les arts de la parole et de l'écriture, romans, poésies, histoire, drames, récits de voyage, tout ce que la nature et l'homme ont inspiré à l'ardeur créatrice de l'écrivain. Voilà ce que doit être un musée colonial. Et il sera parfait si, de jour en jour, il évolue suivant les transformations mêmes des pays lointains et du peuple qu'il prétend représenter et familiariser chez nous.

Et après avoir vu tout cela, après s'y être forcément intéressé et amusé, une habile disposition des salles et des corridors contraindra le visiteur, éveillé et attentif, à terminer sa promenade en passant par les salles des « bocaux ». Il sera forcé de les côtoyer et de les voir. Peut-être, même il les regardera et en retiendra l'enseignement.

*
* *

Avant de dire quel homme ou quel groupe pourra entreprendre une tâche si intéressante, je puis dire avec certitude quels sont ceux qui ne doivent, sous aucun prétexte, en être, chargés. Ce sont les fonctionnaires et les administrateurs. Les qualités mêmes de cette catégorie d'hommes leur interdisent de réaliser et même de comprendre une œuvre où rien ne doit être permanent, gourmé, desséchant et autoritaire. Un musée colonial serait, s'il était confié à l'initiative et à la discipline centrales, une crypte funéraire où seraient par avance inhumés tous nos espoirs et tous nos efforts.

Pourquoi ne pas concevoir que, par un hasard précis, le premier « annonciateur » du musée colonial, Louis Dumoulin, possède, dans la Société coloniale des artistes français, qu'il préside, le levier capable de mettre en marche toutes les bonnes volontés et tous les éléments de la réussite ? Peintres, sculpteurs, dessinateurs, architectes, graveurs, littérateurs de toutes les colonies françaises sont là, volontairement et spontanément réunis.

Fût-ce à titre d'essai, ne pourrait-on pas demander à ce groupement, plein de volonté et d'expérience, d'esquisser le plan d'ensemble et les méthodes de réalisation d'une œuvre qui doit unir, à la gravité du savant, la foi de l'artiste et le sourire de l'art ?

À la Société coloniale des Artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 29 décembre 1921, p. 2)

L'assemblée générale annuelle de cette société a eu lieu le 20 décembre, à la salle des commissions du ministère des colonies.

Le président, M. Louis Dumoulin, a annoncé avec un légitime orgueil, que cent quarante artistes s'étaient fait inscrire, pendant l'exercice, aux registres de la société, qui devient ainsi numériquement la première de toutes les associations artistiques. Une part de ce succès revient à M. Albert Sarraut, qui a doté la société de cinq prix annuels (peinture, sculpture, littérature, archéologie, théâtre).

L'Exposition coloniale de Marseille devait être, d'après les suggestions ministérielles, un véritable événement artistique. Malheureusement, et suivant une habitude trop fréquente, les autorités locales marseillaises tendent à réduire cette manifestation aux

dimensions d'une manifestation provençale. La société ira trouver M. Maginot, intérimaire de M. Sarraut, qui tiendra sans doute à honneur de continuer les suggestions, si nettes et si désintéressées au point de vue de l'art, que le ministre des colonies en exercice avait développées et que les comités marseillais avaient purement et simplement adoptées. L'absence de M. Albert Sarraut n'est pas une raison pour que soient oubliées les conventions passées en sa présence.

L'assemblée générale a confirmé, renouvelé et agrandi son conseil de direction, qui comprend actuellement MM. L Dumoulin, Rochegrosse, J.-J. Rousseau, Deglane, Clémentel, R. Gagnat, René Mille et de Poumourville.

Prix de littérature coloniale

(*La Dépêche coloniale*, 30 décembre 1921, p. 2)

Le prix de littérature coloniale pour 1921 sera décerné par la commission littéraire de la Société coloniale des Artistes français, au mois de février 1922. Les auteurs qui sont candidats à ce prix devront envoyer vingt exemplaires de leur livre à M. Louis Dumoulin, président, 58, rue Notre-Dame-de-Lorette.

On se souvient que, l'an dernier, ce prix a été décerné par la commission littéraire, sous la présidence de M. Pierre Mille, au beau livre de Jean Marquet : *De la rizièr à la montagne*.

Le jury de littérature coloniale est composé comme suit : MM. Ajalbert, Brieux, Claude Farrère, Henri Gourdon, Marius-Ary Leblond, A. Lichtenberger, Pierre Loti, Pierre Mille, Albert de Poumourville, Jérôme et Jean Tharaud, Louis Vignaud.

À la Coloniale des Artistes français

(*La Dépêche coloniale*, 20 juin 1922, p. 2)

Les différents bureaux de la Société des artistes français. Société nationale des beaux-arts, et coloniale des artistes français, réunis sous la présidence de M. L. Dumoulin, ont constitué le jury chargé de l'attribution des différents prix coloniaux décernés annuellement par la coloniale.

Voici le nom des lauréats :

Prix de l'Indochine : M. Ponchin, peintre (Société des artistes français).

Prix du Maroc : M. L'Hœst, statuaire (Société des artistes français).

Prix de l'Afrique Occidentale française : M. Antoni, peintre (Société nationale des beaux Arts).

Prix de l'Afrique Equatoriale française : M. Thomas-Cartier, sculpteur (Société des artistes français).

Prix de Madagascar : M. Martel, peintre (Société des artistes français).

Prix de la Compagnie Transatlantique : M. Chauvet, sculpteur (Société nationale des beaux-arts).

Prix de la Compagnie de navigation Paquet : M. Vicaire, peintre (Société des artistes français pour 1922).

Prix de la Compagnie de Navigation mixte : M. Popineau. sculpteur (Société nationale des beaux-arts).

À ces prix, il faut ajouter :

Le prix de littérature, décerné à M. Maurice Le Glay.

Le prix d'archéologie, décerné à M. Armand Bel.

Le prix d'art décoratif, entre : M^{me} Céline Lepage, Société nationale des beaux arts, et M. Rumèbe, Société des artistes français.

Le prix d'architecture, décerné à MM. Olivier et Wulffleff.

L'importance de ces différents prix montre quelle haute situation artistique a acquis la Société coloniale des artistes français, et explique le grand succès de sa section à l'Exposition de Marseille.

Carnet

(*Comœdia*, 12 novembre 1922, p. 2)

Art colonial.

M. Louis Dumoulin, président de la Société coloniale des artistes français, projette la création d'une section spéciale, dite d'art colonial, qui pourrait être organisée à l'occasion de l'exposition internationale des arts décoratifs prévue pour 1924.

Les adhésions à ce groupement sont reçues par M. Louis Dumoulin, au Grand-Palais.

À la Coloniale des Artistes français

(*La Dépêche coloniale*, 29 mai 1923, p. 2)

Le samedi 26 mai, à dix heures du matin, le président de la société, notre ami le peintre Louis Dumoulin, réunissait les artistes au Grand Palais, pour l'assemblée générale de 1923. La séance, présidée par M. de Pouvourville, comprenait, outre les rapports et bilans réglementaires, l'historique des efforts faits et des résultats accomplis par Louis Dumoulin pendant son voyage au Maroc*. Grâce à l'activité de leur président et à la haute et active bienveillance du maréchal Lyautey, les artistes de la Coloniale trouveront, dans toutes les grandes villes du Maroc, un accueil sympathique, et un correspondant de la société artiste ou écrivain lui-même, et, pour la plupart du temps, fonctionnaire du service des Beaux Arts du Protectorat. Et, tout particulièrement, à Fez, au palais de Boujeloud, les artistes trouveront, au milieu des jardins parfumés et des riads aux eaux jaillissantes, des ateliers vastes, clairs, confortables, où ils seront reçus gracieusement, et où ils n'auront qu'à poser leur toile et leur chevalet. Un Musée marocain, créé par M. Dumoulin, va être ouvert à Casablanca, et compte déjà une cinquantaine de toiles. Une salle d'exposition de peinture est mise à la disposition des artistes, au rez-de-chaussée de l'hôtel Excelsior, à Casablanca, place de France.

L'assemblée a appris avec plaisir que le Monument aux Morts de la Garde indigène de l'Indochine, œuvre de notre ami le statuaire Villeneuve, était arrivé à Hanoï, et allait être inauguré prochainement, dans un emplacement digne de l'œuvre et du Grand Souvenir qu'elle rappelle.

Enfin, l'assemblée a été mise succinctement au courant des intentions prochaines de son comité, concernant la création, à Paris, d'un musée colonial permanent*, institution dont le principe et les éléments de base ont déjà été déterminés par MM. les ministres Lebrun et Morel, et auxquels M. Albert Sarraut a donné, l'an dernier, sa pleine adhésion.

Tout est à réaliser dans cette affaire ; mais il est une chose acquise par les déclarations de trois ministres des colonies, parmi lesquels le ministre actuel : c'est que le Musée colonial, manifestation indépendante et permanente de l'Art français aux

colonies, est confié, pour son installation et sa mise en marche, à la Société coloniale des artistes français, seule capable de mener à bien une réalisation de ce genre.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
PROMOTION DE L'**EXPOSITION DE MARSEILLE**
(*Journal officiel de la République française*, 16 août 1923)
(*La Dépêche coloniale*, 17 août 1923)

Officiers

Ducuing (Paul-Jean-Marie), directeur des travaux d'art du biscuit à la manufacture nationale de Sèvres. Chevalier du 11 octobre 1906. Grand prix à l'exposition nationale coloniale de Marseille [chargé d'une mission en Indochine (*Les Annales coloniales*, 17 août 1923)].

Olive (Jean-Baptiste Joseph), Artiste peintre. Chevalier du 20 janvier 1899. Exposant (groupe des Beaux-Arts), à l'Exposition nationale coloniale de Marseille. Hors concours.

Richard (Casimir-Joachim), architecte à Paris. Chevalier du 27 mai 1914. Grand prix à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Silbert (Marie-Joseph-Jean-Raymond), artiste peintre. Commissaire des beaux-arts à l'exposition nationale coloniale de Marseille. Chevalier du 17 juillet 1906.

Villeneuve (Jacques), sculpteur statuaire. Chevalier du 11 octobre 1906. A participé à la décoration artistique dans la réédification de la pagode d'Angkor à l'Exposition nationale coloniale de Marseille.

Chevalier

Antoni (Louis-Ferdinand), artiste peintre. 4 ans, 11 mois, 16 jours de service militaire. 6 campagnes de guerre. 1 blessure. 1 citation. Président du Syndicat professionnel des artistes algériens. Exposant. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille.

Auberlet (Émile), sculpteur décorateur ; 5 ans 4 mois de services militaires, 6 campagnes guerre, 28 ans de carrière artistique. Vice-président de la chambre syndicale des sculpteurs et décorateurs. Médailles à de nombreuses expositions. Titres exceptionnels : chargé à l'exposition nationale coloniale de Marseille de tous les travaux de sculpture et de décoration du palais d'Angkor et de ses annexes.

Bentz (Étienne), architecte à Marseille. 1 an de service militaire. Professeur à l'École régionale d'architecture. Professeur à l'École municipale des Beaux-Arts. Membre du Conseil supérieur de l'Enseignement des Beaux-Arts. Architecte du Grand Palais à l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille. 2 Grands Prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille.

Cretolle (Albert-Alfred), constructeur d'art décoratif ; 7 ans 6 mois de services militaires, 6 campagnes de guerre, 22 ans de pratique industrielle. Exposant. Diplôme d'honneur. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Davel de la Nézière (Joseph), artiste peintre. Ancien chef du service des arts indigènes au Maroc. Commissaire adjoint du Maroc à l'exposition nationale coloniale de Marseille ; 5 ans de services civils, 4 ans de services militaires, 5 campagnes de guerre. Nombreuses missions en Indochine, au Maroc et à l'étranger. 3 grands prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Davel de la Nézière (Raymond), artiste peintre ; 2 ans 3 mois de services militaires. A débuté comme illustrateur en 1884 A été chargé à l'exposition de la partie décorative du pavillon des intérêts français dans le Levant et a décoré divers palais. 2 grands prix.

Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Delaval (Joseph), architecte des bâtiments civils de l'Indochine ; 21 ans 4 mois de services, dont 15 ans aux colonies. Grand prix à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Delzers (Jean-Antoine), artiste peintre ; 6 ans 5 mois de services militaires ; 4 campagne de guerre. Premier second grand prix de Rome. Lauréat de l'académie des beaux-arts. Prix de la Société française de gravure. Exposant. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Detaille (Fernand-Henri), photographe ; 5 ans 4 mois de services militaires ; 22 ans de pratique industrielle. A contribué à la naissance du livre par ses nombreuses éditions artistiques, dont l'une fut couronnée par l'académie française. Membre du comité d'installation et d'admission de la classe 76. Membre du jury. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Devé (Maurice-Arsène)[Paris IV^e, 29 janvier 1879-Tanger, 27 janvier 1968. Fils de Valentin Arsène Devé, 27 ans, comptable, et de Jeanne Charlotte Marguerite Batault, 20, sp. Marié à Marseille, le 29 sept. 1922, avec Marie Antoinette Jeanne Boullard. Engagé volontaire le 9 nov. 1897 à Paris X^e. Entré dans les services civils le 2 février 1907], administrateur adjoint des services civils de l'Indochine ; 20 ans 6 mois de services, dont 11 ans aux colonies. A dirigé, à Marseille, l'installation de dioramas et panoramas touristiques et présenté une remarquable exposition ethnologique. Il a été l'animateur des fêtes qui, par leur pittoresque, leur variété et leur intérêt artistique, ont donné un éclat exceptionnel à la participation de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Dorville (Nicolas-Charles-Louis-Bernard-Jean), artiste peintre ; 3 ans, 9 mois de services militaires, 5 campagnes de guerre, 20 années de carrière de peintre et illustrateur. Plusieurs missions à l'étranger et dans nos colonies. Collaboration aux grands quotidiens et hebdomadaires. Exposant, exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Gibert (Jean-Amédée), artiste-peintre ; 2 ans 5 mois de services militaires. 3 campagnes de guerre, premier Grand Prix de Rome pour la peinture. Depuis 11 ans conservateur du Musée des Beaux-Arts de Marseille. Services exceptionnels rendus comme président de la Peinture et de la Sculpture rétrospectives provençales à l'Exposition Nationale coloniale de Marseille.

Joyeux (André-Michel), inspecteur des Écoles d'art décoratif et du dessin en Indochine. 21 ans, 8 mois 13 jours de services dont 16 ans en Indochine. Diplôme d'honneur l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Marliave (François-Marie-Léon de), artiste peintre ; 7 ans 7 mois 19 jours de services militaires, 6 campagnes de guerre. Mention honorable et médaille d'or au salon des artistes français. Récompenses à de nombreuses expositions. Mission du ministère des colonies en Indochine en vue de la préparation de l'exposition. Exposant. Grand prix d'honneur. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Marx (Maurice), statuaire ; 3 ans 11 mois de services militaires, 5 campagnes de guerre. Médaille d'or. Hors concours. Membre du jury au salon des artistes français. Membre du comité de la Société coloniale des artistes français. Exécution du monument érigé à Marseille aux explorateurs. Grand prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Montézin (Pierre-Eugène), artiste peintre ; 5 ans 4 mois de services militaires, 6 campagnes de guerre. Hors concours à la société des artistes français et membre du jury. Vice-président de la section des beaux-arts à la société d'horticulture de France. Participation à de nombreuses expositions. Membre du jury d'admission. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Muller (Léonce-Aloys), architecte, architecte en chef de la ville de Marseille et des expositions coloniales de Marseille de 1906 et 1922. Président de la société des architectes des Bouches-du-Rhône. Administrateur de l'office public des habitations à bon marché de la ville de Marseille. Grand prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Olivier (Ferdinand-Jules-Adolphe), artiste peintre ; 3 ans 8 mois de services militaires, 1 campagne de guerre. Sociétaire de la société nationale des beaux-arts. Membre du jury. Sociétaire de la société coloniale des artistes français. Peintre du département de la marine. Examinateur de dessin au concours de l'école navale Exposant. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Olivier (Jules-Germain), architecte ; 1 an de services militaires. Architecte de la ville de Montauban et des monuments historiques du Tarn-et-Garonne. Vice-président de la société régionale des architectes du midi de la France. Membre de la société des artistes coloniaux. Créateur du palais de l'Afrique occidentale française. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Poisson (Pierre-Marie), artiste statuaire ; 5 ans 4 mois de services militaires, 6 campagnes de guerre. Membre de la société nationale des beaux-arts. Participation à un grand nombre d'expositions. Membre du comité des peintres orientalistes. Exposant. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Ponchin (Antoine-Marius-Simon), artiste peintre ; 5. ans 6 mois de services militaires, 6 campagnes de guerre. Nombreuses récompenses au Salon des artistes français. Mission en Indochine. Grand prix de l'Indochine. Exposant. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale Coloniale de Marseille.

Resplandi (Jean)*, architecte à Tunis. Ancien président du comité des fêtes de Tunis pendant 10 ans. Vice-président de la Société française de bienfaisance de Tunis. Collaborateur pour la partie architecturale à de nombreuses œuvres. Architecte en chef pour la section tunisienne à l'exposition. Membre du comité d'installation. Grand prix de collaborateur. Services exceptionnels rendus à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Roux (Constant-Ambroise de), statuaire ; 2 ans 9 mois de services militaires. Grand prix de Rome. Membre du jury de l'école nationale des beaux-arts et du salon des artistes français. Lauréat de l'académie des beaux-arts de la ville de Paris. Exposant. Services exceptionnels rendus à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Rumèbe (*Fernand-Pierre-Oscar*), artiste céramiste [Administrateur des Étains et wolfram du Tonkin], 4 ans, 4 mois 23 jours de services militaires, 6 campagnes de guerre. Sociétaire du Salon d'automne, de la Société coloniale des artistes français et des artistes décorateurs. Participation à de nombreuses expositions. Exposant. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Seyssaud (Auguste-René), artiste peintre. Sociétaire du salon d'automne. Membre de la société nationale des beaux-arts. Participation aux diverses expositions officielles. Exposant. Services exceptionnels rendus à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Sureda (Jules-André), artiste peintre ; 11 mois 14 jours de services militaires, 1 campagne de guerre. Sociétaire au salon national des beaux-arts et au salon d'automne. Participation aux grandes expositions universelles. Membre du jury au salon d'automne et au salon national des beaux-arts. Membre du jury d'admission pour la bourse de l'Algérie. Membre du comité des peintres orientalistes et des peintres graveurs à l'exposition. Services exceptionnels rendus à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Vives-Apy (Charles-Joseph-Thimoléon), artiste-peintre. 4 ans, 6 mois de service militaire. 3 campagnes de guerre. Sociétaire et membre du Jury au Salon d'Automne. Membre de la Société nationale des beaux-arts. Participation à de nombreuses expositions étrangères. Membre de la Commission d'organisation des beaux-arts lion.

Travaux de décos vices exceptionnels rendus à l'occasion de l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille.

Weill (Maurice), graveur-imprimeur. 7 ans, 1 mois de service militaire. 6 campagnes de guerre. 26 ans de pratique professionnelle Participation à de très nombreuses expositions. Vice-président du Comité d'admission et d'installation. Secrétaire-adjoint du bureau du jury. Membre du jury. Hors concours. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille.

Wulffleff (Charles-Albert), architecte diplômé. 4 ans et demi de service militaire. 6 campagnes de guerre. 21 ans de pratique professionnelle. Architecte du Palais de l'Afrique Occidentale française à l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille. Grand Prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille.

DANS LA LEGION D'HONNEUR
MINISTÈRE DES COLONIES

Complément à la promotion de l'Exposition coloniale de Marseille. ,
(*Journal officiel de la République française*, 30 août 1923, p. 8511)
(*Les Annales coloniales*, 30 août 1923)

Officiers

Gonzale (Jacob-Ernest-Paul), sculpteur ; 32 ans de carrière artistique. De 1900 à 1914 nombreuses récompenses au salon des artistes français. Vice-président du musée du Vieux-Marseille, du comité régional des arts appliqués et du conseil d'administration du musée municipal Labadie-Grobet. Services exceptionnels rendus comme membre du comité directeur du palais de Marseille et de la Provence à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Lambert (Eugène-Camille), artiste peintre. Expert et négociant en tableaux. 11 mois 13 jours de services militaires, 3 campagnes de guerre. 36 ans de pratique commerciale. Membre du comité d'organisation. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Informations
(*La Dépêche coloniale*, 8 février 1924, p. 2)

Le conseil de direction de la Société coloniale des artistes français s'est réuni vendredi 6 février au Grand Palais, afin de choisir son président, en remplacement de Louis Dumoulin, son fondateur. Une délégation du conseil, composée de MM. Ruffe, Jean Béraud et Jean Vignaud, ira cette semaine offrir la présidence au sénateur Henri Bérenger.

Informations
(*La Dépêche coloniale*, 8 février 1924, p. 2)

Les « Éditeurs associés* »¹⁰, que préside M. [Angoulvant](#), vient de créer une collection, qui, sous le titre « Le vaste monde », publiera spécialement des romans

¹⁰ Double faillite en 1931 et 1936.

coloniaux, et des œuvres d'intellectualité et de littérature coloniales. Les premiers livres qui seront publiés dans celle collection sont : les *Esclaves de Méquinez*, de Nancy George (préface de J.-J. Tharaud ; *Sous le Lion et la Licorne*, de M. Finhert (préface de Henri Barbusse).

Société des Artistes Français

Salon de 1924

(*La Dépêche coloniale*, 28 juin 1924, p. 2)

Les différents bureaux de la Société des artistes français, Société nationale des beaux-arts, Salon d'automne et Société coloniale, réunis sous la présidence de M. Louis Dumoulin, ont constitué le jury chargé de l'attribution des prix coloniaux décernés annuellement au Salon par la Société coloniale des artistes français.

Ont été désignés :

Prix de l'Afrique Occidentale française : M. de Gastine (Marco), peintre, M^{me} Quinquaud (Anna), sculpteur.

Prix du Maroc : M. Lagrange (André),

Prix de l'Indochine : M. Bouchaud Jean), peintre.

Prix de l'Afrique Equatoriale française : M. Giannelli (Antoine), peintre, M. Brenet (Victor), peintre.

Prix de Madagascar : M. Worms (Moïse-Willy), peintre.

Prix des Compagnies transatlantiques :

Compagnie Paquet : M. Selmy (Eugène),

Compagnie générale transatlantique ; M^{me} Bricka, peintre.

Compagnie de navigation mixte : M. Baillargeau (Yves), peintre.

Prix de littérature : M. Demaison pour son livre *Diato*.

Prix d'architecture: M. Ruy (Francis-Edmé).

Prix des arts décoratifs : M. Tabouret et M. Gonot.

Nécrologie

(*Comœdia*, 8 décembre 1924, p. 2)

M. Louis Dumoulin, artiste-peintre, président fondateur de la Société coloniale des artistes français, officier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris.

NÉCROLOGIE

(*La Dépêche coloniale*, 10 décembre 1924, p. 2)

Lundi 8 décembre, à dix heures et demie du matin, ont eu lieu en l'église de la Trinité, les obsèques du peintre Louis Dumoulin, décédé après une douloureuse maladie.

Louis Dumoulin, président de la Société coloniale des artistes français, ne s'était pas contenté d'explorer tout notre domaine colonial, la palette à la main, et d'y peindre d'excellentes toiles qui l'avaient porté en tête de notre équipe artistique contemporaine. Il en avait rapporté une mine inépuisable de documents sur la ligne et la couleur des

terres lointaines, les floraisons de tous les climats, et le pigment de toutes les races. Il avait été l'animateur du mouvement artistique intérieur à nos colonies. Il avait créé, par des dons multiples des peintres français, les musées de Tananarive et de Casablanca. Il avait, pour nos grandes expositions nationales, brossé et dressé des dioramas demeurés célèbres. Enfin il avait joint entre elles, avec la société qu'il présidait comme centre, toutes les formes de l'esthétique : peinture, sculpture, littérature, gravure. Grâce à son action, des prix nombreux avaient été offerts, par le ministère des colonies et par tous les gouvernements locaux, à toutes les manifestations artistiques des jeunes ; et notamment des prix de littérature coloniale étaient chaque année décernés par un jury, — que présidèrent Loti et Brieux — et qui conduisit à la notoriété Marquet, le Glay, Demaison, Joseph, en attendant les autres.

Une foule d'écrivains et d'artistes ont conduit au cimetière du Nord, la dépouille de Louis Dumoulin, dont l'œuvre fut évoquée par MM. Ruffe, graveur, Rousseau, peintre, au nom des artistes de la coloniale, et par Albert de Poumourville, au nom des écrivains des colonies françaises.

Beaux-Arts

Mort de Louis Dumoulin
(*Comœdia*, 30 décembre 1924, p. 3)

Louis Dumoulin, qui vient de mourir, n'était pas seulement un peintre de l'exotisme, un exotisme bien souvent vu ou interprété de sa rue Notre-Dame-de-Lorette par un Parisien parisiennant, il avait, dans les milieux d'art, pris position de propagandiste colonial et ce prosélytisme avait plus fait pour sa réputation que ses tableaux.

Il avait été des premiers à traverser les mers pour exécuter des commandes officielles. Puis se servant de ses relations pour faciliter le voyage à plus d'un confrère, il était devenu une sorte d'agent de liaison des plus précieux entre nos possessions lointaines et les intellectuels de la métropole.

Organisateur habituel des sections de peinture dans nos expositions coloniales, il avait fini par fonder le Salon des peintres coloniaux et obtenu la création d'une bourse de voyage. Grâce à son insistance, le Salon des artistes français avait pris l'habitude de faire place dans ses manifestations à la Société coloniale des artistes français pour la pittoresque exhibition d'œuvres exécutées, dans nos colonies ou inspirées par elles. C'est beaucoup sur l'initiative de Louis Dumoulin que l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Indochine, particulièrement accueillante pour les artistes, servirent de thème à de nombreuses œuvres picturales.

Or, ce zéliteur disparaît, au seuil de cette année des Arts décoratifs qui verra s'élever dans Paris un coin d'Extrême-Orient authentique, puisque, par la volonté de M. Merlin et de M. Guesde, pour le Tonkin, l'Annam, le Cambodge, tout aura été exécuté là-bas par les artisans indigènes, depuis la charpente du Pavillon indochinois jusqu'aux meubles, aux étoffes et aux bibelots qui garniront les intérieurs.

Pour avoir si bien servi l'idée coloniale, ce peintre aimable et actif mérite bien un souvenir ému à l'heure où les arts de nos colonies et pays de protectorat vont être à l'honneur.

Ajoutons que le départ de Louis Dumoulin laisse une place vide dans le jury du prix de littérature coloniale.

Yvanhoé Rambosson.

La Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 18 mars 1925, p. 2)

La Société coloniale des artistes français vient de tenir son assemblée générale au Grand Palais ; la nomination de M. Henry Bérenger, sénateur de la Guadeloupe, rapporteur général du budget comme président, en remplacement du regretté fondateur, le peintre Louis Dumoulin, décédé, fut acclamée par l'assistance.

M. Bérenger étant retenu au Sénat, son discours fut lu par M. Ruffe, vice-président. Diverses questions furent étudiées au cours de la séance et. l'on procéda à l'élection de nouveaux membres du comité. La Société coloniale des artistes français qui grandit chaque jour, dispose aujourd'hui de 45.000 francs de prix en faveur d'artistes, d'écrivains, archéologues, accordés par le ministère des colonies, le Maroc, l'Algérie, les gouverneurs des colonies et diverses compagnies de navigation.

Un don de l'Indochine aux artistes
(*La Dépêche coloniale*, 12 mai 1925, p. 2)

La Société coloniale des artistes français vient de se réunir sous la présidence de M. Henry Bérenger, sénateur.

La société a pris connaissance de l'appui magnifique et généreux que vient de lui donner le gouvernement de l'Indochine.

M. Martial Merlin, gouverneur général, a, en effet, fait savoir que les artistes lauréats du prix de la Société coloniale seraient logés et pourvus pendant deux ans d'une bourse dont le montant représente la somme de 40.000 francs par an. Les lauréats donneraient en échange des leçons de dessin à l'**École des beaux-arts** du gouvernement.

Le bureau, sur la proposition de M. Bérenger, a envoyé ses vifs remerciements au Gouverneur Général.

La société a ensuite envisagé la participation à l'Exposition coloniale qui doit se tenir à Alger en 1926.

Sous la présidence de M. Fabre, administrateur général de la Comédie-Française, la commission du théâtre a décerné le prix du théâtre colonial à M. Mercereau, pour sa propagande en faveur de la littérature coloniale.

Tous ces résultats montrent combien la Société coloniale est en train de conquérir une place prépondérante dans le mouvement intellectuel et artistique de la France et de ses colonies.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Des Indépendants aux Orientalistes

Réflexions
(*La Dépêche coloniale*, 16 mai 1925, p. 2)

Les récentes manifestations d'art des Arts Décoratifs et du salon annuel de la Nationale ont forcément laissé un peu de côté des expositions de moindre importance, mais où, cependant, les artistes présentent au public des œuvres qui ne manquent pas d'une certaine signification. C'est ainsi que les Indépendants à la Porte-Maillot, et les Orientalistes, chez Georges Petit, qui viennent de fermer leurs portes, ont requis notre attention à des titres divers. Pour les premiers, dont l'appellation indique assez le

programme, leur salon, qui se tient en avril, est comme une préface légère et libérée aux œuvres qu'entoure d'ordinaire la consécration officielle et qu'exposent aux Tuilleries la Nationale et les Artistes Français. Les Indépendants composent un joli bouquet printanier où la jeunesse qui ne s'embarrasse pas de la tradition — cette vieille poseuse — donne libre cours à sa verve et à sa fantaisie.

L'opinion attend de ce salon, qui jadis fut révolutionnaire, mais qui, aujourd'hui, devient bourgeois, des explosions d'inédit, des violences de tempérament, des recherches passionnées, voire de ces orgies picturales propres à épater le bon bourgeois.

Les Indépendants, au temps jadis, affectaient un certain romantisme d'allure, où la farce truculente des bohèmes d'ateliers se mêlait à la recherche patiente des motifs nouveaux. Et ceci n'était pas pour gâter cela, mais bien pour lui donner auprès de la foule qui aime les lyrismes et les excentricités des jeunes une indulgente attention qu'ils méritaient d'ailleurs.

Pour les Orientalistes, société que présidait Léonce Bénédite, il en est autrement. L'art s'inscrit à leur fronton avec un grand A et je gage qu'on ne peut entrer dans leur temple qu'avec beaucoup de précautions et en montrant patte blanche ; c'est un lieu de bonne compagnie. Ce groupement, qui a déjà quelque vingt ans d'existence, a pour but, nous disent ses statuts, de favoriser les études artistiques conçues sous l'inspiration des pays et des civilisations d'Orient et d'Extrême-Orient ; il s'attache à mieux faire connaître les pays et les races indigènes orientales et extrême-orientales, à diriger dans un sens critique l'étude des arts anciens de ces civilisations et à contribuer au relèvement de leurs industries locales.

Voilà, semble-t-il, une belle matière de propagande artistique coloniale et vous m'en voyez le cœur tout réjoui à penser que, depuis bien avant guerre, il y a quelque part de bons prophètes pour nous engager à aller voir l'art du dehors et pour encourager nos artistes à sortir de leur petit cercle et à découvrir enfin qu'il y a une France coloniale et que ses horizons valent eux aussi la peine d'être étudiés, tout comme ceux de Perpignan ou de Quimper-Corentin.

Hélas, il y a toujours loin des programmes aux réalisations. Je ne méconnais pas les bonnes intentions des Orientalistes, je salue leurs œuvres avec la déférence que l'on doit au talent apprêté, reconnu et quelquefois sincère, mais je pense que la route est encore longue à faire comme de Tipperary, pour atteindre le but qu'ils se proposent dans leurs statuts.

Leur programme, on me permettra de le signaler ici même, présente du reste quelque analogie avec celui de la Société coloniale des artistes français, société que président heureusement M. le sénateur Henry Bérenger, aidé du peintre-graveur Ruffe. Ce dernier groupement s'intéresse à tous les arts (littérature, peinture, archéologie, architecture, arts décoratifs, arts du théâtre) qui peuvent s'inspirer de notre vie coloniale. Programme plus large et plus étoffé que celui des Orientalistes, mais programme dont je voudrais voir des réalisations plus fréquentes, comme celle de Strasbourg, par exemple. Et à ce propos, ne serait-il pas souhaitable que ces deux groupements, Orientalistes et Société Coloniale, qui poursuivent des buts identiques, au lieu de se regarder chacun du coin de l'œil, fusionnent en une seule et même firme. Leurs moyens d'action en seraient accrus et l'art colonial n'aurait qu'à y gagner ainsi que les artistes.

*
* *

Revenons aux Indépendants. Je m'étais bercé de la douce illusion, que peut-être, à la Porte-Maillot, parmi les quatre milliers de toiles qui accrochent leurs prétentions colorées dans tous les coins, je dénicherais bien, parmi ces tempéraments et ces motifs

qui s'affrontent, quelques toiles m permettant d'affirmer que l'exotisme colonial n'est pas en peinture un vain mot. Nenni, je n'y ai tout au plus trouvé, noyée dans la masse des portraits, des paysages, des natures mortes et fanées, qu'une dizaine, mettons une vingtaine de toiles ayant quelque rapport avec le sujet qui m'intéresse.

J'avoue que le public pouvait défiler devant sans y prêter attention ; rien ne les marquait à l'attention des contemporains. C'est très regrettable. J'ai vu des gens se pâmer d'aise devant l'écuyère en saindoux et sucre candi de Metzinger, d'autres se trouver mal devant une ronde macabre de larves squelettiques et phosphorescentes, essais de contorsionnistes, je n'ai distingué aucune toile exotique susceptible de me faire bénir d'admiration.

J'aurais vivement désiré dans une exposition comme celle des Indépendants que des motifs nouveaux puissent s'imposer à notre sensibilité, que d'autres sujets que les redites de Mistinguett tirée à plusieurs exemplaires, avec ou sans Alfred, puissent nous distraire d'horizons aussi coutumiers ; les quelques peintures exotiques entrevues n'ont pas donné matière à ces recherches. La vie coloniale peut prétendre donner à l'art contemporain des thèmes inédits, aux artistes d'en profiter.

Je sais bien les objections qu'on peut faire ; les voyages coûtent cher, et nos jeunes peintres ne sont pas fortunés ; quant aux mécènes, c'est une race, avec le règne des nouveaux riches, qui disparaît. Je pense aussi que nos peintres, sous motif de trouver de l'inédit et de s'ouvrir des voies nouvelles, ne peuvent pas s'offrir le voyage de la Muraille de Chine ou du lac Tchad, au débotté.

C'est donc toute une organisation de notre vie artistique coloniale qu'il faut créer, et si des sociétés comme la Société Coloniale ou les Orientalistes s'en préoccupent, il importe que les pouvoirs publics, les administrations coloniales, les entreprises privées coloniales leur prêtent aide et concours les plus larges possible. Il ne suffit pas de beaux programmes, il faut des moyens d'action. Or ceux que nous possédons actuellement sont insuffisants. Il faut organiser les moyens matériels qui permettront à nos artistes d'aller s'instruire au contact de pays et de races nouvelles, d'enrichir leur sensibilité et la nôtre en nous rapportant le fruit de leurs expériences.

Qu'on ne vienne pas dire que le Français est casanier : les temps sont changés et il n'y a que les endormis pour vivre sur cette vieille légende. Le Français est un admirable voyageur, curieux, passionné, qui s'assimile plus rapidement que tout autre les êtres et les paysages. Il faut tout simplement l'aider à trouver des voies que son tempérament lui prépare d'admirable façon. La France, deuxième puissance coloniale du monde, mérite des artistes pour chanter ou figurer l'admirable épopée qu'elle accomplit en terres exotiques. Et pour cette fois encore, je ne peux pas dire qu'aux Indépendants, j'ai trouvé une illustration quelconque de nos préoccupations coloniales.

Le salon des Orientalistes, spécialisé dans le genre de la peinture exotique, nous offre évidemment des œuvres d'un intérêt en concordance avec les motifs artistiques que nous aimeraisons découvrir dans la traduction de la vie d'outremer. Dans les belles salles de Georges Petit, l'exposition de la petite cohorte du regretté Benédite a de l'allure, je n'en disconviens pas.

Les deux toiles d'Albert Besnard sont solides, d'une belle couleur, et d'une tradition qui s'apparente à celle des Orientalistes de la première moitié du XIX^e siècle.

Les éléphants et les tigres de Maurice de Becque¹¹, sont des dessins rehaussés, puissants et sûrs. Les vues de Constantinople de Cottet, ses cyprès notamment, sont d'un artiste sensible qui traduit bien les mélancolies vespérales des bords du Bosphore. Charles Fouqueray nous donne des paysages d'Annam d'une expression heureuse et d'une couleur sincère ; Andrée Karpelès jongle avec les couleurs les plus subtiles et nuancées pour nous dégager un Bengale lumineux et coloré. Octave Morillot reste l'amoureux

¹¹ Maurice de Becque (1878-1938).

passionné des paysages tahitiens ; on démêlé encore dans son art réaliste de coloriste épris l'influence de Gauguin dont il peut difficilement se déprendre. La Nézière est l'illustrateur délicat et voluptueux que nous connaissons, sa gouache d'Irkoust est une bien jolie chose. Les aquarelles de Jacques Touchet nous rendent le paysage syrien un peu conventionnel, mais d'une jolie coloration et d'un dessin souple et enlevé. Les animaux sculptés d'Albéric Coblin sont puissants et d'un très sûr modelé, les vieux bonzes et lettrés chinois d'Hauchecorne sont de belles études réalistes. Et d'autres que j'oublie, et non des moindres.

Mais vous sentez bien que pour intéressantes et aimables que soient les œuvres signalées, il n'y a rien dans cet ensemble qui ne soit du traditionnel et du déjà-vu. Des paysages exotiques, mais pas de motifs nouveaux pour notre sensibilité, j'entends des motifs qui nous étonnent et nous enseignent des atmosphères ou des ambiances inédites. Un orientalisme un peu convenu, agréable à voir : mais non la traduction — à part Morillot —peut-être, de cette vie chaude, puissante, ignorée qui façonne d'une couleur particulière et d'une psychologie neuve les choses et les êtres des tropiques et des pays de soleil.

Terres de soleil et de volupté, a dit je ne sais plus quel poète, c'est bien cette volupté de la vie ardente, de la lutte opiniâtre dont je voudrais trouver le chantre ou le figurateur, quelqu'un comme un Kipling artiste qui nous sortirait de nos horizons trop coutumiers par le prestige de son verbe ou de son pinceau.

A -L. Chignac.

Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 19 juin 1925, p. 2)

La Société coloniale des artistes français, présidée par le sénateur Bérenger, a offert un banquet aux gouverneurs généraux des colonies, actuellement présents à Paris, sous la présidence des ministres de l'instruction publique et des beaux-arts et des colonies.

Les lauréats des prix et bourses de voyages coloniaux de 1925, choisis chaque année par des délégations de l'Institut, de la Société des artistes français, de la Nationale, du Salon d'automne et le bureau de la Société coloniale, ont été tout particulièrement fêtés.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

À propos du salon de la « Nationale »
(*La Dépêche coloniale*, 1^{er} juillet 1925, p. 2)

Submergé par le flot montant des manifestations artistiques où, chaque année, s'affrontent les talents les plus divers et les navets les plus inédits, le public tient bon et conserve sa sérénité. C'est une preuve que l'éducation artistique des masses se fait peu à peu, car je ne veux pas croire que ce sont toujours les mêmes snobs des générées et des vernissages qui composent ce qu'on est convenu d'appeler les tenants du goût français. Parmi ces expositions grandes et petites, d'ensemble ou particulières, le Salon de la Nationale tient une place de choix. Il la doit à cette tradition éclectique, quasi officielle, et au renom qu'il a en France et à l'étranger. J'ai signalé, en son temps, cet événement bien parisien. Mais après avoir sacrifié à l'actualité par le communiqué habituel, j'ai pensé qu'il était utile de revenir sur un sujet dont l'intérêt, malgré les ans et les modes qui passent, ne faillit pas.

Le salon de 1925 se tient cette fois, aux Tuileries, sur la terrasse du bord de l'eau. Il s'inscrit, pour le vieux Parisien qui aime sa ville, dans un cadre émouvant et historique tout à la fois. Appuyé d'un côté au pavillon de Flore, de l'autre à la place de la Concorde, ilalue, en maître qui a ses quartiers de noblesse, sa voisine, nouvelle venue, l'Exposition internationale des arts décoratifs qui loge non loin de là, à sa, suite. On ne peut souhaiter, pour les amateurs d'art et les curieux, voisinage aussi bien composé. Les baraquements où l'on a cantonné ce salon de 1925 ne sont pas, à vrai dire, à la hauteur de son passé et du décor. La place a manqué et la nouvelle riche des Invalides a relégué, au bout du quai, l'ancêtre qui n'a pas trop protesté, signe des temps. Cet inconvénient a été compensé par un avantage : l'exiguïté des locaux a obligé les artistes, gent prolifique, à réduire leurs toiles en nombre et en dimension, et c'est tant mieux. Chaque exposant n'a donc eu droit qu'à une seule œuvre. On y gagne en clarté, en concision et c'est tant pis pour les barbouilleurs, qui ne savent pas se réduire.

Je souhaite que cette innovation forcée soit maintenue ; au reste, malgré les restrictions, ce salon a de quoi satisfaire ceux qui prennent goût aux manifestations de l'art contemporain. Il a même fallu, pour contenter tout le monde, scinder les exposants en deux séries, la première qui s'est ouverte le 1^{er} avril et se terminera le 10 juillet, le second groupe qui suivra, pour se clore le 31 août.

Parmi une telle profusion d'œuvres, les artistes coloniaux devaient tenir une place intéressante. Jusqu'à présent, en effet, à part quelques expositions particulières et quelques œuvres isolées dans certaines manifestations d'ensemble, nous n'avons pas eu lieu de nous féliciter de l'art « colonial ». Le Salon de la Nationale ne nous permet pas de signaler, dans ce sens, une amélioration quelconque. L'art exotique souffre du même discrédit général où il était tenu jusqu'alors. Nous avons déjà indiqué souventes fois les causes de cette défaveur pour ne pas y insister ; mais constatons encore que, malgré de bonnes intentions, la phalange des peintres coloniaux est encore loin des réalisations que nous pouvions espérer.

il y a pourtant dans l'art de ce temps des indices certains d'un renouveau original, de thèmes neufs qui, aussi bien en littérature qu'en art, s'essaient à moduler les chants caractéristiques de l'époque que nous vivons. Et pour mieux nous expliquer, disons que l'Exposition internationale des Arts décoratifs nous offre, au milieu d'œuvres, dont quelques-unes sont évidemment contestables, beaucoup d'autres dont les références présentent un réel intérêt documentaire. Les novateurs — si le mot n'est pas trop gros — ont bien compris que cette heure en transformation attendait les formes particulières de l'intelligence et de la sensibilité présentes. Le commissariat général a su concrétiser, dans les ordres de l'activité artistique, cette évolution dont il nous offre aujourd'hui les prémisses. À défaut des réalisations sensationnelles que d'aucuns nous promettaient, ayons la sincérité de reconnaître qu'on s'est résolument engagé dans des sillons nouveaux, et que la France montre une fois de plus la marque de son génie précurseur.

*
* * *

Ce que l'Exposition des Arts Décoratifs essaie de réaliser, pourquoi nos grandes associations artistiques, la Société de la Nationale, les Artistes français, le Salon d'Automne, les Indépendants, et la Société Coloniale des Artistes français ne travailleraient-elles pas de leur côté à esquisser le *novum organum* artistique de la société de demain, au lieu de se contenter de présenter des expositions fragmentaires, où traditionalistes et essayistes gaspillent, dans l'indifférence générale, le meilleur de leur talent. Des précurseurs, comme le regretté Verhaeren, avaient magnifié par le verbe toutes les découvertes imprévues des temps nouveaux. Le don prophétique du poète s'était incarné dans des livres comme les « Rythmes souverains » ou la « Multiple

splendeur ». Quel peintre saura intégrer, à son tour, au moyen des rythmes souverains de la couleur et de la forme, la moisson qui s'annonce ?

Les formes nouvelles d'activité qui sont génératrices de la création artistique sont multiples. L'activité coloniale, en élargissant notre vision du monde moderne, nous permet de prétendre à des sujets inédits. Les artistes ont le champ vaste ; mais n'aiment-ils pas mieux revenir vers les chemins battus, plutôt que, nouveaux conquistadors, s'élancer vers les eldorados féconds d'une nature encore inviolée.

En parcourant les salles de la Nationale, je ne constate pas encore que les temps soient révolus d'un cycle nouveau. *L'orientalisme abonde. Dois-je dire que cet orientaliste est différent de celui que nous sommes accoutumés à voir dans les traductions des maîtres du siècle passé ? Je ne le crois pas.* Un goût du réalisme coloré, sans fidélisation, marque la manière de ceux qui produisent l'exotisme contemporain.

Si je choisis, parmi d'autres, les toiles d'un Gauvy (*Un marché dans le Sud algérien*), les *Barbaresques* de Lagrange, le *Marabout* de Dabat, ou encore le *Minaret* de Sibi Ahmed Chaoui de Vicaire, j'y trouve un don descriptif de la couleur et de la ligne qui dénote une connaissance réelle du métier, une souplesse dans la composition générale du morceau, une juste tonalité des gammes, en un mot un bon travail d'artiste consciencieux... Ainsi ont fait leurs prédecesseurs. Rien ne dénote véritablement la puissance, la fougue, le paroxysme que l'on penserait trouver dans la traduction de cette vie chaude, féconde, exaltée que nous sommes habitués, nous coloniaux, à considérer dans les paysages de soleil dont nos yeux admirent les spectacles nouveaux. L'interprétation de la vie coloniale est encore à réaliser, et j'entends par interprétation, non pas celle qui traduit cette vie en fonction même de nos horizons coutumiers et de nos habitudes, mais au contraire celle qui, dépouillant le vieil homme, faisant table rase des préjugés de la couleur et de la forme du monde coutumier, réalise le monde nouveau qu'un Kipling dans ses proses, par exemple, a su nous faire entrevoir.

*
* * *

C'est ce que les artistes du salon de 1925 ne nous ont pas encore fait pressentir ; c'est ce qu'on peut leur reprocher, en leur accordant évidemment les circonstances atténuantes que j'ai déjà signalées. Dans le tourbillon des faits, en apparence contradictoires, de la vie contemporaine, demeure la pérennité du génie français, de la claire intelligence de la race, de sa sensibilité frémissante qui ont permis à notre temps d'admirer les victoires qui parsèment l'océan nouveau de la vie multiforme. Nos artistes, si préhensifs qu'ils soient par leur intelligence toujours en éveil et avertie, ne peuvent rester en arrière de la concurrence où se poursuivent âprement la science, l'industrie, le commerce qui sont les formes impérieuses de la lutte moderne.

J'ai indiqué combien cet art mineur qu'est l'art décoratif a, notamment avec l'exposition internationale, essayé de fixer les grandes lignes d'où va surgir l'âge contemporain. Notre puissance coloniale française, qui poursuit une tâche identique par des voies différentes, ne peut rester indifférente aux transformations auxquelles nous assistons. Ceux qui sont chargés d'interpréter ces formes mêmes, nos artistes et nos artisans, ont reçu mission de les figurer dans une leçon impérissable. Je ne me fais pas d'illusion sur la difficulté de la tâche. Mais je suis obligé de reconnaître que dans des manifestations comme celles où s'avèrent, au Salon, les destinées de l'art français, il n'y a rien encore qui puisse faire entrevoir qu'un art nouveau soit né.

Nous sommes des passéistes à outrance ; nous sommes toujours les admirateurs fanatiques des vieilles lunes ; elles ont leur charme. Mais j'augure mieux de la fécondité de l'époque qui peut créer des formes nouvelles.

Le Salon de la Nationale de 1925 ressemble encore aux précédents ; l'art n'y est ni meilleur, ni pire. Il doit nous entrouvrir d'autres horizons, nous les attendons ;

souhaitons que l'art colonial nous aide à les figurer et qu'il apporte pour sa part, le tribut de nouveauté que l'époque réclame et que nous lui devons.

A.-L. Chignac.

LE SALON COLONIAL

(*La Dépêche coloniale*, 21 avril 1926, p. 2)

Le Salon Unique, qui ouvrira ses portes au Grand Palais le 30 avril, comprendra cette année, outre les exposants de la Société des artistes français, ceux de la Société nationale des Beaux-Arts et ceux des Artistes Décorateurs, une section réservée à la Société coloniale des artistes français, fondée en 1908 par Louis Dumoulin et dont le président actuel est M. le sénateur Henry Bérenger.

On sait que cette société attribue chaque année des bourses de voyage permettant à des artistes de se rendre en Afrique du nord, en Afrique occidentale équatoriale, à Madagascar, en Indochine pour y travailler dans une autre lumière, dans un cadre différent et, en même temps, apporter à notre enseignement artistique local les éléments et les corrections de l'art métropolitain moderne.

Le salon de 1926 comprendra d'abord les envois des boursiers de la Société, puis toutes les œuvres ayant un caractère nettement colonial que des artistes auront présentées et que le jury aura retenues.

Ce jury vient d'être élu : il se compose de MM. Levy-Dhurmer, Ruffe, Fouqueray, Rousseau, Albert Parenty, Marx, Villeneuve, M^{me} Germaine Case, MM. Jouve, Patricot Marchet, Aublet, Marcel, Dawant, Olivier et Froment, auxquels se joindront les jurés délégués par la Société des Artistes Français, par la Société Nationale des Beaux-Arts et par le Salon d'Automne.

Ce jury commencera ses opérations vendredi prochain 23 avril sous la présidence de M. André Hesse, ancien ministre des colonies.

Le salon de la Société coloniale sera rehaussé par des objets d'arts obligéamment prêtés par l'Office général de l'Indochine, par l'Office de Madagascar et par l'Office du Maroc.

L'inauguration officielle en sera faite par M. le ministre des colonies dans les premiers jours de mai.

Nouvelles au fusain

Au Salon colonial.

(*Comœdia*, 19 mai 1926, p. 3)

Le salon biennal de la Société coloniale des artistes français a été inauguré hier par M. Léon Perrier, ministre des colonies.

M. Léon Ruffe, remplaçant le président, M. Henry Béranger, actuellement aux États-Unis, a guidé le ministre dans les salles où se pressaient de nombreuses personnalités, parmi lesquelles MM. André Hesse, Mouillé Merlin, Jean Galbert, Alexandre Marcel, Vivien, Vignaud, Gourdon, de Feure, Villard, Valmont, du Gardier, Chrétien Lalanne, Paul Chabas, Pierre Lenoir, Lévy-Dhurmer, Ducher, Émile Bayard, Fouqueray, Moreau-Vauthier, Guillaume, Yvanhoé Rambosson, M^{mes} de Broise, Yvonne Thivet, Germaine Casse, etc.

Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 11 juin 1927, p. 2)

Le jury mixte de la Société des artistes français, de la Société nationale et de la Société coloniale des artistes a attribué les bourses de voyage suivantes :

Pour Madagascar, M^{me} Chenol, statuaire. Pour l'Indochine, M. Virac, peintre. Pour l'Afrique occidentale, M. Monier, statuaire. Pour l'Afrique Equatoriale, M. Tondu, peintre. Pour le Maroc, M. Genicot, peintre. Pour l'Algérie (prix Dumoulin), M. Jaudon, peintre ; prix de la Compagnie Transatlantique, M. Musset, peintre ; prix de la Compagnie de Navigation mixte, M. Borga, graveur ; prix de la Compagnie Paquet, M. Géo Fournier et M^{me} Bourgade, peintres.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 10 août 1927)

Ruffe (Henri-Léon), inspecteur des beaux-arts, vice-président fondateur de la Société coloniale des artistes français.

QUELQUES NOUVELLES DE PARIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 août 1927, p. 5, col. 4)

« FIGURES D'INDOCHINE »

Figures d'Indochine (Annam) est le titre des œuvres originales que madame A. Boulland-Devé, la charmante femme de M. l'administrateur Devé, vient de réaliser en un album de grand luxe in folio 44 x 56.

La première édition de cet album contient vingt planches en camaïeu et en couleur, tirées sur les presses des Anciens Établissements Gillot, papier vélin alfa des Papeteries Aussédat, numérotées de 1 à 300 et signées par l'artiste.

Les souscriptions à cette édition sont déjà très nombreuses et assurent à madame A. Boulland-Devé le succès le plus flatteur et le plus mérité.

Toutes nos félicitations.

L'exposition de la Société coloniale des Artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 22 novembre 1927, p. 4)

Le président de la République, accompagné de M. Jules Michel, est allé visiter ce matin l'exposition de la Société coloniale des artistes français.

M. Gaston Doumergue a été reçu par MM. Léon Perrier, ministre des colonies ; Albert Sarraut, ministre de l'intérieur ; Henry Bérenger, sénateur, et Paul Chabas, président de la société.

Le président de la République s'est longuement arrêté devant les diverses œuvres d'art (peinture, sculpture, gravure et décoration) de nos principaux maîtres coloniaux et il a tenu à féliciter vivement le comité de la Société coloniale des artistes français pour

l'effort de synthèse réalisé par cette exposition dans la mise en valeur des beautés de notre France d'outre-mer.

Les artistes coloniaux

Aquarelles et modelage du Bas-Dahomey
(*Les Annales coloniales*, 19 janvier 1928)

À l'Agence générale des colonies, Galerie d'Orléans, au Palais-Royal, M. Daniel Marquis-Sébie, de la Société coloniale des artistes français, expose de fort jolies aquarelles qui donnent une idée très exacte de la lumière et de la végétation luxuriante du Bas-Dahomey.

Une ruelle à Porto-Novo dans la ville indigène est caractéristique de la construction indigène. Une case Nagote avec son patio est curieusement éclairée. Nous avons remarqué surtout la case fétique à Adjarra, dont les murs sont couverts de dessins originaux, gens et bêtes du pays. Un marabout a grande allure drapé dans sa gandoura.

Les villages lacustres que nous avons longés en allant par la lagune de Cotonou à Porto-Novo ne se rencontrent guère que dans cette région.

Les bustes de M. Marquis-Sébie sont d'une ressemblance frappante et sont, au point de vue ethnographique, une précieuse documentation : la vieille féticheuse, le chef Zounon Poton et le chef musulman permettent de distinguer les races qui peuplent le bas Dahomey où elles ont fait souche sans se mélanger.

M. Daniel Marquis-Sébie est certainement un de nos meilleurs et plus sincères artistes coloniaux.

Eugène Devaux

Pour les bois coloniaux
(*La Dépêche coloniale*, 10 avril 1928, p. 2)

L'Agence générale des colonies* nous informe que la Société coloniale des artistes français organise un concours de modèles de moulures pour l'utilisation des bois coloniaux à la fabrication de l'encadrement des œuvres artistiques, entre les différents artistes qui voudront bien lui envoyer des projets de moulures.

Nul n'est admis à concourir s'il ne justifie de sa qualité de Français.

Ce concours est doté de 1.300 francs de prix et d'un objet d'art.

- 1^{er} prix une prime de 600 francs.
- 2^e prix une prime de 400 francs.
- 3^e prix une prime de 300 francs.
- 4^e prix un objet d'art.

Les candidats devront présenter trois dessins de profils de moulures, sans aucune ornementation, grandeur d'exécution, pour être exécutées à la toupie et servir à la fabrication de cadres.

La largeur des moulures, pour les trois dessins, est fixée à 0,05, 0,08 et 0,12 centimètres.

Chacun des dessus devra être accompagné de son exécution en plâtre, sur une longueur de 0,20 centimètres.

Tout modèle qui ne pourrait être exécuté à la toupie sera exclu du concours.

Les projets seront anonymes, ils porteront une devise ou un signe qui sera répété sur une enveloppe cachetée, déposée par les concurrents en même temps que les projets et contenant les noms, prénoms et adresse du titulaire.

Le dépôt des projets est fixé au jeudi 10 mai, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures, au Grand Palais des Champs-Elysées, cours la Reine (porte Charretière).

Le jugement des projets aura lieu quelques jours après leur dépôt. Le jury habituel de la Société Coloniale jugera les projets déposés. Les projets primés resteront la propriété de la Société Coloniale, ceux non primés devront être retirés d'urgence le 22 mai 1928. Les concurrents pourront se rendre compte de la couleur et de la dureté des bois à l'Agence générale des Colonies, galerie d'Orléans, Palais-Royal (section des bois coloniaux).

Le « Salon » des colonies françaises
(*La Dépêche coloniale*, 26 avril 1928, p. 2)

Depuis bien des années, la Société coloniale des artistes français s'est donné pour tâche, par la création de nombreuses bourses de voyage, de faciliter aux artistes l'accès de la France d'outre-mer, d'où ils rapportent une vision nouvelle du monde, et un esprit nouveau. Sur l'initiative de son fondateur, l'excellent graveur Henri Ruffe, l'effort de cette société doit se compléter de la façon la plus heureuse et la plus intéressante. M. Émile Condroyer nous fournit à ce sujet, dans le *Journal*, les renseignements suivants :

Il y a, dans nos colonies, toute une foule d'artistes décorateurs et d'artisans indigènes qui perpétuent les belles traditions de l'art de leur race. Toutefois, si on n'y prenait garde, cet art s'avilirait parce que l'indigène, au contact de la civilisation moderne, tendrait à le délaisser ou bien parce qu'il continuerait à réaliser des œuvres dont l'habileté technique seule et non plus l'âme ferait le charme.

Pour parer à ce double danger, la Société coloniale a déjà inspiré dans plusieurs colonies la création d'écoles de beaux-arts qui permettent aux artistes indigènes de pratiquer et de renouveler leur art tout en lui conservant ses qualités spécifiques. Cela ne suffisait pas. M. Henri Ruffe a donc résolu de donner à l'art colonial une sorte d'encouragement puissant en étendant le salon de la société coloniale à l'art décoratif colonial. C'est pourquoi le salon des artistes français qui s'ouvre jeudi comportera cette innovation : le salon de la société coloniale et des colonies françaises.

Outre, bien entendu, les œuvres des membres de la Société coloniale, on y trouvera des œuvres de l'art décoratif de l'Afrique du Nord, de l'Afrique Equatoriale, de Madagascar, de l'Indochine, du Togo, du Cameroun : céramiques, meubles, tapis, poteries, bois taillés, sculptures dahoméennes, bijoux, lainages.

Dans l'esprit de M. Ruffe, ce salon, qui s'ouvrira désormais chaque année au Grand-Palais avec le Salon des artistes français, ne devra point se borner à l'art décoratif. Outre qu'il s'augmentera peu à peu des œuvres des élèves des écoles coloniales des beaux-arts, il s'étendra à l'art théâtral, l'art urbain, etc.

On conçoit le retentissement profond d'une semblable exposition dans toutes nos colonies.

LE VERNISSAGE AU SALON
(*La Dépêche coloniale*, 29 avril 1928, p. 2)

C'est, si j'ai bonne mémoire, vers 1890, que la Discorde, secouant ses flambeaux, sema la division au sein de la Société des artistes français. Le comité des quatre-vingt dix resta sur, ses positions — en l'espèce le palais de l'industrie — et les dissidents, délivrés du joug de traditions funestes, s'en furent, sous la conduite de Meissonnier, fonder au Champ de Mars, en toute liberté, le Salon de l'Ecole nouvelle.

La véritable victime de ces incidents — victime imprévue autant qu'innocente — fut le président de la République : il dut, durant de longues années, aller au printemps inaugurer deux expositions pour une !

Est-ce sollicitude à l'égard de M. Doumergue ? Un fait est certain : cette année encore, les frères ennemis s'unirent pour un seul « Salon » et un unique vernissage.

C'est donc tout à la fois les Artistes français et la Nationale que M. Doumergue inaugura jeudi dernier. *C'est même aussi un Salon colonial, car, pour la première fois, une section exotique est annexée aux habituelles expositions.*

Le protocole normal a régné sur cette visite. C'est-à-dire que le président de la République a été reçu par MM. Herriot, ministre de l'instruction publique et des beaux arts, *Léon Perrier, ministre des colonies*, Paul Léon, directeur des beaux arts, Paul Chabas, président des artistes français ; Forain, président de la Nationale ; *M. Pasquier, directeur de l'Agence économique d'Indochine*, et les membres des deux comités ; que la musique de la Garde Républicaine fit entendre la *Marseillaise* ; que M. Gaston Doumergue approuva et félicita organisateurs et exposants.

Mais cette cérémonie, à laquelle les seuls intéressés assistaient naguère, avait, cette année, attiré une telle affluence qu'il fallut isoler les officiels et fermer les tentures de chaque salle après leurs passages.

Donc, vexée, je ne suivis pas plus avant, réservant tous mes yeux pour le vernissage — le vrai, celui qui, bientôt, ne sera plus qu'une « seconde ».

J'y trouvai l'ambiance normale : snobs et nouveaux riches (ils tiennent à être vus bien plus qu'à voir des toiles), exposants et leurs familles assagis, calmés jusqu'en leurs vêtures : le veston de velours, la lavallière, le sombrero sont exception et ces dames préfèrent la mode des Galeries Farfouillettes à celle des Primitifs ; bons petits camarades ravis de vous bloquer dans un coin pour susurrer suavement : « .Avez-vous vu le navet de X...? Quelle ignominie ! »

Puis l'éternel mécontent : « Les passe-droits sont légion », l'artiste née, que la dureté des temps condamna à de viles besognes : (« Moi aussi, Madame, je devais faire de la gr...r...r...ande peinture...») et des marchands de tableaux qui saluent et surtout qu'on salue.

Tout cela parlant, criant, riant au point découvrir les flons-flons de l'orchestre, qui, de guerre lasse, se tait...

*
* * *

Les deux salons se ressemblent étrangement. Ils se distinguent surtout, et presque uniquement par la teinte des tapis et tentures, velours rouges pour les Artistes français, vert jaune pour la Nationale.

Le velours rouge s'offre à nos pas, entrons aux artistes français.

Anglo-Saxons, Slaves, Allemands, Italiens, Néerlandais et Orientaux ont envoyé de multiples toiles auxquelles, par tradition de courtoisie, je présume, il a été fait excellent accueil, car cet apport apparaît plus considérable par le nombre que par la qualité.

Parmi les quarante et quelques salles bondées de visiteurs et de tableaux, je m'attache à chercher ce qui, à un titre quelconque, et en dehors du salon colonial proprement dit, présente un caractère d'exotisme.

À nouveau, grave abus d'antithèses faciles : mulâtres sur fonds verdâtres et nègres sur blanc ou blanc bleuté...qui ne sont pas d'une très heureuse réalisation.

Quelques portraits de personnalités exotiques. À tout seigneur, tout honneur. Exquise harmonie de gris, un très beau portrait de M. Steeg, résident général au Maroc, par Jean Bascoulès ; puis, déjà vu au cercle de l'Épatant, un spirituel « Pierre Mille » de Pacau.

À la sculpture, un excellent buste de Paul Bourdarie dû au ciseau du maître Descomps.

L'effigie du Maharajah de Kapurthala. magnifique symphonie en jaune majeur, est une des œuvres maîtresses de l'exposition. Une longue tunique de brocart d'or habille le corps souple et svelte ; les tons de la muraille d'onyx sont d'un or plus atténué, la main droite est posée sur la poignée d'or ciselé d'un sabre, la gauche, à la hanche, est proche du bleu cordon de l'Ordre de Victoria qui barre le costume. De lourdes émeraudes attachent le blanc turban.

L'Orient a tenté bien des pinceaux. Binet peint, sur un fond éclatant de laque rouge, une jeune Française vêtue du merveilleux costume chinois ; Jacques-Henri Ponchin a rapporté du Tonkin une hallucinante « Baie d'Along » ; « l'Antinéa » de Constantin Font est peut-être entachée de quelques souvenirs conventionnels ou romantiques, mais la couleur en est splendide, et les modélés admirables. Du Gardier nous évoque un « Port-Saïd » brillant, bruyant, mais assez banal. Nous devons à Genicot et Baldoni d'intéressantes visions marocaines, et à Dubois, une « Baie d'Alger » pleine de vigueur et de caractère.

J'en veux à M Duvent ; il a gâté cette adorable « Cage » par le voisinage d'une « Entrée du maréchal Lyautey à Taza », si sèche ! alors que la Mauresque du petit tableau est pleine d'un sentiment exquis.

La « Tsigane albanaise » de Georges Michel est toute gracieuse ; le « Dar el Fadeh » de Moréteau. saturé de pittoresque et de force ; le « Port de la mer Rouge » et « Le Prophète » de Fouqueray recèlent, avec toute la magie, toute la pouillerie de l'Orient et la laissent attrayante !

La « Promenade d'indigènes » de M^{lle} Marcelle Ackein nous ramène une fois encore en Guinée. L'admirable talent de décorateur de cette artiste s'affirme à nouveau en ce panneau.

N'exagère-t-elle pas un peu, toutefois, les libertés qu'elle prend à l'égard de ses modèles ?

Que de lumière encore et de beauté en les souvenirs de MM. Daladier, de M^{me} Decœur...

Mais le temps, la place me manquent pour en parler à loisir. Nous reviendrons prochainement au Grand Palais et c'est alors surtout le Salon colonial qui retiendra notre attention.

Anne Quérillac.

Les colonies au Salon (*La Dépêche coloniale*, 8 mai 1928, p. 2)

Quels que soient l'importance, l'intérêt, la valeur de ses envois, la « Société coloniale des artistes français » n'en fait pas moins, au Grand Palais, triste figure de parente pauvre. C'est pénible surprise que la découvrir — après tant de recherches ! — terrée en l'un des bas-côtés, sorte de cave humide, froide et obscure. Les toiles les plus lumineuses s'y éteignent comme par magie, ou, sous un terrible éclairage électrique, s'animent de reflets aussi néfastes qu'imprévus.

Exposants, laissez à l'entrée de ces salles tout espoir de vous y faire apprécier ou connaître : aucun catalogue, nulle indication ne permettront au visiteur non initié d'apprendre seulement votre nom : une grande toile haut-perchée (d'admirables bateliers d'une vie, d'un mouvement surprenants) m'avait séduite ; en dépit de toutes mes recherches et de tous mes efforts, je continue d'en ignorer l'auteur.

Et que dire du classement qui présida à l'organisation ? Sans doute, il existe quelques pancartes, A. O. F... Madagascar... leur rôle est vraisemblablement d'ordre ornemental ! Oui, je sais bien : le Français, par définition, ignore la géographie... Mais tout de même, entre nous, voyons : la Martinique en Océanie ?... Marrakech en Tunisie ?...

L'hostilité ambiante a atteint jusqu'à l'humeur du gardien... Non qu'on en sollicite la moindre indication... Mais une présence même lui est devenue importune ; se prolonge-t-elle ? Il s'agit. Stationner devant une toile intéressante, déchaîne son ire, et la notation de quelques indices utiles à un compte-rendu se paye d'une sévère admonestation.

Donc, soyez indulgents aux erreurs, aux omissions qu'en dépit d'une extrême bonne volonté je ne sus probablement pas éviter.

Négligeant la rotonde (Algérie, Tunisie, Maroc où nous reviendrons à loisir), nous voici à Madagascar.

Un admirable lit howa, sculpté en plein bois, des panneaux, de bois eux aussi, sont de naïfs et attrayants spécimens d'art malgache.

Une coïncidence extraordinaire m'avait fait admirer récemment chez M^{me} Marguerite Géraud des visions de la Grande-Ile, éblouissantes de couleur et de lumière. Hélas, elles sont méconnaissables en cette obscurité. Un exubérant bougainvilliers est devenu une quelconque tache violâtre, et les adorables petites cases indigènes, roses et blondes sous un ciel d'azur, sont anémées, décolorées, pâlies... Mon cœur saigne comme au spectacle d'une odieuse mutilation.

L'A. O. F. inspire à Mary Morin de très intéressantes compositions. La couleur, le sens décoratif qui s'y révèlent, leur permettent de rivaliser avec la toile, proche, de Marcelle Ackein. N'est-ce pas tout dire, puisque ce *Joueur de balafon* aux lignes curieusement stylisées, affirme à nouveau sa profonde et si personnelle maîtrise ?

Les lumineuses aquarelles de M. Marquis-Sébie, un buste remarquable en terre cuite « Awanou » ou « La vieille féticheuse » du même artiste ; une bonne documentation de têtes Sousous, Bambaras, Mossis, Samalis, dont je n'ai pu déchiffrer la signature, une symphonie de blanc dans un portrait par Jalabert, les dessins à la plume de S. Trintard, une délicieuse et nostalgique négresse de Renée Julien, comptent parmi les plus beaux morceaux de celle section.

Aux Antilles, M. Fulconis a croqué de bien amusantes et très vivantes silhouettes martiniquaises, et Maurice Millières a peint une séduisante doudou, « M^{le} Sapotille ».

Pauvre Océanie, représentée seulement par des écorces de bourai primitivement ornées...

Un important envoi d'André Humbert évoque l'A. E. F. Ces types agni et aïbo, rehaussés de gouache, l'indigène au pagne éclatant, la tête de femme peintes à l'huile, sont des œuvres de tout premier plan.

L'art indigène a fourni des couvertures, des tapis, des vanneries soudanaises, et renvoi de l'artisanat Bamoun (Cameroun) sera, pour les décorateurs modernes, une mine d'inédites suggestions.

*
* *

Les extraordinaires *Singes* de A. Matisse (carton du vitrail exposé au Pavillon Colonial, arts décoratifs, 1925) dominent les salles Algérie, Tunisie, Maroc. Ici, le charme des tableaux se rehausse souvent de la splendeur de cadres en bois sculpté, doré, laqué ;

d'admirables reliures, des broderies, des sièges, des tapis, créent une ambiance d'art musulman.

Parmi tant de minarets, de dunes, de palmiers, dans une profusion d'ocre, d'outremer et de blanc, il faut noter des envois importants, par le nombre ou la qualité : Borga, Geneviève Barrier, H. Tourniel, Berthomé, Baldoni, J. Thil, S. Froment et J. L. Moreteau dont les dessins sont splendides : une *Nefra* de Rolland Olivier, une *Rade d'Alger*, par de Gardier, une adorable interprétation de porte par Génicot, la *Fontaine Mazarine*, de Jean Julien, le *Mohamed-Ben-Saïd*, de Julien Tavernier, un *Minaret de Sidi-Bou Saïf*, par M^{me} Decœur, dont les blancs et bleus, bien qu'un peu monotones peut-être, demeurent séduisants à l'extrême ; une *Tunisienne*, d'Albert Aublat, habillée d'étoffes or, joliment traitées.

Une vie, une couleur intense dans le *Port de Fouqueray* que nous retrouverons tout à l'heure en Indochine.

Bouchor, par deux belles et très classiques toiles : *Cavaliers à Fez* et *Rue de Marrakech*, évoque l'Orient cher à Fromentin; et si je ne comprends pas bien l'énigme que pose, agenouillée devant un vase fleuri, la femme peinte par Jean Désiré Bascoulis, je suis charmée de ces harmonies blanches et roses.

Enfin, je ne saurais quitter cette salle sans dire à M. Émile Aubry tout le bien que je pense de ce *Jeune aveugle* et d'une tête de femme, fusain et pastel, où il a mis une si intense expression, et à M. Lazare Lévy, mon admiration pour son *Crépuscule sur les dunes*.

*
* * *

Voici toute la splendeur orientale : l'[Agence économique de l'Indochine](#) a mis au Grand-Palais des brûle-parfum, des bronzes, des laques or et rouges, des meubles où luisent les reflets nacrés d'admirables incrustations, de l'orfèvrerie, des broderies d'une beauté inouïe.

Fouqueray domine ici du haut de trois superbes et importantes compositions où il note les étapes successives de notre influence en Extrême-Orient. La manière de Le Feure apparaît agréable et originale dans un ciel rose aux curieuses luminosités et des pagodes aux toits pointus ; je crois bien avoir vu déjà en l'Hôtel Charpentier ces quatre charmantes toiles de Galand, et le panneau de Janin subit une fois encore, très heureusement, l'influence de l'art khmer.

Le collège de jeunes filles à Saïgon envoie quelques céramiques honorables, et des travaux de perles dénués de toute couleur locale. Je les ai vus déjà, sinon eux, du moins leurs frères, chez les popotes des Antilles et aux mains des élèves des sœurs en A. O. F....

La tentative des écoles de Biênhoà et de Giadinh : renouer les traditions et conserver aux œuvres indigènes les inspirations primitives, en apparaît plus urgente. Les résultats acquis sont déjà très intéressants et permettent tous les espoirs.

Anne Quérillac.

Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 14 juin 1928, p. 2)

Le Conseil d'État a déclaré le 7 juin la reconnaissance d'utilité publique de la Société Coloniale des Artistes français, que préside M. Henry Bérenger. Pour fêter cet événement, les membres de la Société se réuniront vendredi prochain, dans un dîner qui sera présidé par M. Léon Perrier, ministre des colonies, assisté du maréchal Lyautey.

Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 17 juin 1928, p. 2)

Pour fêter sa récente reconnaissance en établissement d'utilité publique, la Société coloniale des artistes français avait organisé un banquet de près de deux cents couverts.

M. Léon Perrier, ministre des colonies, présidait ayant à ses côtés le maréchal Lyautey et M. Henry Bérenger, sénateur, président de la société. De nombreuses personnalités artistiques, politiques et littéraires étaient présentes : MM. Paul Léon, recteur des Beaux-Arts ; Paul Chabas et J. L. Forain, présidents de la Nationale et des Artistes Français ; Delsol, président du conseil municipal ; les sénateurs Messimy, Lucien Hubert, Victor Bérard ; les gouverneurs Angoulvant, Cayla.

Au dessert, M. Henry Bérenger a ouvert la série des discours en exposant spirituellement la ténacité qui avait permis à la société d'être reconnue d'utilité publique et en faisant acclamer, après avoir remercié toutes les personnalités qui l'avaient aidée dans cette œuvre, le maréchal Lyautey qui a toujours su « allier aux fleurs de l'art, l'épée de l'action ».

Après que M. Delsol eut prononcé une allocution au nom de la Ville de Paris, le maréchal Lyautey a évoqué ce que serait l'exposition coloniale internationale de 1931 qui marquera la première réalisation du centre où se rassembleront tous les offices coloniaux.

MM. Paul Léon et Messimy félicitèrent alors les artistes coloniaux de la propagande coloniale qu'ils font par l'art. Puis, M. Léon Perrier a exalté l'œuvre de la Société coloniale et demandé que, désormais, une plus large place soit faite au Salon à la section d'art colonial.

Les peintres coloniaux
(*Les Annales coloniales*, 23 juin 1928)

Jusqu'au 15 août, les amateurs de belles aquarelles peuvent voir à la Galerie d'Orléans, au Palais-Royal, dans les vitrines de l'Agence générale des Colonies les œuvres de M. Jacques de Saint-Seine.

Dix-huit tableautins pleins de lumière et d'exactitude de la brousse sénégalaise forment un ensemble charmant qui dénote chez l'artiste un sentiment très net des pays qu'il a représentés.

Les *Couchers de soleil sur le Saloum*, ce bel estuaire de la côte occidentale d'Afrique, les *Palétuviers*, l'*Arcturus*, *En Rivière* attirent tout particulièrement l'attention.

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 juin 1928, p. 2, col. 3)

L'Indochine au Salon. — À propos de l'Indochine et bien qu'elle soit en dehors du Salon, n'oublions pas de signaler la belle exposition de dessins et de peintures que M^{me} M. A. Boulland-Devé nous présente à l'[Agence du gouvernement général de l'Indochine](#).

Les peintres coloniaux
(*Les Annales coloniales*, 19 novembre 1928)

Du 20 novembre au 20 décembre dans la Galerie d'Orléans, au Palais Royal, M. René Farjou, de la Société Coloniale des Artistes Français, exposera des aquarelles et des pastels du Sénégal et de la Guinée française.

Les peintres coloniaux
(*Les Annales coloniales*, 9 février 1929)

À la Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, le peintre Rodolphe d'Erlanger expose sous le titre : *Pâtres de la Tunisie*, une série de tableaux de Tunisie qu'il a brossés autour de sa maison en vrai peintre de la Régence.

Les peintres coloniaux
(*Les Annales coloniales*, 25 février 1929)

MM. Henry Bérenger et Paul Léon présideront mardi, à 15 heures, au vernissage de l'exposition des aquarelles de Marcel Gaillard sur l'Algérie, 152, boulevard Haussmann.

Le Vernissage de la Section coloniale des Artistes français
(*Comœdia*, 29 mai 1929, p. 3)

M. Gaston Joseph représentant M. Maginot a présidé avant-hier au vernissage de la section coloniale des artistes français.

Reçu par M. Ruffe, président de la section coloniale, M. Gaston Joseph s'est déclaré enchanté de l'effort des peintres coloniaux et a promis, au nom du ministre, que de nouvelles subventions seraient accordées à ce groupement.

Le jury colonial des Artistes français
(*Comœdia*, 26 avril 1930, p. 3)

Le jury de la Société Coloniale des Artistes français pour l'Exposition au Salon de 1930 a été constitué comme suit :

Président, M. du Gardier ; vice-présidents, MM. Dupuy et Lamourdedieu ; secrétaire, M. Auguste Dubois ; membres, MM. Henry Bérenger, Ruffe, J.-J. Rousseau, Fouqueray, Jouve, Marx, Marché, Auguste Matisse, Moreau-Vauthier, Olivier, Duvent, Lévy-Dhurmer, Parenty, Pinchon, Aubry, Bouchaud, Foreau, Jean Boucher, E. Dubois, Patouillard, Abel Mignon, Desvallières, Hamm, Dunoyer de Segonzac, Goulinat, Deluermoz, Vallette et Jouas.

Nombreux sont, au Grand-Palais,
les artistes qui ont demandé à la Plus Grande France
le meilleur de leur inspiration
(*La Dépêche coloniale*, 8 mai 1930, p. 1)

Le Salon présente cette année de nombreux sujets coloniaux. Vous me direz que ce n'est pas nouveau, qu'un des plus célèbres pastels de La Tour représentait déjà un seigneur noir et que, depuis le romantisme, l'exotisme a triomphé avec la couleur.

Mais il faut reconnaître — et le Salon qui vient d'ouvrir ses portes le démontre — que l'exotisme vague et imprécis a fait largement place, dans l'art, à un colonialisme plus exact.

La sculpture elle-même nous donne quelques sujets de nos colonies. Un couple mossi serait tout à fait charmant s'il n'était coulé dans le plâtre et faisait figure de nègres-blancs. Plus loin un lion ; une étiquette : lion surpris par une mission automobile traversant le Sahara. Que diable ! Pour modeler cette bête, le sculpteur a-t-il pris l'automobile du désert, ou plus simplement l'autobus du Jardin des Plantes ?

Dans les salles de peinture du premier étage, quelques tableaux coloniaux. Des mosquées voisinent avec de bonnes églises de l'Île-de-France, des souks marocains avec des marchés de la Beauce et des portraits d'évêques avec des fétiches de la Côte-d'Ivoire.

Mais l'intérêt colonial du Salon est groupé spécialement dans l'exposition de la Société coloniale des artistes français et des colonies françaises qui occupe plusieurs salles au rez-de-chaussée du Grand-Palais.

Cette exposition est variée. On y voit des dessins et des peintures en tous genres, des statues et des bustes, des estampes annamites et même des meubles, des céramiques, des tapis, ainsi que de curieux tableaux faits d'un assemblage de morceaux d'étoffes de toutes couleurs, qui sont l'œuvre d'ouvrières malgaches.

Toutes les colonies et toutes les races y sont représentées. On y voit jusqu'au buste d'un prêtre maronite du Liban qui semble regarder d'un œil désabusé une femme peul qui lui fait face.

Une maquette attire l'attention : celle d'un monument aux morts du Sahara conçu par Alfred Benon. C'est une grande masse aux lignes souples, aux proportions grandioses. Deux grandes paupières closes apparaissent seules à la façon des visages voilés des Touareg, gravées dans la partie supérieure du monument, symbolisant le mystère saharien. Un mort est étendu sur le socle, qui évoque toutes les victimes du désert. L'intérieur du monument pourrait être aménagé en cénotaphe, tenant de la nécropole et du musée, où seraient recueillis les souvenirs des missions et des explorateurs.

Gaston Broquet a exposé de bien amusantes petites statuettes de terre cuite consacrées aux types et aux métiers de l'A.O.F. Cette colonie occupe d'ailleurs une place importante dans l'exposition. Une salle est réservée à Émile Monier qui reçut le prix de l'A. O. F. en 1927. Cet artiste expose des peintures et des bustes et, parmi ceux-ci, une magnifique tête de guerrier targui qu'il a étudiée à Niamey et taillée dans un noyer d'Afrique.

H.-P. E.

DANS LA LEGION D'HONNEUR
MINISTERE DES COLONIES
(*Les Annales coloniales*, 14 août 1930)

Dubois, Auguste-Pierre-Joseph, secrétaire de la Société coloniale des Artistes français et de la Commission des Beaux-Arts de l'Exposition Coloniale Internationale de 1931.

Petit Courrier
(*Comœdia*, 20 octobre 1930, p. 3)

Nous avons annoncé tout récemment que le peintre Alexis de Broca ¹² venait de recevoir la croix de la Légion d'honneur. L'artiste était déjà titulaire de la croix de guerre.

Sociétaire des Artistes Français, Alexis de Broca eut une mention honorable au Salon de 1911 et une médaille d'argent à celui de 1922 (*Oasis de Figuia, au Maroc*). À la Société Coloniale des Artistes Français, il est Prix de la Cie Paquet, d'Algérie, de Tunisie, médaille d'or à l'Exposition coloniale de Marseille, section de Tunisie, diplôme de Grand Prix, en participation, à l'Exposition Universelle de Gand.

L'artiste est aussi sociétaire des Aquarellistes Français, des Orientalistes, et ancien président de la Société des Artistes Bretons. Il eut des œuvres, acquises par l'État, au Luxembourg, au Musée de la Guerre, aux Invalides. La Ville de Paris a acquis son *Paysan sicilien* en 1927. De nombreux musées possèdent de ses tableaux : Calais, Morlaix, Vincennes, Saint-Nazaire, Oran, Tunis et, bien entendu, Nantes, sa ville natale.

Certaines de ses œuvres ont été reproduites par *L'Illustration*. Il a fait des panneaux décoratifs pour des paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, des Messageries Maritimes, des Chargeurs Réunis, de la flotte de Marine-marchande : il est aussi l'auteur d'un album de guerre, offert au Roi des Belges.

LES BEAUX-ARTS

Raymond Savignac
grand voyageur et peintre délicat
(*Comœdia*, 6 décembre 1930, p. 3)

Voici, à la galerie Reitlinger, rue La-Boétie, un peintre curieux, d'une sensibilité surprenante et qui mérite de retenir l'attention des gens pour qui la peinture est encore une joie, une fête qui se suffit à elle-même.

M. Raymond Savignac n'est pas un professionnel du pinceau, du couteau, du pastel, mais avant tout un ami, un amateur fervent des fines lumières du monde : une aube à l'orée d'un bois, la cendre lumineuse des nuits équatoriales, les feux de brousse en Haute-Volta, les effets du soleil sur la mer, sur les sables du désert, sur les marais du Soudan. Autant de notations poétiques, vraies, simples et, par suite, magiques. C'est de l'impressionnisme direct, servi par un métier qui, pour être spontané, en quelque sorte, n'en est pas moins très sûr et joliment adapté.

M. Raymond Savignac a travaillé longtemps en isolé. C'est aujourd'hui sa première exposition. Elle nous découvre un tel artiste. Sans doute n'est-il pas parfait : il doit éviter certaines banalités de ton ou de mise en page, mais tel qu'il est, il nous apparaît comme un de nos meilleurs peintres coloniaux, si je puis dire, puisqu'il a jusqu'ici surtout peint des scènes et paysages d'Afrique.

Marcel Sauvage.

¹² Grand-père du cinéaste Philippe de Broca (1933-2004).

LE NOUVEAU BUREAU DE LA COLONIALE DES ARTISTES FRANÇAIS
(*Comœdia*, 3 janvier 1931, p. 3)

L'assemblée générale de la Société Coloniale des Artistes Français vient de se tenir au Grand Palais.

Par acclamation, le sénateur Henry Bérenger a été réélu président et le vice-président fondateur, M. L. Ruffe, maintenu dans ses fonctions de suppléant.

Les membres du Comité, pour la nouvelle période quinquennale, sont : vice-présidents, MM. J.-J. Rousseau et Ch. Fouqueray ; commissaire général, M. Gourdon; commissaire général adjoint, M. Jouve ; secrétaire général, M. R.M. Marx ; secrétaire général adjoint, M. du Gardier ; archiviste, M. Marché ; trésorier, M. G. Bernheim de Villiers ; membres, MM. Aubert, Aublet, Aubry, Jean Bouchaud, Cayon, Ch. Duvent, P.M. Landowski, Lazare-Lévy, Lévy-Dhurmer, Auguste Matisse, Michel-Géo, Moreau-Vauthier, de la Nézière, Olivier, Parenty, Émile Pinchon, L. Valmont, Villeneuve ; Mmes Germaine Casse et Suzanne Frémont.

L'assemblée a voté un ordre du jour de félicitations à M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine.

Le règlement de l'Exposition coloniale des Artistes français
(*Comœdia*, 4 janvier 1931, p. 3)

Le nouveau bureau de la Société coloniale des Artistes Français, dont nous venons de publier la composition, communique le règlement de sa prochaine exposition au Grand Palais.

L'Exposition artistique coloniale du Palais des Beaux-Arts est ouverte aux peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, décorateurs, membres de la Société coloniale des artistes français et de la Société des orientalistes français dans la limite des emplacements concédés et après examen des œuvres présentées par un jury d'admission et d'organisation.

Le comité de patronage et le bureau du comité central d'organisation seront le bureau du jury, qui sera présidé par le président d'honneur, M. Clémentel, et le président du comité central, M. Henry Bérenger.

En principe, et suivant la place disponible, les artistes n'appartenant pas aux deux sociétés précitées pourront présenter à l'examen du jury des œuvres de caractère exclusivement colonial appartenant aux catégories admises : peinture, sculpture, architecture, gravure, art décoratif, etc. Aucun exposant ne pourra disposer de plus de deux mètres carrés.

Le comité central aura la faculté de faire des invitations, s'il le juge nécessaire, sans tenir compte du nombre d'œuvres, ni des dimensions, pour les artistes invités. Toutes les œuvres qui ne présenteraient pas un caractère colonial nettement défini seront écartées. L'art décoratif français pourra être représenté par des œuvres de caractère colonial et s'inspirant du principe de la rénovation du décor colonial dans la décoration fixe et les objets usuels. Les exposants du Palais des Beaux-Arts seront hors concours.

Pourront être admis, les livres de caractère exclusivement colonial, illustrés de gravures et lithographies, ainsi que les reliures de caractère colonial... Le dépôt des œuvres se fera du 1^{er} au 8 février 1931, de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, sauf le dimanche, aux endroits ci-après :

Au Grand Palais des Champs-Élysées, porte C, pour les œuvres de peinture, gravure, architecture et art décoratif; et au dépôt des marbres, 182, rue de l'Université, pour les œuvres de sculpture.

LES BEAUX-ARTS À L'EXPOSITION COLONIALE

La protestation de *Comœdia*
approuvée par la section des Arts plastiques de la C. T. I.
(*Comœdia*, 21 janvier 1931, p. 1)

Deux organismes importants, le Comité Permanent des Expositions à l'Etranger et la Section des Arts Plastiques de la C. T. I., ont été saisis des anomalies que nous avons signalées dans l'organisation du Palais des Beaux-Arts de l'Exposition Coloniale.

Le *Comité Permanent des Expositions d'art français à l'étranger*, dans lequel se trouvent groupés : l'Association Française d'Expansion et d'Echanges artistiques, la Société des Artistes français, la Société Nationale des Beaux-Arts, le Salon d'Automne, la Société des Artistes Indépendants, le Salon des Tuileries, la Fédération française des Artistes et la Société des Artistes Décorateurs, a mis la question à son ordre du jour.

Après une longue discussion, on décida d'envoyer à tous les présidents des sociétés adhérentes, la lettre ci-dessous :

Mon cher Président,

Le Comité Permanent des Expositions à l'Etranger ayant reçu de M. Frantz Jourdain une lettre de protestation au sujet du règlement de l'Exposition Coloniale de 1931, transmise à la stance du 15 janvier dernier, m'a chargé de vous transmettre ses considérations.

Notre président, M. le sénateur Humblot, alarmé aussi à la publication dudit règlement, est allé voir M. Paul Léon, qui l'a rassuré, disant que la rédaction du règlement, primitivement strictement limité à la Société coloniale des Artistes français et à la Société des Orientalistes, laissait actuellement la marge à tous les artistes qui y seraient admis de la façon la plus large et qu'ils pouvaient, dès à présent, prendre au Grand Palais, porte C., une adhésion de principe d'exposition et déposer les envois : pour la peinture, au Grand Palais. porte C ; pour la sculpture, au dépôt des marbres, 182, rue de l'Université, du 1^{er} au 8 février prochain ; que le jury constitué par les membres du bureau (liste qui a été publiée avec le règlement) et composé aussi de peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, décorateurs, fonctionnerait, mais surtout avec la pensée de regarder si l'esprit colonial marquait bien les œuvres envoyées.

Malgré ces explications rassurantes, un échange de vues eut lieu entre les artistes composant le comité Permanent et il a été décidé de conseiller aux divers Salons, non représentés au Comité de l'Exposition Coloniale, de grouper leurs sociétaires désireux d'exposer des œuvres d'un caractère purement colonial et de formuler, immédiatement après, une demande pour avoir des représentants dans les jurys d'admission.

Veuillez agréer, etc...

Le Secrétaire général :
Raoul LAMOURDEDIEU.

D'autre part, la Section des Arts Plastiques de la C.T. I., qui comprend des délégués de presque toutes les sociétés artistiques, s'est complètement ralliée aux suggestions de *Comœdia*.

M. Frantz Jourdain a fait remarquer que nous avions lutté pendant vingt ans pour obtenir l'égalité des artistes devant les règlement, que l'on avait fait admettre la

représentation des sociétés, au prorata du nombre de leurs adhérents et selon leur ancienneté et que tout cela se trouvait compromis par les décisions de l'Exposition Coloniale.

M. Hairon démontra que la constitution du Comité central Exécutif d'Organisation des Beaux-Arts est en contradiction avec le texte du règlement général de l'Exposition.

La section émet finalement le vœu que le Comité de la C. T. I. demande le retour pur et simple aux prescriptions de ce règlement, c'est-à-dire au fonctionnement des jurys et de classes, à la condition que toutes les grandes sociétés d'artistes et Syndicat de la Presse artistique aient des représentants dans ces jurys.

Les délégués de la Société Coloniale des Artistes français, présents à la discussion extrêmement cordiale et placée sur le seul terrain de l'équité, se sont chargés de transmettre à leur Comité le vif désir de la section que les modifications au présent règlement soient sollicitées du Commissariat général de l'Exposition Coloniale par l'unanimité des sociétés.

Faisons donc confiance à l'esprit d'impartialité dont la Société Coloniale des Artistes français fit montre jusqu'ici dans ses expositions.

Nous publierons incessamment des extraits du nombreux courriers que nous avons reçus à la suite de nos articles.

Yvanhoé RAMBOSSON.

Société Coloniale des Artistes Français
(*La Dépêche coloniale*, 8 juillet 1931, p. 2)

La commission des arts décoratifs de la Société coloniale des artistes français, a attribué le prix du ministère des colonies, pour l'art décoratif, à M. Jean Bouchaud pour ses décos de la coupole de la Cité des informations à l'Exposition coloniale de Vincennes.

Nos peintres exotiques
(*La Dépêche coloniale*, 7 août 1931, p. 5)

À l'Exposition coloniale, deux grands édifices sont consacrés à la peinture. L'un, le Palais permanent des colonies, dont la façade est l'admirable mur sculpté par Alfred Janniot, présente un choix d'œuvres de nos orientalistes anciens, de Delacroix, Decamps ou Dehodencq à Guillaumet, Dinet ou Lebourg. L'autre édifice, le Palais des beaux-arts ; au patio rouge et or, réunit les toiles de nos orientalistes vivants autour de maîtres comme Besnard et Jouve et, avec un minimum d'omissions et de présences contestables, c'est un fort remarquable ensemble, dont les « fauves » sont à peu près absents, car ils n'aiment point de s'expatrier, ni de se faire oublier du Paris des mercantis et de la réclame, et, comme pays de sauvages, Montparnasse leur a suffi.

Mais il y a aussi de la peinture dans les nombreux pavillons de la Coloniale, soit que ses auteurs contribuent également à orner les cimaises du Palais des beaux-arts, soit qu'ils se bornent à montrer leurs ouvrages dans l'atmosphère spéciale du pays exotique où ils vivent. Or, cette peinture, on la regarde beaucoup moins que l'autre, et il y a là une grande injustice. Ces artistes ont été sollicités par les organisateurs de chaque pavillon colonial de donner leur concours à la décoration : ils ont accepté avec empressement, ils ont travaillé avec fierté et amour. Ils ont mis leurs talents à l'unisson des architectures, des tapis, des meubles. Le public ne jette trop souvent sur leurs compositions que des regards distraits, tant reste fort le préjugé qui n'attache

l'attention qu'aux cadres alignés dans des salles où l'on va exprès pour voir des tableaux.

Dans les pavillons, la peinture n'est pas le but unique de la curiosité : elle est éclipsée précisément parce qu'elle est harmonisée à l'ensemble.

C'est une raison pour insister sur la valeur de beaucoup de ces peintures murales, de ces tableaux et de ces dioramas qui enrichissent tant de salles dans la prestigieuse cité du Bois de Vincennes : et pour dire que ces artistes-là ont presque toujours beaucoup plus de talent que les faiseurs qui tapagent dans la métropole, y soignent leur publicité, et justifient leur renommée et leur cote moins par la valeur réelle de leurs œuvres que par des combines subtiles et des théories alambiquées.

* * *

Dans nos possessions de l'Afrique du Nord, il y a deux sources de vie artistique : la villa Abd el Tif, à Alger, et le groupement des peintres marocains, à Rabat et à Casablanca principalement. Dans l'un et l'autre cas, ces organismes de création si récente donnent les plus beaux résultats.

Promenez-vous au hasard dans les pavillons, et arrêtez-vous devant les peintures. Vous serez intéressés, captivés, par les qualités de vigueur, d'éclat, par la science de composition, par l'accent véridique et la sainte hardiesse d'Algériens comme Lauvy, Émile Aubry, Marus de Buzon, Léon Carré, Paul-Élie Dubois, Gaudissart, de Marocains comme Joso, Brindeau, de Hérain, Bouchaud, Jacques Majorelle, auxquels se joignent même des musulmans comme Mammeri. Tous évoquent puissamment la lumière et les sites. Tous continuent intelligemment la tradition des grands Français du premier orientalisme héritiers des maîtres impressionnistes, ils ont le sens du caractère ethnique et du dessin de mouvement. Plusieurs, comme Lucien Madrassi, Géo François, P.-E. Dubois, ont collaboré en outre des dioramas, dont ils ont su faire des œuvres d'art d'un saisissant pouvoir d'évocation, dépassant, avec le concours des éclairages et des perspectives, les possibilités du tableau. Le diorama de Marrakech, au pavillon du Maroc, celui du Hoggar, si grandiosement tragique, celui où Satgé a su réunir les principaux aspects de l'Indochine, sont, entre d'autres, des merveilles. Et si l'on s'aventure encore plus loin, comment ne pas donner un grand regret aux dioramas de Java disparus dans l'incendie du pavillon de Hollande, comment ne pas saluer les étonnantes pastels de Madrassi au pavillon de l'A.O.F., les peintures extrêmes-orientales de La Nézière, les scènes annamites magistralement peintes par Inguimberty.

Je ne prétends pas les nommer tous, il y faudrait une étude. Je veux seulement dire que tous ces peintres sont des hommes de talent, de sincérité, de volonté, qui ont choisi la vie libre et le travail fécond, qui, modestement, travaillent sous des cieux nouveaux, et ont méprisé la peinture indigente et maniaque. Ceux-là ne se bornent pas à déformer une guitare ou un pot égueulé, à disloquer l'anatomie d'une pauvre fille, à peindre pour la millième fois la devanture d'un « tabac » dans une ruelle montmartroise. Ceux-là ne pensent pas que « la peinture pure » ne doit rien représenter. Ils nous apportent les visions lumineuses de décors magiques, ils nous restituent des costumes, des êtres, des métiers, ils puisent à même la beauté de l'univers, et ils respectent les formes normales de la flore et de la faune humaine. Et, parce qu'ils sont des artistes dignes de ce nom, ils se moquent absolument de l'Hôtel des ventes, du consortium mercantile, des snobs dupés, des esthètes décrétant ce que doit être la peinture. Ils sont bien loin, et contents d'y être. Et ils servent la France autrement plus que l'École dite de Paris.

Mais on en parle moins, et la machine à gloire ne fonctionne guère pour eux. C'est pourquoi l'on ne saurait négliger de les mettre à l'honneur. Du groupement marocain et de la Villa Abd el Tif, une grande force de rajeunissement des thèmes peut sortir, un sang nouveau peut nous venir. On perçoit bien que des influences sournoises

s'exercent, pour contaminer ces artistes sains, leur inoculer le microbe du fauvisme international, du bluff et du lucre. Mais on peut leur faire confiance en mesurant l'exceptionnel effort de leur production en vingt années. Moralement et techniquement, ces hommes-là vivent dans l'air pur. Au delà de la poncivité et de l'extrémisme, ils gardent la vraie et libre tradition de France.

Camille Mauclair.

L'art colonial français à l'Exposition de Rome

Son succès est reconnu par la presse italienne et par le Duce lui-même.
M. de la Brosse, organisateur général, et ses collaborateurs méritent tous les éloges
(*La Dépêche coloniale*, 28 octobre 1931, p. 1)

La participation française à l'Exposition Internationale d'art colonial de Rome, inaugurée le 1^{er} octobre, est qualifiée de « magnifique » par maints journaux de la Péninsule. Point d'hyperbole dans l'éloge ! Sous l'influence du fascisme, l'Italie a cessé de louanger gratuitement les autres pays. Quand elle dit « c'est bien », en parlant d'une œuvre française, on peut être sûr que l'appréciation est sincère.

D'ailleurs, le Duce, ayant parcouru longuement les sections françaises, exprima à nos délégués ses vives félicitations.

Le monde colonial italien considère — et ce n'est pas nous qui le contesterons — que l'activité artistique des possessions d'outremer est un signe de vitalité, qu'elle marque comme une prise de possession par l'intelligence et par le cœur du pays annexé. De là, semble-t-il, l'idée de cette manifestation.

Une partie du rez-de-chaussée du palais des expositions, situé Via Nazionale, en plein centre de Rome, est réservée aux colonies italiennes — Tripoli, Cyrénaïque, Côte des Somalis, Rhodes. Le premier étage est entièrement consacré à l'exposition d'œuvres d'artistes italiens ayant entrepris la conquête picturale de l'univers. Bien des contrées sont représentées. Ainsi des peintures inspirées par la vie chinoise occupent toute une salle.

Les participations étrangères comprennent les colonies françaises, belges, anglaises des Indes et danoises. L'importance de la nôtre est d'autant plus remarquable que, au moment où il s'est agi d'aller à Rome, nous venions de faire le gros effort de Vincennes. Les gouvernements généraux de l'Indochine, de Madagascar, de l'Algérie, les gouvernements du protectorat du Maroc et de la Tunisie envoyèrent des œuvres de leurs écoles d'art et d'enseignement professionnel. M. Alazard, professeur à l'Université d'Alger, réalisa une rétrospective avec la contribution des musées nationaux, tapisseries des anciennes Indes et tableaux de Chasseriau, de Guillaumet, d'Horace Vernet, de Fromentin et dessins de Delacroix, de Decamps, de Rodin... D'autre part. M. Joucla, directeur de l'Agence générale des colonies, eut la très heureuse idée de réunir les éléments d'une exposition du livre d'art colonial.

*
* *

L'organisation générale ayant été confiée par le ministre des colonies à M. de la Brosse, directeur de l'[Agence économique de l'Indochine](#), la répartition des emplacements réservés à nos participants fut faite avec le souci de donner toute sa valeur à la représentation française, mais aussi avec la discrétion qu'imposait la conscience même de la supériorité de notre apport.

M. de la Brosse affecta deux salles aux pensionnaires de la villa Abdeltif d'Algérie et à la Société des peintres orientalistes ; deux salles également à la Société coloniale des artistes français. Une vaste pièce réunit la rétrospective et une autre, continuée par une galerie, les morceaux d'art appliqués d'Indochine et de l'Afrique du Nord.

L'arrangement ne manquait pas de grandeur. Sur les visiteurs, l'impression fut tout à fait favorable.

On remarqua particulièrement les productions des écoles d'art de l'Indochine, des peintures de Lê Pho, de Vu Gao Dam, ainsi que les travaux des écoles professionnelles de l'Afrique du Nord, les études de la villa Abdeltif.

MM. Alazard et Fouqueray, en installant les salles de la Société coloniale et des peintres orientalistes, eurent soin de réunir des morceaux de premier ordre, reflétant toutes les tendances de la peinture contemporaine. Un ensemble aussi divers répondait bien au goût éclectique des amateurs italiens.

Cette exposition d'art colonial français, chez un peuple qui croit devoir répondre à une antique vocation, est très heureusement réussie. Ses organisateurs furent en très petit nombre, ils furent libres de leurs mouvements... M. de la Brosse apporta une conception d'ensemble, un sens très sûr de l'arrangement ; et ses collaborateurs contribuèrent au succès par leur compétence et leur dévouement.

A. M.

VIE ARTISTIQUE

À la Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 9 mai 1932, p. 2)

Sous la présidence du sénateur Henry Bérenger, ambassadeur de France, et la vice-présidence de Léon Ruffe, peintre et graveur, la Société coloniale des artistes français présente, au Salon des Champs-Élysées, les œuvres de ses membres et de ses boursiers de voyage. Elle distribue chaque année une douzaine de prix qui permettent à des artistes, choisis par un jury compétent et éclectique, de se rendre dans les différentes colonies françaises aux meilleures conditions de déplacement et de travail fructueux. Il est particulièrement intéressant de constater, en parcourant les salles, combien les titulaires de ces prix ont à cœur de rapporter un bagage sérieux d'études, de dessins, de tableaux et de sculptures à la suite de leurs séjours dans les contrées lointaines que la France initie à la civilisation.

Les peintres Dabadie et Lièvre¹³, qui se sont succédé en Indochine, évoquent les ruines d'Angkor ou les falaises de la baie d'Along avec la diversité de tempérament et de talent qui les caractérise. René Pinard recueille au Maroc une moisson de dessins et de tableaux d'une séduisante et magistrale variété. Le Scouezec à Madagascar, Camus en Afrique occidentale, Géo-Fourrier en Afrique équatoriale, Genicot au Maroc, Herdialt au Cameroun, Pierre Bertrand en Algérie, R. Tellière en Tunisie cherchent et trouvent des inspirations curieuses et multiples. Mme Salabert a poussé ses investigations jusqu'au Sous, dont elle reproduit les types caractéristiques avec une sûre maîtrise. Mmes et M^{les} Lorimy, Nivouliès, Fourniols, Arbey, Tourniol, etc., prouvent par leurs envois que le beau sexe ne recule pas devant les risques et les péripéties des traversées et des voyages pour aller puiser aux sources les sujets inédits et les impressions neuves.

¹³ Lucien-Achille-Édouard Lièvre (1878-1936) : comédien, puis peintre. Marié en 1926 avec Mme Maguey-Belloc, artiste peintre. Témoins : Paul Raynaud, ancien député, et Marcel Bain, artiste peintre. Chevalier de la *Légion d'honneur* (JORF, 15 août 1930, p. 9478). Prix de l'Indochine (1929), professeur à l'École des Beaux-Arts de Hanoï.

Ainsi, tous ces artistes servent la cause de l'expansion coloniale ; ils alimentent le courant d'opinion et d'activité qui relie la métropole à ses possessions, ils donnent le meilleur exemple et le plus bel engagement aux jeunes gens qui hésitent à orienter leur existence vers la France d'outre-mer ; ils opposent un démenti sans réplique aux aveugles et aux ignorants qui prétendent que le Français n'est pas colonisateur. — P. M. V.

Les prix coloniaux
(*La Dépêche coloniale*, 6 juin 1932, p. 2)

Les différentes commissions de l'Académie des beaux-arts, de la Société des artistes français, de la Société nationale des beaux-arts, du Salon d'automne et de la Société coloniale, réunies en jury, sous la présidence de M. Henry Bérenger, ambassadeur, sénateur, président de la Société coloniale des artistes français, assisté de MM. Paul Chabas, membre de l'institut ; Dauchez et de MM. Desvallières, Lucien Simon, Defrasse, membres de l'Institut, ont procédé à l'attribution des prix coloniaux décernés annuellement au I Salon par la Société coloniale.

Voici l'énumération de ces prix :

- Prix de l'Indochine. — M. Jonchère, peintre et sculpteur ; M. Le Scouezec, peintre.
Prix de l'Afrique occidentale. — M. Jean Bouchaud, peintre ; M. Moréteau, peintre.
Prix de l'Afrique équatoriale. — M. Bécat, peintre ; M. Gaston Petit, sculpteur.
Prix de Madagascar. — M^{lle} Quinquaud, sculpteur ; M. Lièvre, peintre.
Prix du Maroc. — M. Herviault, peintre ; M. Herbemont, sculpteur.
Prix Louis-Dumoulin pour l'Algérie. — M. Génicot, peintre ; M^{me} Lévy-Kinsbourg, sculpteur.
Prix de la Tunisie. — M. Pinard, peintre et graveur ; M. Henri Proszynski, sculpteur.
Prix de la Guadeloupe Henry-Bérenger. — M^{me} Foury, peintre ; M^{lle} Bibas, peintre.
Prix de la Compagnie Générale Transatlantique. — M. Jean Julien, peintre.
Prix de la Compagnie de navigation mixte, Marseille. — M. Raymond Virac, peintre.
Prix de la Compagnie Paquet. — M. Marcel Paupion, sculpteur.
Prix G.-Bernheim-de-Villiers, Société coloniale. — M. Maurice Le Scouezec, peintre.
-

Petit Courrier
(*La Dépêche coloniale*, 17 juin 1932, p. 1)
(*Comœdia*, 18 juin 1932, p. 3)

La Commission de l'art décoratif de la Société Coloniale des Artistes Français, réunie sous la présidence de M. Félix Aubert, assisté de MM. Ruffe, Fouqueray, Eric Bagge et Jaulmes, a attribué le prix du ministère des Colonies, pour l'art décoratif, à M. Henri-Raphaël Moncassin.

ECHOS & NOUVELLES
(*La Dépêche coloniale*, 18 juin 1932, p. 1)

Le lundi 20 juin, la manifestation de la Semaine coloniale aura lieu au Salon des Artistes français, Grand-Palais des Champs-Élysées, à 15 h 30. Les adhérents de la

Semaine Coloniale visiteront les différentes expositions des boursiers de voyage de la Société Coloniale des Artistes Français, l'Exposition des écrivains coloniaux et les intéressants résultats obtenus, par le ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts, par le concours organisé entre les principaux établissements d'enseignement artistique de France.

À 16 heures, dans la salle des réunions du Grand-Palais, M^{me} Thérèse Herpin, sur l'initiative de la Société des écrivains coloniaux, fera une conférence sur le Folklore des Antilles (chansons, fables, contes et légendes créoles). Cette conférence sera accompagnée de films cinématographiques sur nos principales colonies.

Au Banquet des Artistes français
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 juin 1932)

Le banquet de la Société coloniale des artistes français s'est réuni sous la présidence de MM. Henri Berenger, Albert Sarraut, Candace, Mistler, le maréchal Lyautey, MM. Albert Besnard, le gouverneur général Olivier, le gouverneur Blanchard de la Brosse, le résident supérieur M. Jules [Pierre] Guesde, etc.

M. Léon Ruff, vice-président, a remis à M. Henri Berenger la médaille d'or de la Société en remerciement des services rendus à l'Association des Artistes coloniaux. M. Henry Berenger a évoqué ensuite les souvenirs d'ancienne amitié qui l'attachent au maréchal Lyautey et à M. Albert Sarraut auxquels, il a adressé un pressant appel en faveur des artistes coloniaux. Le Maréchal a remercié et évoqué ses souvenirs de jeunesse. Il a remercié M. Berenger du concours précieux qu'il lui a apporté pour l'Exposition coloniale. M. Albert Sarraut a fait ensuite un éloge émouvant de l'art et des artistes coloniaux, des missionnaires et de l'œuvre française dans les mondes nouveaux.

Les peintres coloniaux
Galerie Marignan
(*Les Annales coloniales*, 11 août 1932)

Aujourd'hui, devait se clôturer une intéressante exposition de peintres coloniaux à la Galerie Marignan. Félicitons les artistes qui ont pris part à cette manifestation. Voici ceux qui ont particulièrement attiré notre attention.

Nous retrouvons ici avec plaisir un certain nombre d'envois de nos peintres coloniaux, collaborateurs des *Annales coloniales illustrées*, aux talents déjà maintes fois appréciés au Salon des Artistes français et dans les différents pavillons des colonies françaises à l'Exposition Coloniale.

Lucienne Capdevielle, que l'Afrique du Nord a charmée, expose un portrait d'arabe d'expression saisissante. Une belle jeune fille mauresque au regard d'ébène retient l'attention. et les terrasses d'Alger sont un coin de paysage devant lequel on rêve. Adélaïde de Groot revient elle aussi de l'Afrique du Nord, un coin de Sidi Bou Saïd, le port de Tanger, le grand Socco à Tanger, sont de jolies toiles qui ne manquent pas d'intérêt par leur justesse.

La Guadeloupe est le berceau de Germaine Casse ; aussi a-t-elle su, dans ses portraits de femmes, retracer toute la beauté et la grâce des Guadeloupéennes, qu'elles soient au bain ou drapant le foulard autour de la tête. Un paysage de notre vieille colonie, la baie des Mousses, une maison créole sont autant d'études honnêtement rapportées.

C'est toujours en A. O. F., au Soudan et au Tchad que Mary Morin nous fait voyager. Ces coins pittoresques de villages nègres sont toujours de bonnes impressions pleines d'originalité.

Restons en A. O F. avec Le Scouezec et on admirera les bords d'un marigo d'un coin du Soudan. C'est le calme du paysage africain, un village soudanais est également une documentation intéressante.

La Syrie a inspiré une très jolie toile à Suzanne Frémont lors du voyage qu'elle y fit l'année dernière, les bords du Tigre à Bagdad.

Giraud-Hanriot a exposé deux toiles saisissantes de vie et d'expression, dans deux genres différents : une est la reproduction pleine de force et de réalisme d'une superbe tigresse, et l'autre est le portrait d'un noir de la Haute-Volta, visage musclé presque sculpté. Un autre talent féminin qui s'affirme chaque jour est celui de M^{me} Barthalot qui expose deux types de Martiniquaises aux jolies lignes régulières, et une tête de vieil Algérien pleine d'expression dont le regard et le sourire seront reconnus par tous ceux qui, en Afrique du Nord, ont voyagé.

Enfin, parmi cette pléiade d'artistes, citons Marcel-Gaillard qui, directeur aimable et courtois de la Galerie Marignan, a su faire des choix aussi judicieux d'artistes pour inaugurer cette exposition et l'ouverture de cette galerie.

Marcel-Gaillard est modeste, mais il faut rendre hommage à son talent consacré officiellement par la présence d'une de ses toiles au Luxembourg. Ses œuvres rappellent les rives du Congo bordées de palétuviers, le Stanley-Pool, tableau original, et un portrait d'une femme bondjo aux cheveux noirs et bouffants sont des souvenirs de précieuse documentation que Marcel Gaillard a rapportés de ses nombreuses missions aux colonies. Bel ensemble captivant par les souvenirs qui sont évoqués. Admirons comme il le sied tous les jeunes et vigoureux talents de ces peintres, la plupart boursiers de la Société Coloniale des Artistes français.

Souhaitons que cette manifestation se proroge des mois et des mois comme les organisateurs en ont l'intention.

ÉCHOS & NOUVELLES (*La Dépêche coloniale*, 6 mars 1933, p. 2)

Au Musée d'Ethnographie est ouverte une exposition des œuvres d'Afrique Equatoriale française (Oubangui-Chari et Tchad) de G. Géo-Fourrier. Cette exposition est principalement consacrée aux 140 dessins en couleurs exécutés en 1931 par M. G. Géo-Fourrier, Grand Prix d'Afrique Equatoriale Française, chargé de mission de la Société Coloniale des Artistes français, au cours de son voyage en Afrique Equatoriale Française.

M. Géo-Fourrier a parcouru dans cette colonie 13.000 kilomètres en baleinière, vapeur, automobile et tipoi. Il a voyagé dans le Moyen Congo, l'Oubangui et le Tchad et s'est particulièrement arrêté dans ces deux dernières régions, encore mal connues des artistes : c'est ainsi que les peuples du Maïo-Kebbi ont été, à notre connaissance, dessinés pour la première fois.

M. Geo-Fourrier a bien voulu compléter l'exposition de ses œuvres par une admirable et très importante documentation photographique. dont il fait don au Musée et par quelques beaux sujet ethnographiques rassemblés au cours du voyage. Ces documents directs témoigneront de la grande exactitude ethnographique des œuvres de M. Geo-Fourrier dont le public appréciera par ailleurs les remarquables caractères artistiques. Au mois de juin prochain, trois expositions importantes seront ouvertes simultanément au Musée d'ethnographie : Exposition de la Mission Dakar-Djibouti : Exposition des Missions Petit à Madagascar : Exposition d'Antiquités Péruviennes.

LES LETTRES ET LES ARTS
Au palais du Trocadéro : l'Exposition de C. Géo-Fourrier
(*La Chronique coloniale*, 30 mars 1933, p. 152)

Cette exposition est principalement consacrée aux 140 dessins en couleurs exécutés en 1931, par M. G. Geo-Fourrier, grand prix d'Afrique Equatoriale Française, chargé de Mission de la Société Coloniale des Artistes Français, au cours de son voyage en Afrique Equatoriale Française. On a lu ici une excellente étude de cet artiste de classe.

M. Geo-Fourrier a parcouru en A. E. F. 13.000 kilomètres en baleinière, vapeur, automobile et tipöi. Il a voyagé dans le Moyen-Congo, l'Oubangui et le Tchad et s'est particulièrement arrêté dans ces deux dernières régions, encore mal connues des artistes : c'est ainsi que les peuples du Maïo-Kebbi ont été, à notre connaissance, dessinés pour la première fois. Tous ces dessins évoquent avec beaucoup d'art, et aussi de précision, les mille et une scènes de la vie indigène. Ils nous montrent en particulier les femmes Sara D'Jingé de Fort-Archambault, — ces femmes à plateaux dont la barbare coquetterie soulève les curiosités de la foule et dont il siérait plutôt de louer l'amour maternel et les yeux profonds.

M. Geo-Fourrier a complété l'exposition de ses œuvres par une admirable et très importante documentation photographique, dont il fait don au Musée et par quelques beaux objets ethnographiques rassemblés au cours du voyage. Ces documents directs témoigneront de la grande exactitude ethnographique des œuvres de M. Geo-Fourrier dont le public appréciera par ailleurs les remarquables caractères artistiques.

Quant aux objets ethnographiques (ceux-ci témoignent d'ailleurs de la parfaite exactitude des œuvres de l'artiste), ils semblent vraiment revivre aux accents de la musique indigène dont les organisateurs ont eu l'heureuse idée de donner des auditions de façon à créer toute l'atmosphère désirable. Notre excellent confrère de *l'Homme Libre*, Pierre Malo, en fait ce bel éloge :

« Des disques égrènent pour nous le chant des piroguiers. Un chant funèbre suit une berceuse. Toute l'âme de l'Afrique flotte lourdement autour des merveilleuses *bourma* des Sara D'Jingé, — ces poteries que les femmes tournent avec une étonnante habileté et qu'elles décorent à l'aide d'une corde de bambou ou de la pointe d'un coquillage. Les *bourma* valent souvent par leur forme la finesse et l'équilibre de leur parure, les plus belles poteries grecques et lorsqu'on songe aux moyens rudimentaires mis en œuvre par leurs fabricants, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration. Ces *bourma* servent à des fins diverses, et si on les voit souvent sur la tête des femmes qui reviennent du fleuve, on les voit aussi quelquefois servir d'oreiller à quelque Vénus noire... ».

Exposition Charles Duvent

M. Charles Duvent, auquel on doit l'excellent portrait de S. M. Sidi Mohammed, qui fit sensation au Salon des Artistes français de 1919 fait, à la Galerie Sélection, 60, boulevard Malesherbes, une exposition, du 17 mars au 2 avril de ses tableaux rapportés du Maroc et de quelques peintures de la Côte d'Azur.

Et le maréchal Lyautey s'est fait un devoir dans la charmante lettre qu'il a adressée à l'artiste et qui sert de préface au catalogue des œuvres réunies, boulevard Malesherbes, de rappeler que M. Charles Duvent fut un des premiers peintres français admis officiellement à travailler sous le patronage de la résidence.

« Peintre d'histoire, c'est à vous, écrit-il, que sont dus la plupart des tableaux officiels des personnages du Maghzen, de notre entrée à Fès et Marrakech. Mais surtout votre

talent s'est attaché à faire revivre dans sa poignante exactitude le charme exquis des villes, des paysages de l'empire chérifien, où vous savez bien que j'ai laissé mon cœur ».

Il ne faudrait pas oublier non plus que M. Duvent a été au début de ce siècle, en Indochine, un des premiers peintres coloniaux. Les amateurs d'art n'ont pas oublié, la part importante qu'il a prise à l'Exposition coloniale.

À la Société coloniale des artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 28 avril 1933, p. 2)

Le jury de Français, pour son exposition au salon de 1933, a été constitué comme suit :

Président : M. Landowski, membre de l'Institut ; vice-présidents : MM. Auguste Leroux et Pompon ; secrétaire : M. Deluermoz ; membres : MM. Henry Bérenger, L. Ruffe, J.-J. Rousseau, Fouqueray, Jouve, Marx, du Gardier, Aublet, M^{me} Casse, Dabadie, Duvent, Lévy-Dhurmer. Moreaux-Vauthier, F. Olivier, M^{lle} Thil. Paul Chabas, Zo, Benner. Sieffert, Aubry, Dupuy, Dauchez, Goulinat, Valette, Jouas, Frantz-Jourdain, Mainssieux, M^{lle} Jouclard, Massoul.

Le président de la République a inauguré
l'Exposition coloniale des Artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 10 mai 1933, p. 1)

M. Albert Lebrun a inauguré hier matin l'Exposition de la Société Coloniale des Artistes Français.

Reçu par MM. Bérenger, sénateur, ambassadeur de France, président ; Ruffe et Rousseau, vice-présidents ; Landowski, membre de l'institut ; Levi-Dhurmer, membres du Comité de la Société Coloniale des Artistes français, le président a longuement visité l'exposition qui avait réuni les envois — toiles, sculptures et objets d'art — de nos meilleurs artistes.

De nombreuses personnalités, parmi lesquelles MM Candace, député, ancien ministre ; Chiappe, préfet de police ; Poitevin, chef adjoint du cabinet de M. Sarraut, représentant le ministre des Colonies, etc., assistaient à cette inauguration.

À la Société des Peintres coloniaux
(*Les Annales coloniales*, 11 mai 1933)

M. Albert Lebrun a inauguré hier l'exposition des peintres coloniaux, au Grand-Palais.

Le Président de la République a été guidé dans sa longue visite par notre éminent collaborateur Henry Bérenger, sénateur, ambassadeur de France, président de la Société, par M. Paul Arabas, président de la Société des Artistes français, membre de l'Institut, et par M. Ruffe, vice-président des Peintres coloniaux.

Aux cimaises des cinq salles que comprend ce Salon spécial, nous avons remarqué quantité d'œuvres d'une haute valeur dues au pinceau de M. Charles Fouqueray : paysages du Hedjaz et de l'Indochine, traitées dans la manière forte de l'artiste. Les jonques et sampans font, entre ciel et eau, un beau tumulte de voiles de coques.

De M. Ruffe : paysages et types vigoureusement poussés.

De M. Ménardeau, titulaire de la bourse de voyage des *Annales coloniales* : paysages de La Réunion et de la Côte Est d'Afrique, d'une intense sincérité. Nous avons annoncé que M. Ménardeau prépare à la Galerie Reutlinger, rue de La-Boétie, une très importante exposition de tableaux rapportés de son récent voyage.

De M. du Gardier : des marines conçues dans le genre qui lui est propre : la mer vue d'un pont de paquebot.

De M. Geniest : des scènes et vues marocaines, dans une note grise plus vraie que certains ne le penseront.

De M. L. Rollet, surtout des portraits d'Indochinois, révélateurs des types locaux.

De M. Bouchaud : d'excellents paysages et scènes du Tonkin.

De M. Beaupuy, boursier de Madagascar : le zoma de Tananarive.

De M^{lle} Thil : des bons paysages de l'Afrique du Nord.

De M^{me} Germaine Casse : deux paysages guadeloupéens et des fruits exotiques.

De M. Duvent : des paysages marocains.

De notre collaborateur Herviault ; des paysages africains.

Et, s'il faut maintenant donner une appréciation d'ensemble, nous dirons que ce Salon révèle une vérité qui déconcertera notre « orientalisme » : à savoir que, dans les pays tropicaux, le soleil吸orbe la couleur au lieu de l'engendrer.

Une comparaison entre les œuvres du Salon des peintres coloniaux et de la grande exposition qui se tient tout à côté suffirait à le prouver surabondamment.

Les prix coloniaux au Salon de 1933
(*La Dépêche coloniale*, 14 juin 1933, p. 2)

Les différentes commissions de l'Académie des Beaux-Arts, de la Société des artistes français, de la Société nationale des Beaux-Arts, du Salon d'automne et de la Société coloniale, réunies en jury, sous la présidence de M. Henry Bérenger, sénateur, ambassadeur de France, président de la Société coloniale des artistes français, assisté de MM. Paul Chabas, Le Sidaner, Sicard et Défrasse, membres de l'Institut, ont procédé à l'attribution des prix coloniaux décernés annuellement au Salon par la Société coloniale.

Prix de l'Afrique occidentale française. — M. Raymond Tellier, peintre ; en seconde ligne, M. Lucien Lièvre, peintre.

Prix de l'Afrique équatoriale française. — [M. Louis Bate](#), sculpteur ; en seconde ligne, M. Guyot, sculpteur.

Prix de Madagascar. — M. Gaston Parison, peintre ; en seconde ligne. M. Maurice Ménardeau. peintre.

Prix du Maroc. — M. Auguste-Albert Herbemont, sculpteur ; en seconde ligne, M. Émile Dorrée, peintre.

Prix Louis-Dumoulin pour l'Algérie. — M. Henri Hourtal, peintre ; en seconde ligne. M^{lle} Henriette Damart, peintre.

Prix de la Guadeloupe Henry-Bérenger. — M. Émile-André Leroy, sculpteur ; en seconde ligne, M. André-A.-A. Lenoir, sculpteur.

Prix des *Annales coloniales*. — M. Maurice-Raoul Ménardeau, peintre.

Prix de la Compagnie Générale Transatlantique. — M. Émile Dorrée, peintre.

Prix de la Compagnie de Navigation Mixte, Marseille. — M. Georges François, peintre.

Prix de la Compagnie Paquet. — M^{lle} Henriette Damart, peintre.

Prix G. Bernheim de Villers pour la Société coloniale. — M. Louis-Jean Beaupuy, peintre.

Petit courrier artistique
(*Comoedia*, 16 février 1934, p. 3)

Le peintre Maurice Ménandeau expose, 10, rue Vavin, et le peintre Raymond Virac, 137, boulevard Saint-Germain.

Le premier est lauréat de la Société Coloniale des Artistes Français ; le second, Grand Prix de l'Indochine.

À la Société Coloniale des Artistes Français
(*La Dépêche coloniale*, 27 avril 1934, p. 2)

Le jury de la Société Coloniale des Artistes Français, pour son exposition au Salon de 1934, a été constitué comme suit :

Président : M. Ch. Fouqueray ; vice-présidents : MM. Jouve et Desruelles ; secrétaire : M. Nivelt ; membres : MM. Ruffe, J.-J. Rousseau, Marx, du Gardier, Duvent, Parenty, Moreau-Vauthier, M^{me} Thil, F. Olivier, Aubry, Bouchaud, Montagné et Balande.

Au Salon des artistes coloniaux
(*La Dépêche coloniale*, 9 mai 1934, p. 1)

Le président de la République, accompagné de M. André Magre, secrétaire général de la présidence, a visité hier matin le Salon de la Société coloniale des artistes français. M. Albert Lebrun a été reçu par M. Pierre Laval, ministre des colonies, qu'accompagnait son officier d'ordonnance, le capitaine Bonningue ; MM. Langeron, préfet de police et Guichard, directeur général de la police municipale ; MM. Ruffe et J.-J. Rousseau, vice-présidents de la société, en l'absence du président empêché.

M. A. Lebrun visite le Salon
de la Société coloniale des artistes français
(*L'Écho d'Alger*, 10 mai 1934)

Paris, 9 mai. — Le président de la République, accompagné de M. André Magre, secrétaire général de la présidence, a visité ce matin le Salon de la Société coloniale des artistes français au grand palais des Champs-Elysées.

M. Lebrun fut accueilli au seuil du palais par le président de la Société, M. Ruffe, qu'entouraient MM. Pierre Laval, ministre des Colonies ; Georges Huisman, directeur général des Beaux-Arts ; Cayla, gouverneur général de Madagascar, et la plupart des directeurs des agences coloniales à Paris, parmi lesquels les représentants de l'agence du gouvernement général de l'Algérie et M. Blanchard de La Brosse*, ancien directeur de l'agence de l'Indochine, représentant le gouverneur général Robin empêché.

Le chef de l'État s'est vivement intéressé aux innombrables envois exposés et à l'heureux apport des colonies françaises dans l'enrichissement de notre inspiration artistique.

Cette exposition groupe, on le voit, les œuvres que rapportent les lauréats des bourses de voyage décernées par la Société. Toutes les colonies françaises ont reçu ainsi

la visite des jeunes artistes, si bien que l'exposition est une vivante image de tout l'empire français.

Comme il va de soi, l'Afrique au Nord occupe une place très importante. M. Hourtan est revenu du séjour qu'il fit à Alger avec une quinzaine d'œuvres : la Casbah, les jardins publics, les cafés maures, les rues au vieil Alger l'ont heureusement inspiré.

Trois artistes sont allés au Maroc : MM. Robert Guinard, qui revient avec une quinzaine d'œuvres ; R.-A. Jenicot et Henri-Charles Séné qui exposent vingt-cinq tableaux de Fez, Marrakech et aussi des paysages de Bolivie.

M^{lle} Arvey a tiré de la Tunisie une cinquantaine d'ouvrages et M. René Guinard une vingtaine.

L'Afrique-Occidentale a encore inspiré un doyen des boursiers, M. Georges Scott, et l'Oubangui, M. Géo Fourier.

Citons un buste du gouverneur Roume par M^{me} Quinquaud.

L'Indochine est représentée par de nombreux envois de MM. Philips et Rolet. Le maître Fouqueray, lui-même, a participé à cette exposition.

La vie artistique

Prix Coloniaux

(*La Dépêche coloniale*, 25 juin 1934, p. 2)

Les prix décernés à l'occasion du Salon de la Société Coloniale des Artistes Français ont été attribués comme suit :

Prix de l'Algérie : M^{lle} Clément, peintre ; prix de la Tunisie : M. Prosynski, sculpteur ; prix du Maroc : M. Dorrée, peintre ; prix de l'A. O. F. : M. Bécat, peintre ; prix de l'A.E.F. : M. Beaupuy, peintre ; prix de l'Indochine : M. Barrière, peintre ; prix de Madagascar : M. Lièvre, peintre ; prix de la Guadeloupe : M. Legendre, sculpteur.

LÉGION D'HONNEUR

M. Gaston Bernheim, commandeur

(*La Dépêche coloniale*, 23 juillet 1934, p. 1)

M. Gaston Bernheim, dit Bernheim de Villers, vient d'être promu commandeur de la Légion d'honneur dans la promotion du ministère du Commerce.

Expert réputé ès-tableaux modernes, co-directeur, avec son frère Josse, des galeries Bernheim jeune, trésorier fondateur de la Société coloniale des artistes français, il fut commissaire adjoint de l'Exposition coloniale de 1931. Sous le nom de Gaston de Villers, il exposa avec succès au Salon d'automne et à la Société nationale des beaux-arts. Un de ses tableaux figure au musée du Luxembourg.

L'Algérie et « l'Algérie »

(*La Dépêche coloniale*, 20 août 1934, p. 2)

En octobre prochain, le croiseur *Algérie* fera sa première escale en Algérie.

De grandes fêtes sont prévues ; un comité, présidé par M. Brunet, maire d'Alger, a été créé pour recevoir de façon éclatante la nouvelle unité qui portera au loin le nom de notre grande colonie.

Mais l'Algérie a voulu aussi, par un geste symbolique et durable, marquer l'honneur, qui lui a été fait quand on a donné son nom à l'un des plus beaux croiseurs français.

Une plaque commémorative en bronze sera prochainement fixée sur la tourelle arrière du navire ; le projet, dû au sculpteur Marcel Paupion, a pu être admiré au salon de la Société coloniale des Artistes français.

Dans un motif d'ornementation arabe, figurent les blasons des trois grandes villes : Alger, Oran et Constantine, avec inscription : « l'Algérie à la marine française ».

L'Exposition internationale d'art colonial de Naples (*La Dépêche coloniale*, 14 septembre 1934, p. 1)

La première exposition internationale d'art colonial, organisée par le gouvernement italien, a eu lieu à Rome en 1931. La deuxième aura lieu à Naples et sera inaugurée le 1^{er} octobre par S. M. le Roi Victor-Emmanuel III. Le cadre sera imposant : c'est dans le Maschio Angioino que les exposants italiens installeront leurs œuvres d'art et montreront tout ce qui révèle en ce pays le développement de l'esprit exotique ou colonial.

La participation française sera d'un vif intérêt. MM. Le Fol et Alazard s'en occupent activement, et c'est dans la Casina spagnola, contiguë au Maschio, que seront exposées, sur trois étages, les œuvres ou objets d'art envoyés par l'Algérie, l'Indochine, le Maroc, Madagascar et le Cameroun. La Société des peintres orientalistes et la Société coloniale des artistes français apportent également à cette exposition leur précieuse collaboration. Bref, rien n'a été négligé pour que la France soit bien représentée à la II^e Exposition d'art colonial de Naples.

L'Exposition d'art colonial de Naples

Cette splendide manifestation internationale d'art colonial
consacre le succès de la participation française
(*La Dépêche coloniale*, 12 octobre 1934, p. 1-2)

La seconde exposition internationale d'art colonial de Naples, qui vient d'être inaugurée par le roi d'Italie, groupe, en plus des sections italiennes, la participation officielle de la France, de la Belgique et du Portugal. La section française avait, comme commissaire général. M. Le Fol, l'éminent directeur de l'[Agence du gouvernement général de l'Indochine](#), qui a représenté la France avec une distinction qui lui a acquis en Italie des sympathies unanimes.

M. Alazard, directeur du Musée des Beaux-Arts d'Alger et professeur à la Faculté des Lettres de cette ville, qui était commissaire-adjoint de la France, vient de rentrer à Paris, où nous avons pu le joindre ; il a bien voulu nous donner ses impressions sur l'exposition de Naples et nous dire, notamment, ce qu'est la participation française dont il a été un si brillant organisateur.

« Les Italiens ont fait, pour cette exposition. un effort considérable — nous dit-il. D'abord, ils ont choisi comme cadre de la manifestation le cadre merveilleux du château d'Anjou, le « Castel-Nuovo », qu'ils ont entièrement restauré à cette occasion ; l'admirable salle des barons, qui donnait autrefois asile à des troupes, se révèle

maintenant comme une des plus belles que nous ait léguées le moyen âge. Ce qui est curieux, c'est le contraste entre les tours médiévales du château et le village tripolitain, dont les minarets s'insèrent entre le château lui-même et la Palazzina Spanola qui est en grande partie affectée à la section française.

« En 1931, à la première exposition d'art colonial, qui eu lieu à Rome, la France avait exposé un grand nombre de tableaux de tendance exotique et coloniale ; l'envoi de l'Algérie y avait été, à cet égard, particulièrement important. Cette initiative avait frappé les Italiens qui ont, à Naples, présenté presque un millier de toiles réparties en une cinquantaine de salles du château d'Anjou. Frappés par l'intérêt que présentait une création comme celle de la Villa Abd-el-Tif, à Alger, ils envoyoyaient dix de leurs plus grands peintres en Libye, Tripolitaine et Somalie.

« Malgré cela, il n'est pas douteux que la participation française a encore vivement intéressé les Italiens en 1934. En dehors de la peinture contemporaine, d'ailleurs, l'Italie a voulu montrer que sa peinture avait une tradition exotique et le commissariat de l'exposition a fait venir de Venise quelques toiles importantes de Carpaccio, de Véronèse, du Titien, de Tiepolo et de Longhi, qui formaient, pour la salle des barons, une admirable décoration. »

De son côté, la France avait porté son effort sur le XIX^e et le XX^e siècles en montrant aussi ce qu'elle avait réalisé dans ses colonies dans le domaine des arts décoratifs et indigènes. L'Algérie, l'Indochine, le Cameroun, le Maroc, Madagascar sont représentés dans la section française, dont plusieurs salles sont, par ailleurs, réservées à la Société coloniale des artistes français.

« Pour les arts indigènes, nous dit M. Alazard, il faut surtout citer l'exposition du Cameroun, organisée avec tant de talent par M. Truitard, ainsi que celle de l'Indochine, dont les peintures sur soie ont été très remarquées, le Maroc et Madagascar, qui ont fait également un très bel envoi. De son côté, l'Algérie a pu exposer, dans ses vitrines, plusieurs exemplaires de tissus, de travaux du cuir et du cuivre envoyés par l'académie d'Alger.

« Ce qui frappe justement beaucoup le public italien, c'est le souci qu'a la France, dans toutes ses possessions d'outre-mer, d'entretenir de la façon la plus intelligente les traditions artistiques indigènes.

« Nous ne pouvions pas espérer rivaliser avec ce que les Italiens ont réalisé dans la salle des barons. Nous avions songé un instant à faire une exposition Gauguin, mais cela aurait entraîné des frais considérables, mais, plus modestement, nous avons réalisé une exposition « blanc et noir » (gravures et dessins) qui a, d'ailleurs, vivement intéressé les Italiens et surpris par sa nouveauté. Nous avons réussi à représenter, d'une façon très honorable, les orientalistes les plus connus du XIX^e siècle : Delacroix. Géricault. Dehodencq. Chassériau, et, par sa présentation, les deux salles de cette rétrospective apportaient, dans l'exposition, une note originale.

« Quant à l'art contemporain, il est largement représenté par l'exposition de l'Algérie à laquelle collabore la Société des Peintures orientalistes, par celles de l'Indochine et de la Société coloniale des Artistes français. »

Et M. Alazard de nous souligner le succès considérable que remporte l'exposition qui, dès le premier jour, totalisait six mille entrées et, qui restera ouverte pendant quatre mois. C'est une excellente propagande pour les colonies françaises et les différents pays d'outre-mer ayant participé à cette manifestation, et il faut remercier le commissariat italien et, notamment, le colonel Giorgi, le grand organisateur de l'exposition, d'avoir donné à la France un local aussi magnifique que la Palazzina Spanola.

L'artiste peintre Pierre Castagnez, de la Société Nationale des Beaux-Arts, sociétaire de la Société Coloniale des Artistes Français, organise en ce moment à la Galerie Grézy, à Bordeaux, une exposition de ses peintures africaines.

Pierre Castagnez a rapporté du Soudan Français et des bords du Niger, plus de quatre-vingts toiles reflétant d'une très heureuse manière les aspects pittoresques de la vie soudanaise.

Ce peintre, au talent solide et éprouvé, qui travaille en A.O.F. depuis bientôt quinze ans, en retire une documentation précieuse. Sa facture grasse, son talent de coloriste, lui permettent d'interpréter avec un rare bonheur l'atmosphère des paysages du Niger, les types indigènes, le pittoresque des marchés soudanais. Ses toiles sont empreintes d'un accent très personnel et d'une rude sincérité.

Pierre Castagnez compte faire de nouvelles expositions de l'Afrique noire à Paris et dans les principales villes de la métropole.

M. Bérenger préside l'assemblée générale de la Société coloniale des Artistes Français
(*La Dépêche coloniale*, 30 janvier 1935, p. 2)

Sous la présidence de M. Henry Bérenger, ambassadeur de France, sénateur, s'est tenue, mardi, au Grand Palais, l'assemblée générale de la Société coloniale des Artistes français.

Le président, après avoir salué la mémoire des membres disparus au cours de l'année et rendu un particulier hommage au caractère et à l'œuvre du regretté maître Albert Besnard, a montré l'influence croissante de la Société coloniale des Artistes français. Elle peut se mesurer à ses succès. Celui que remporte actuellement son importante participation à l'Exposition de Naples est tel qu'elle a dû envisager de prolonger de trois mois le séjour en Italie des œuvres exposées.

M. Marx a enfin présenté le rapport sur les travaux du comité, et M. Bernheim de Villers a exposé la situation financière de la société.

Exposition Suzanne Frémont
(*La Dépêche coloniale*, 15 mars 1935, p. 2)

À l'hôtel Jean Charpentier (76, faubourg Saint-Honoré) aura lieu aujourd'hui, samedi, à 15 heures, le vernissage de l'exposition des œuvres de M. S. Frémont (Louksor-Sinaï-Petra-Babylone-Ispahan).

Cette exposition qui est placée sous le haut patronage de M. Henry Bérenger, sénateur de la Guadeloupe, président de la Société Coloniale des Artistes Français, se tiendra du 16 au 23 mars.

Le Président de la République et le ministre des Colonies
ont inauguré l'Exposition des Artistes Coloniaux

Une déclaration de M. Louis Rollin
(*La Dépêche coloniale*, 8 mai 1935, p. 1)

Hier matin, à 10 heures, le Président de la République et le ministre des Colonies ont inauguré l'Exposition des Artistes coloniaux au Salon de 1935, au Grand Palais.

M. Albert Lebrun et M. Louis Rollin, sous la conduite de M. Ruffe, président de la Société Coloniale des Artistes Français, se sont arrêtés longuement devant les immenses fresques garnissant la galerie de la Guadeloupe, où les bananiers, les palmiers et les lianes mêlaient les tons chauds de leur feuillage vert foncé, au fond émeraude de la mer des Antilles. M. Lebrun s'est fait présenter également quelques artistes parmi lesquels M^{me} Suzanne Frémont et M. Weismann.

Aux côtés du Président de la République et du ministre des Colonies, on remarquait MM. Charles Régismanset, ancien directeur au ministère des Colonies; Ary Leblond, conservateur du Musée de la France d'outre-mer ; le commandant Falloux, officier d'ordonnance du Ministre.

« Le Salon de cette année marque un progrès sur l'effort déjà très intéressant de l'année dernière, nous déclare M. Louis Rollin après l'inauguration. D'après les résultats obtenus, on voit que le sacrifice consenti par certains gouvernements coloniaux en faisant venir des œuvres des artistes locaux, n'a pas été vain. Leur exemple mérite d'être continué. En somme, mon impression a été très favorable. J'ai beaucoup admiré le talent des artistes, hommes et femmes, dont les toiles ont fait revivre de façon harmonieuse et avec une réelle force, les paysages, les êtres et les personnages des pays d'outre-mer...

Échos de partout

Les prix coloniaux au salon de 1935

(*Le Matin*, 18 juin 1935, p. 6)

(*L'Avenir du Tonkin*, 31 juillet 1935, p. 3)

Les différentes commissions de l'Académie des beaux-arts de la Société des artistes français de la Société nationale des beaux arts, du Salon d'automne et de la Société coloniale, réunies en jury sous la présidence de M. H. de Gardier, assisté de MM. Aubry. Desvallières et Gasq, membres de l'Institut, ont procédé à l'attribution des prix coloniaux décernés annuellement au Salon par la Société coloniale.

Prix de Madagascar. — M. Antoine Giannelli, M. Raymond Tellier.

Prix de l'Afrique occidentale française. — M. Jules Moréteau, M. Roger Bezombes.

Prix de l'Afrique équatoriale français. — M. Louis Rollet, M. Raphaël Broyelle.

Prix du Maroc. — M. Jean Lefevre ; M. Léon Raffin.

Prix Louis-Dumoulin pour l'Algérie. — M. Paul Élie Dubois, M^{me} Germaine Fourny.

Prix de la Guadeloupe Henry Bérenger. — M. Louis Bate , M. Jean Julien.

Prix de la Compagnie générale transatlantique. — M^{me} Henriette Damart.

Prix de la Compagnie de navigation mixte Marseille. — M. Marc Bouchet.

Prix de la Compagnie Paquet. — M^{lle} Thérèse Clément.

LE SALON DES ARTISTES COLONIAUX

par Robert REALLON

(*Paris-Dakar*, 1^{er} juillet 1935)

Au Grand Palais, le Président de la République, accompagné de M. Louis Rollin, ministre des Colonies, a inauguré la section des Artistes français, consacrée aux peintres coloniaux.

Grâce à l'inlassable activité de M. Léon Ruffe, fondateur et président suppléant de la Société Coloniale des Artistes français, ce Salon, malgré la crise qui a peut-être altéré les conditions matérielles d'existence des artistes, présente un ensemble en amélioration très nette sur les années précédentes et quoique malheureusement placé dans un coin du rez-de-chaussée du Grand Palais, presque, pourrait-on dire, en « parent pauvre », on y trouve une ordonnance élégante et soignée de présentation d'œuvres d'une belle tenue et s'efforçant vers l'originalité.

Il faut signaler, en premier lieu, les importants panneaux destinés au palais du Gouvernement de la Guadeloupe où Antoine Gianelli a réalisé des sortes de « verdures » tropicales, anecdotiques, d'un effet ornemental très certain.

Les libres et vives improvisations à l'huile de Raymond Tellier retiendront spécialement l'attention des connaisseurs avec sa *Mosquée de Tombouctou* aux nuances si choisies et ses *Pirogues à Bamako*.

Puis un clair et pittoresque *Mouillage à Tamatave* de Raoul du Gardier ; des feuillets lyriques sur les *Touaregs* de Paul-Élie Dubois dont la réputation n'est plus à faire ; une longue série de vivants documents à la gouache, dus au pinceau de M^{me} Suzanne Frémont ; une *Fête juive au Maroc* de Gaston Durel ; le silencieux *Coucher de soleil sur les remparts de Marrakech*, de Geneviève Demnati ; de Belles peintures nous conduisant à *Une Fête chez le Sultan de Toumban* et de très subtiles cires perdues : *Femme Bateke* et *Femme du Bas-Congo*, de Louis Bate ; les *Jardins* de Louis Glaser ; des aquarelles représentant divers *Sujets de la Haute-Volta* de M^{me} d'Orfonds ; le monumental *Tigre* du si réputé animalier Paul Jouve ; un vivant *Marché à Cotonou* d'Henri Bergeron, *Les Rapides du Congo en aval de Brazzaville*, rendus avec réalisme par Georges Cretelle ; de franches et pittoresques peintures *Matin dans la palmeraie de M'Bao* et *Pêcheurs ouolofs sur la plage de Yoff* par Pierre Castagnez ; des aquarelles délicates sur les bords du Congo par M^{me} Stuhl ; les noirs *Notables* fixés avec sincérité par Marguerite Martin ; les toiles marocaines solidement interprétées par Jules-Louis Moreteau ; les délicates aquarelles de Louis Rollet ; les esquisses rehaussées de Jeanne Thil et le portrait de feu André Maginot par Jacques Weismann.

La sculpture, moins abondante que la peinture chez les artistes coloniaux, est cependant d'excellente qualité. Les œuvres d'Anna Quinqand et son magistral envoi sur Madagascar, sont pleines d'humanité et de subtilité. Notons également les essais de Pierre Christophe d'une belle technique ; un masque très caractéristique, le *Musulman* de Daniel Marquis-Sebie et un *Maréchal Lyautey à cheval* d'Eugène Cartier.

Les gouvernements généraux, indépendamment des grands efforts qu'ils font chaque année pour faciliter les voyages et les possibilités d'étude, dans toute la France d'outre-mer, des futurs coloniaux que la Société des artistes français leur envoie, ont tenu à participer à cette manifestation artistique par les stands de Madagascar (avec des travaux des ateliers d'art appliqués de Tananarive), d'Afrique Occidentale et de Guinée (qui, entre autres, nous montre une collection de poteries de terres rouge), d'Indochine (offrant, autour d'une exquise suite de tableaux sur soie, de précieux tapis, argenteries, céramiques et bronzes).

Il reste à souhaiter que de plus en plus nos artistes et nos nombreux coloristes aillent planter leur chevalet sous les ciels lointains où flotte notre drapeau, parmi les palmiers ou à côté d'une pagode et fassent connaître et aimer davantage notre Empire au public de la Métropole.

LA VIE ARTISTIQUE

JEANNE THIL

(*La Dépêche coloniale*, 8 juillet 1935, p. 2)

Les trois magnifiques statues qui s'élèvent dans le hall de l'Afrique du Nord, les toiles lumineuses de Charles Fouqueray, celles ténèbreuses des deux silhouettes de Touareg de P.-E. Dubois et la série des panneaux de Jeanne Thil font, avec quelques bronzes et les vitrines des arts indigènes malgaches, un décor intérieur artistique dans notre section coloniale à l'Exposition de Bruxelles.

Jeanne Thil a beaucoup travaillé. Elle a décoré neuf toiles qui ornent les entrées des halls des différentes sections. Elle y a synthétisé, avec sa palette chatoyante et son habile métier, le caractère physique et ethnographique de nos pays d'Outre-mer.

Ici c'est la Martinique où de jolies et insouciantes indigènes vont et viennent ; une pirogue, qui glisse sur la rivière où des femmes puisent de l'eau, évoque un coin du Djari. Là, c'est un chef du Cameroun qui fait une entrée triomphale dans un village soumis. Des zébus aux hautes cornes en forme de lyres, près desquels des femmes aux châles, longs et enveloppants, travaillent, alors que, dans le lointain bleui, passe une ligne vaporeuse de montagnes composent admirablement une scène de vie, un paysage de Madagascar.

La Syrie, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc : une série de scènes vives et colorées. Il y a dans l'art de Jeanne Thil une grande diversité, une admirable technique : on sent que chacune de ses scènes, qu'elle a composées, évoquées ou saisies sur le vif, est toujours parfaitement lumineuse et équilibrée. Elle est arrivée à cette haute expression picturale par son réalisme et sa simplicité, tantôt tempérée, tantôt accentuée par la fantaisie de son talent et la gamme exquise de sa palette.

Si la qualification d'orientaliste doit être l'étiquette d'un peintre, c'est bien à Jeanne Thil qu'elle revient.

J. G.

Les Beaux-Arts
Le conseil municipal enrichit les musées de la ville de Paris
... pour 237.775 francs
(*Comœdia*, 17 juillet 1935, p. 3)

Société coloniale des artistes français

M. Delauzières (André), *Sidi bou Saïd*, peinture. M^{me} Foury (Germaine), *La femme au ruban rose*, pastel. M^{me} Frémont (Camille), *Le port, Biblos*, gouache. M. Rollet (Louis), *Jérusalem, voie douloureuse*, aquarelle.

Au Musée des Arts décoratifs

Exposition artistique de l'Afrique française
(*L'Œuvre*, 28 juillet 1935)

Il y a quelques années, les gouverneurs et résidents généraux en Afrique française décidaient qu'une exposition artistique annuelle aurait lieu dans l'une ou l'autre des capitales africaines.

La première fut organisée à Tunis en 1928, la seconde à Casablanca en 1929. Alger, en 1930, eut la sienne. L'Exposition coloniale de 1931 dispersa ou rassembla ces manifestations. Puis ce fut de nouveau Tunis en 1932, Fès en 1933, Alger, une nouvelle fois, en 1934. Cette année, enfin, c'est Paris, et le Pavillon de Marsan abrite pour trois

mois l'art collectif d'une Afrique dont l'étendue va du nord à l'occident, de Tunis à Casablanca, à Dakar, au Tchad.

M. Louis Hautecœur, président de la Société des Orientalistes français, et qui est aussi l'éminent conservateur du musée du Luxembourg, émet l'espoir, dans la préface du catalogue que nous avons sous les yeux, « qu'un jour prochain, l'Afrique Equatoriale viendra peut-être se joindre à ce groupement ».

Nous l'espérons, nous le souhaitons bien volontiers avec lui.

Cette exposition est considérable : plus de 400 numéros. Elle s'ouvre sur une rétrospective qu'illumine la présence de Renoir, représenté là par un *Paysage d'Algérie*, une *Vue d'Alger*, une *Algérienne*, qui est un délice de couleurs. On y voit aussi le beau *Portrait d'Aïcha*, de Vallotton, et des œuvres de Lebourg, Maufra, Cottet, Migonney, Dinet, Cauvy. Par contre, on y regrette l'absence d'Antoine Villard, dont la série des oasis tunisiennes demeure gravée dans la mémoire de tous les artistes.

Quant aux vivants — et M. Louis Hautecœur fait judicieusement observer « qu'une grande partie des exposants habitent les pays où ils travaillent », ce qui est assurément une notable nouveauté — ils sont nombreux et diversement intéressants. Les pensionnaires de la Villa Abd-el-Tif, qui est la Villa Médicis d'Alger, exposent, et aussi les élèves de l'École des Beaux-Arts de Tunis. Les peintres coloniaux qui leur font cortège sont, pour beaucoup, connus à Paris, où ils prennent part aux Salons. Des noms ? Bornons-nous à citer ceux de Marcelle Ackein, Gaston Balande, Jean Bouchaud, Edouard Brindeau de Jarny, Pierre Boucherie, Émile Compard, Yves Brayer, Eugène Corneau, Henri Dabadie, Jacques Denier, Paul-Élie Dubois, Charles Dufresne, Georges d'Espagnat, Emile Gaudissard, André Hambourg, Jossot, Lepreux, Mainssieux, Jacques Majorelle, Albert Marquet (qui a ici pas mal de pasticheurs), Jules Moreteau, Mondzain, Henry Portai, Gabriel Rousseau. Quelques sculptures : de De Hérain, Pierre Poisson, Pommier, Popineau. Mais ils sont près de deux cents artistes à occuper la suite des salles du Musée des Arts Décoratifs, et nous nous excusons de la brièveté de ces citations.

L'imagier

La Société Coloniale des Artistes Français
(*La Dépêche coloniale*, 13 décembre 1935, p. 4)

L'assemblée générale de la Société coloniale des Artistes français a eu lieu samedi dernier, sous la présidence de M. Henry Bérenger, sénateur, ambassadeur de France, qui a rappelé et mis en valeur l'énorme intérêt que présentent les expositions périodiques de cette société, dont les boursiers parcouruent annuellement le monde.

Par acclamations, M. Henry Bérenger fut proclamé président d'honneur.

À la Société Coloniale des Artistes Français
(*La Dépêche coloniale*, 22 décembre 1935, p. 2, col. 1)

Le Comité de la Société coloniale des artistes français a désigné hier son bureau, qui se trouve ainsi composé : président, M. Ch. Fouqueray ; vice-présidents, MM. du Gardier, Jouve et J.-J. Rousseau ; secrétaire général. M. R.-M. Marx ; trésorier. M. G. Bernheim de Villers.

Société Coloniale des Artistes Français

(*La Dépêche coloniale*, 26 avril 1936, p. 2, col. 1)

Le jury de la Société Coloniale des Artistes Français pour l'Exposition au salon de 1936 a été constitué comme suit :

Président : M. Jouve ; vice-président : M. Ch. Duvant ; secrétaire : M. Moréteau ;

Membres : MM. Fouqueray, du Gardier, J.-J. Rousseau, Parenty, Marx, F. Olivier, Jean Julien, J. Bouchaud, Aubry, de l'Institut, Popineau, Jonchère, Lièvre, M^{lle} Thil, MM. Balande, Génicot, Lagrange et Géo Michel.

Prix coloniaux au salon de 1936
(*La Dépêche coloniale*, 19 juin 1936, p. 2)

Les différentes Commissions de l'Académie des beaux-arts, de la Société des artistes français, de la Société nationale des beaux-arts, du Salon d'automne et de la Société coloniale, réunies en jury, sous la présidence de M. D. Charles Fouqueray, assisté de MM. Desvallières, Sabatté, Jean Boucher, Lucien Simon et Aubry, membres de l'Institut, ont procédé à l'attribution des prix coloniaux décernés annuellement au Salon par la Société coloniale.

Prix de l'Indochine. — M. Jean Despujol, peintre ; en seconde ligne, M. Louis de Riemsdyk, peintre.

Prix de Madagascar. — M. Paul Bléger, peintre ; en seconde ligne, M. Fernand Lantoine, peintre.

Prix de l'Afrique Occidentale française. — M. Fernand Lantoine, peintre ; en seconde ligne. M. Roger Bezombes. peintre.

Prix de l'Afrique Equatoriale française. — M. Georges François, peintre ; en seconde ligne, M. Jean-Gaston Mantel, peintre.

Prix du Maroc. — M. Charles Pourouet, sculpteur ; en seconde ligne, M^{lle} Marie Bader, peintre.

Prix Louis Dumoulin pour l'Algérie. — M. Abel La Fleur, graveur en médailles ; en seconde ligne, M. Louis Willaume, peintre.

Prix de la Tunisie. — M. Joseph Avy, peintre ; en seconde ligne, M. Jean Adler, peintre.

Prix de la Compagnie générale transatlantique. — M. Louis Willaume. peintre.

Prix de la Compagnie de navigation mixte, Marseille. — M. Jean-Gaston Mantel, peintre.

Prix de la Compagnie Paquet. — M^{lle} Marie Bader, peintre.

Le Salon de la Société Coloniale des Artistes Français
se tiendra au Musée de la France d'Outre-Mer*
(*La Dépêche coloniale*, 20 mars 1937, p. 1)

Les membres du Comité de la Société Coloniale des Artistes Français et en particulier M. Charles Fouqueray, président, et M. Albert Parenty, commissaire général, s'occupent activement du Salon de la Société qui aura cette année un éclat tout particulier.

Les salles larges et bien éclairées du Musée de la France d'Outre-Mer, 293, avenue Daumesnil, lui ont été réservées. Une sélection des artistes coloniaux y figurera ainsi que les envois des boursiers de voyage. Enfin, on escompte la participation d'artistes coloniaux étrangers.

Le jury d'admission est composé comme suit : MM. Fouqueray, Du Gardier, Jouve, Parenty, Marx, Ollivier, Jean-Julien, Duvent, P.-E. Dubois, Génicaut, Bouchaud, M^{me} Thil, MM. Lagrange, Jonchère, Landowski, Lévy-Dhurmer, Pinard et De la Nézière.

Le vernissage aura lieu le 7 avril, l'ouverture le 8. Le Président de la République visitera l'exposition le 10 avril.

D'autre part, la Société Coloniale des Artistes Français participera à la manifestation d'art colonial qui doit figurer à l'Exposition Internationale de 1937, dans le pavillon du Commissariat de la France d'Outre-Mer à l'Île des Cygnes.

Le Jury de la Société Coloniale des Artistes Français
(*La Dépêche coloniale*, 20 avril 1937, p. 2)

Le jury de la Société Coloniale des Artistes français, pour son salon qui aura lieu cette année au Musée de la France d'Outre-mer*, a été constitué comme suit :

Président : M. Jouve ; vice-présidents : MM. Duvent et du Gardier ; secrétaire : M. Lagrange ; membres : MM. D.-Charles Fouqueray, J.-J Rousseau, Parenty, R.-M. Marx, Virac, Olivier Ferdinand, Jean-Julien, J. Bouchaud, P.-E. Dubois, Génicot, M^{me} Thil, Landowski, de l'Institut ; Jonchère, Lévy Dhurmer, de la Nézière et Pinard.

Le 8 mai, ouverture du Salon la Société Coloniale Artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 7 mai 1937, p. 2)

.....
Une affiche due au maître P.-E. Dubois annonce cette manifestation.

Le Président de la République visitera le Salon le 10 avril.

Il restera ouvert pendant toute la durée de l'Exposition de 1937. L'entrée est gratuite pour les visiteurs du Musée.

LE SALON DE LA SOCIÉTÉ COLONIALE
des Artistes français
(*Journal des débats*, 9 mai 1940, p. 4)

Des groupements artistiques qui composent en temps normal, le Salon printanier des Champs-Élysées, un seul a su garder ses positions. Il les a même améliorées, puisqu'il a quitté son rez-de-chaussée coutumier pour occuper, en haut de l'escalier, onze salles du Grand-Palais. C'est la Société coloniale des artistes français, qui, englobée dans le deuxième Salon de la France d'outre-mer, offre aujourd'hui un ensemble chatoyant et animé, où, fort heureusement, la photographie envahissante n'a pas de place.

Composé d'œuvres se rapportant à notre empire — types, paysages et scènes diverses — ce salon apparaît un peu disparate, groupant quelques statues provenant de fouilles, apportant une petite rétrospective consacrée à l'orientaliste Belly, mort en 1850, mêlant aux toiles récentes d'autres plus anciennes et déjà vues, en bref cherchant encore sa formule dans une sorte d'indiscipline adolescente. C'est ainsi que M. Charles Fouqueray, président de la société, ne craint pas d'exposer un panneau décoratif, destiné à l'École navale, qu'il montra déjà, accosté de deux autres panneaux appartenant au musée de la Porte-Dorée : tous trois conçus sur le rythme de couleurs et de lignes calmes et graves particulier à cet artiste ; que M. Paul Landowsky apporte la

maquette du noble monument aux morts de la guerre de 1914-1918 érigé à Alger ; que M. Paul-Élie Dubois nous promène une fois encore au Hoggar où l'a suivi M. Nivelt, et que certains exposants continuent ces exemples pernicieux pour un salon où l'inédit devrait être la règle.

Tel, ce salon apparaît curieux et plein d'intérêt. L'inattendu de certains paysages, le caractère de certains sujets et enfin la variété des techniques, où la délicatesse de l'Extrême-Orient vient accoster parfois la lourdeur occidentale, concourent à cette impression. Mais il ne faut pas donner trop d'importance à ceci. La manière d'un peintre ne saurait varier avec le sujet qu'il traite et, pour lui plus encore que pour tout autre, le spectacle est dans le spectateur. Delacroix peint de même sorte au Maroc qu'à Paris, Corot reste Corot aux divers lieux où il plante son chevalet, et quand Claude Monet vient après lui dans la même région, la nature prend un visage différent. Ce qui fait l'attrait de la plupart des peintres coloniaux, c'est qu'ils ont abordé leur sujet sans parti-pris. Si d'aucuns sont influencés par les scènes marocaines d'Henri Matisse ou de Raoul Dufy, ils ne sont pas guidés ici par l'enseignement de leurs professeurs. Ils apportent une joie juvénile à des études qui sont souvent simples notes de voyage. Paysages marocains de M. Even, sites tonkinois vus par M^{me} Marchegay ¹⁴, danses nègres relatées par M^{me} Gras, types décrits par M. Madrassi ou par M. Hambourg restent sans prétention et prennent place auprès d'études plus poussées dues à MM. Moréteau, Bascoulès, Olivier, Berjonneau, Thérèse Clément, Ciron, S. Frémont. On s'intéresse aux divers tableaux souvent à travers le sujet, domaine extra-pictural sans doute, mais sur lequel l'artiste a droit de s'appuyer. Les croquis et aquarelles qu'expose M. Montagne intéresseront d'autant plus qu'ils furent exécutés en 1931 à bord du *Pourquoi-Pas ?*, et les dessins en couleurs tracés au pinceau par M. Savart attireront l'attention parce qu'ils furent exécutés en des lieux peu accessibles de l'Asie centrale. De même, les tableaux de MM. Moréteau, Bascoulès, Olivier, Dabadie, Lévy-Dhurmer, Jeanne Thill, Jean Jullien, Lantoine, Beaupuy sont des appels au voyage, et M^{le} Jouclard n'a jamais assemblé couleurs plus vibrantes qu'en peignant une réunion en plein air de femmes d'Orient.

La peinture n'apporte pas ici seulement des notes de voyage plus ou moins poussées, allant des dessins de M^{me} Alix Aymé, curieusement influencés par l'Extrême-Orient, aux descriptions de M. Bouchard ; elle atteint à la décoration murale avec M. Fouqueray déjà cité, et avec une composition baignée d'atmosphère, consacrée aux types tonkinois par M. Inguimberty.

Ce qui caractérise cette assemblée, c'est l'abondance de tableaux apportés par des peintres originaires de notre Indochine, travaillant selon leurs techniques traditionnelles. Il y a là diverses figures dues à MM. Vu Cao am, Li Yen, Mai Thu, Nguyen Khang, Luong Zuan Nhi, Xuan Phi, Ngar Vam, etc... quelques-unes baignées de subtile poésie. L'influence indirecte de Gauguin et de Bonnard est parfois discernable mais diluée, et lointaine, habilement masquée. Chose curieuse, lorsqu'un de ces artistes use de peinture à l'huile, recourt aux techniques occidentales, il perd presque toujours ses qualités d'émotion et de subtilité, ce qui tend à prouver qu'on ne s'exprime pleinement que dans sa langue natale et que l'imitation est rarement féconde. La fréquentation plus suivie des œuvres de ces peintres émoussera-t-elle l'intérêt qu'ils suscitent ? Fera-t-elle découvrir certains défauts ? C'est possible, mais il n'en reste pas moins que leur présence parmi nous est heureuse à tous points de vue et que les peintres français auront profit à étudier leur technique sobre et éprouvée de distinction.

RENÉ-JEAN.

¹⁴ Vraisemblablement l'épouse d'un dirigeant des Ciments d'Haïphong. Un ménage Marchegay séjourne à Chapa en 1929.

LA VIE ARTISTIQUE
Les peintres de l'Orient
(*Journal des débats*, 12 mai 1940, p. 5)

La section artistique du Salon de la France d'outre-mer réunit au Grand Palais, en plusieurs salles du premier étage, un assez grand nombre de ces « Orientalistes » que nous voyons d'habitude assemblés au rez-de-chaussée sous la présidence de M. Charles Fouqueray. Là aussi, M. Fouqueray préside avec quelques panneaux dont la destination décorative s'atteste sous des couleurs qui sont la signature même de ce peintre entre tous inventif et délié. En hommage à J.-M. Avy et à Charles Duvent, morts naguère, on a groupé quelques-uns de leurs ouvrages, et il y aurait lieu, si la place ne nous était mesurée, de rappeler à ce propos sur quelles qualités se fondait la réputation de leurs deux talents. Entre les artistes qui, dans cette exposition, sont représentés le plus généreusement, il faut citer d'abord M. Jean Bouchaud qui, soit au Dahomey, soit sur la Côte d'Ivoire, soit au Maroc, a peint avec un art savant des tableaux de mœurs d'une véridicité que l'on s'est souvent plu à louer ; puis, M^{lle} Monique Gras, qui, sur la Côte d'Ivoire aussi, et au Soudan, a regardé vivre les indigènes sans cesser de prendre des notes : d'où une suite d'études, de documents qui ont l'accent du vrai : traduits, du reste, avec une remarquable spontanéité de pinceau. L'on est retenu tour à tour, par les envois de Bezombes, d'Inguimbert, de Balande, de Jacques Simon, de Madrassi, d'Alexis de Broca (qui exprime si justement la lumière du Maroc), de Jeanne Thil, d'Adrienne Jouclard, de L. Bernard, de Vu cao dam. M^{lle} Renée Tourniol a eu soin de décrire les traits d'un esclave qui, racheté au temps de sa jeunesse par le Père de Foucault, devint son compagnon tout dévoué, ce qui donne, à ce portrait son intérêt historique. — ED. S.

Courrier des Beaux-Arts
(*Comoëdia*, 31 janvier 1942, p. 6)

Une exposition de toiles dues à des artistes français et évoquant les splendeurs de notre Empire, est organisée à Vichy, par la Ligne Maritime et Coloniale, sous le patronage de l'amiral Platon et avec le concours de la Société Coloniale des Artistes français.

Beaux-Arts
LE SALON 1942
par Pierre de Colombier
(*Comoëdia*, 2 mai 1942, p. 3)

.....
Peut-on parler encore « du » Salon quand, sur le bristol officiel, figurent les présidents de trois sociétés, celui des Artistes Français, de la Société Nationale des Beaux-Arts, de la Société Coloniale des Artistes Français, sans compter un commissaire général, celui du Salon des Urbanistes ? Écartons tout de suite les deux derniers. Les Urbanistes sont là, comme la fleur au chapeau, pour donner un accent d'actualité à une institution consciente de sa vieillesse. Ils exposent des documents d'un grand intérêt par eux-mêmes, mais assez inutiles en la circonstance, parce que chacun d'eux nécessiterait une étude. Ils entendent démontrer qu'ils travaillent, et même qu'ils s'agitent. Reste à

savoir comment. Ce n'est pas en passant à la hâte devant un tableau de statistique ou devant un plan que l'on peut trancher ces questions-là. Quant aux coloniaux, ils n'offrent rien de plus que ce qu'on trouve à côté, et le meilleur d'entre eux, M. Jean Bouchaud, expose en plusieurs endroits à la fois.

Restent donc les deux sociétés rivales ; ennemis naguère, amies aujourd'hui, mais non pas au point de se confondre : les Artistes Français et la Nationale. Quand on aspire à refaire l'unité de l'art français, c'est dommage de ne point commencer par l'établir en sa maison.

.....

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

LE GRAND PRIX DE LA FRANCE D'OUTRE-MER
(*L'Aube*, 1^{er} novembre 1946, p. 2)

Le comité de la Société des Beaux-Arts de la France d'Outre-Mer vient de désigner les lauréats des Grand Prix du ministère de la France d'Outre-Mer, d'une valeur de 10.000 francs.

Architecture : M. Prost (Henri), architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts ;
Arts décoratifs : M. Laprade (Albert), architecte, inspecteur général des Beaux-Arts ;
Arts du théâtre : M^{me} Mariotte (Yvonne), artiste peintre, pour ses décors d'Antor, à l'Opéra ;
Archéologie : M. Grousset (René), de l'Académie française, conservateur du musée Cernuschi.

Quelques belles aquarelles
(*Paris-Dakar*, 19 juin 1947, p. 2)

Nos concitoyens ont, sans aucun doute, remarqué, librairie Viale, avenue Roume, trois aquarelles lumineuses évoquant, avec cette simplicité de moyens qui est le plus bel effet de l'art, des scènes de la vie guinéenne.

L'une montre, avec une intensité de vie extraordinaire, le *Marché de l'après-midi sur la route de la Mosquée* ; la seconde représente, en une attitude pleine de naturel et de vérité, les personnages que l'on rencontre chez un *Marchand de Canaris et de Poteries* ; la troisième, enfin, évoque le calme des *Bords du Milo*. Ces trois aspects de Kankan sont rendus avec une vérité, une justesse de touche, un sens remarquable de la composition.

On ne saurait trop féliciter leur auteur, M. Léo Craste, membre de la Société des Beaux Arts de la France d'Outre-Mer qui, en un séjour de six mois en Guinée, a rapporté une ample gerbe d'études et de croquis.

Nous sommes certain que l'Exposition qu'il en fera à la Galerie des Colonies, rue La-Boétie à Paris, remportera tout le succès qu'elle mérite.

Et que ce sera, pour notre Guinée, une propagande de choix.

B. D.

LE SALON DES BEAUX-ARTS DE LA FRANCE D'OUTRE-MER.
(*Informations de presse*, 14 août 1947, p. 2)

La société des Beaux Arts de la France d'outre-mer (ex-Société coloniale des artistes français) recevra dans son Salon annuel, en avril 1948, des projets d'Architecture et d'Urbanisme se rapportant aux territoires d'outre-mer.

Les projets d'architecture, exécutés ou non, devront avoir un caractère colonial. Leur présentation devra intéresser le grand public par des perspectives, des aquarelles, des photographies, et ne pas être seulement technique.

Les projets d'urbanisme devront aussi avoir une présentation agréable. Leurs dimensions ne devront pas dépasser 2 mètres pour chaque châssis sur leur plus grand côté. Le nombre maximum de châssis sera de deux par projet.

Les exposants pourront poser leur candidature aux prix dont l'énumération suit, et notamment au Prix d'Architecture du Ministre de la France d'outre-mer.

Prix d'Architecture du Ministre de la France d'outre-mer, 10.000 francs ;
Prix de l'Afrique Occidentale Française, 30.000 francs ;
Prix de l'Afrique Equatoriale Française, 30.000 francs ;
Prix de Madagascar, 25.000 francs ;
Prix de la Tunisie, 20.000 francs ;
Prix du Maroc et Constant Blesson, 10.000 francs ;
Prix Dumoulin pour l'Algérie, 7.500 francs.

Les notices détaillées devront parvenir à la Société des Beaux-Arts de la France d'outremer en même temps que les envois, le 5 avril au plus tard.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Société des Beaux-Arts de la France d'outre-mer, Grand Palais, porte D, Paris 8^e.

Emmanuel KIEN,
artiste saïgonnais est revenu
(*Le Populaire d'Indochine*, 27 août 1948, p. 4)

..... Il est devenu à Paris, après un examen d'un sévère jury de l'Institut, membre sociétaire des [Artistes français de la France d'Outre-Mer](#). Il rapporte avec lui un nombre important de toiles et de sculptures.

DANSE
LE PRIX DU THÉÂTRE À LA DANSEUSE INYOKA
(*Combat*, 24 janvier 1949, p. 2)

Le jury de la Société des Beaux-Arts de la France d'Outre-Mer vient de décerner à Nyota Inyoka le prix du Théâtre. Cette nouvelle est parvenue à la lauréate à son retour d'Italie où elle vient de recevoir avec son ballet un brillant accueil.

Exposition Jean Camus
(*Juvénal*, 16 décembre 1949)

Une exposition qu'il faut voir, c'est celle qu'ouvre demain dans ses ateliers, 11, rue Saint-Simon, le sculpteur et peintre Jean Camus. Du solide et grand art français par la plénitude de l'expression, l'équilibre et la recherche du vrai. La noblesse d'exécution se traduit par une phrase dont un jour, dans une interview, l'artiste devait justement caractériser et définir son œuvre : « Ce n'est pas ce que je fais que j'aime, mais ce que je regarde pour le faire ».

Heureuse attitude et belle conscience, sur lesquelles à notre époque beaucoup d'artistes devraient méditer...

Jean Camus a vécu au Maroc et en Afrique Occidentale. Il y observa et travailla beaucoup. À travers maints spécimens et nombreux témoignages de ce voyage d'études, il nous présente le résultat d'un effort particulièrement loyal et sincère réalisé par une exceptionnelle sûreté de métier.

On trouvera, d'autre part, à cette manifestation d'atelier, des peintures, des dessins, parmi de séduisantes et souples formes, telles que ce « Printemps » (Faune et Nymphe), cette Psyché d'une réelle harmonie de lignes.

L'exposition, inaugurée le 17 décembre, de 14 à 20 heures, et rehaussée de la présence de S.E. Si Kaddour Ben-Ghabrit, ministre plénipotentiaire, directeur de l'Institut musulman, et de M. Charles Fouqueray, de l'Institut, président de la Société des Beaux-Arts de la France d'outre-mer, se poursuivra jusqu'au 3 janvier (dimanches compris).

Maxime BELLARD.

LE SAVIEZ-VOUS ?
(*La Dépêche quotidienne algérienne*, 13 janvier 1950)

La Société des Beaux Arts de la France d'Outre-Mer vient de décerner un des grands prix annuels du Ministère de la France d'Outre-Mer à M. Georges Regnier pour la mise en scène du film « Paysans Noirs », toujours inédit en A. du N. Ce prix, habituellement réservé aux Arts du Théâtre, est, pour la première fois, attribué à une réalisation cinématographique.

Les grands prix du ministère de la France d'outre-mer
(*La Dépêche de Constantine*, 15 mars 1952, p. 4)

Paris. — Le jury de la Société des Beaux-Arts de la France d'outre-mer vient de décerner les grands prix du Ministère de la France d'Outre-Mer, fondés en 1923 par le Président Albert Sarraut :

Grand prix d'archéologie : M. Louis Bezacier, directeur d'études à l'École française d'Extrême-Orient et conservateur des monuments historiques de l'Annam-Tonkin.

En seconde ligne, avec les félicitations du jury : M. Jean-Paul Lebeuf, archéologue (chef de missions scientifiques en Afrique française)

Grand prix d'architecture : M. Pierre Fonterme, architecte D.P.L.G. (importantes réalisations à Madagascar et à l'île de la Réunion).

Grand prix des arts décoratifs : M^{lle} Anna Quinquaud, statuaire (bas-reliefs et œuvres décoratives inspirées par l'Afrique française).

Grand prix des arts du théâtre : M^{me} Éliane Barat-Pepper, professeur d'éducation musicale en A.E. F. (études et enregistrements sur disques, des chants et rythmes de la France d'outre-mer).

RÉCOMPENSES AUX ARTISTES FRANÇAIS D'OUTRE-MER
(*Le Courier du Maroc*, 23 septembre 1953, p. 2)

PARIS. — Les différentes commissions de l'Académie des Beaux-Arts de la société des artistes français, de la société nationale des Beaux-Arts de la France d'Outre-Mer,

constituées en jury, viennent de procéder à l'attribution des bourses de voyage décernées annuellement au « Salon » par la société des Beaux-Arts de la France d'Outre-Mer.

Prix de Madagascar : M. Dequene (Albert), peintre ; en seconde ligne : M. Joubin (Georges), peintre.

Prix de l'Afrique Occidentale Française : M. Cazaubon (Pierre), sculpteur ; en seconde ligne : M. Jouault (André), peintre

Prix de l'Afrique Equatoriale Française : M. Chochon (André) peintre ; en seconde ligne : M^{lle} Bernard (Renée).

Prix du Cameroun : M. Pontoy (Henri), peintre ; en seconde ligne : M^{lle} Julien (Renée) peintre.

Prix du Maroc : M. Rigaud (Jean), peintre ; en seconde ligne : M^{lle} Jousselin (Renée).

Prix Louis Dumoulin pour l'Algérie : M^{lle} Sassonville (Marguerite), peintre ; en seconde ligne : M. Riolo (Sauveur), sculpteur.
